

Vue depuis le Cabinet des Singes
Photographie Agence Maël de Quelen - 2024

PARIS - 3ÈME ARRONDISSEMENT (75003)

ARCHIVES NATIONALES

Hôtel de Rohan - Salons du R+1

RESTAURATION ET PRÉSENTATION DES DÉCORS DU PREMIER ÉTAGE

PHASE PRO

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre :

Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées

22, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage :

OPPIC
30, rue du Château
des Rentiers
75647 Paris

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE TECHNIQUE

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

OPPIC

(Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture)

30, rue du Château des Rentiers

75647 Paris

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Agence Maël de Quelen - *Mandataire*

Madame Maël de Quelen - Architecte en Chef des Monuments Historiques

27, passage du Caire

75002 PARIS

agence.dequelen.acmh@gmail.com

09 54 80 95 85

BET HEXA - BET Fluide et CVC - *Sous-traitant*

Les ateliers de la Chapelle - Bureau d'études Décors - Boiseries - *Sous-traitant*

Alix Laveau Restauration - Bureau d'études Décors - Peintures - *Prestataire*

Atelier Mariotti - Bureau d'études Décors - Dorures - *Prestataire*

Philippe Machefer - OPC - *Sous-traitant*

MAÎTRISE D'ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS MUSÉOGRAPHIQUES

BGC Studio

Madame Giovanna Comana - Architecte

PRO

DÉPARTEMENT :	PARIS (75)
VILLE :	PARIS - 3ème ARRONDISSEMENT
ÉDIFICE :	QUADRILATÈRE DES ARCHIVES NATIONALES - HÔTEL DE ROHAN - SALONS DU R+1
OPÉRATION :	RESTAURATION ET PRÉSENTATION DES DÉCORS DU PREMIER ÉTAGE

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La présente phase PRO a pour objet la restauration et la présentation des décors du premier étage de l'hôtel de Rohan, situé à l'Est du quadrilatère des Archives Nationales dans le 3ème arrondissement de Paris, classé au titre des Monuments Historiques depuis 1924. Le projet intègre également l'étude pour la mise en œuvre des installations techniques nécessaires à l'intégration des aménagements muséographiques prévus à cet étage.

Cette étude, confiée à l'agence Maël de Quelen, Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH), par l'OPPIC, fait suite :

- au diagnostic réalisé en 2019 par l'architecte François Jeanneau, ACMH, et complété en 2023 par ce dernier suite à l'avis émis par la DRAC d'Île-de-France sur l'étude initiale,
- à l'étude d'Avant Projet Sommaire (APS) réalisée en mai 2025 par l'agence Maël de Quelen.
- à l'étude d'Avant-projet Définitif (APD) réalisé en novembre 2025 par l'agence Maël de Quelen.

Elle constitue la seconde phase du projet de future ouverture au public du rez-de-chaussée et du premier étage de l'hôtel de Rohan. En effet, le rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan a fait l'objet d'une première phase de travaux, achevée en 2022, avec l'installation et la présentation des décors de la chancellerie d'Orléans et les aménagements muséographiques associés, sous la direction de François Jeanneau.

Equipe de maîtrise d'œuvre de la présente étude

L'étude technique d'Avant-Projet Définitif pour la mise aux normes des installations et intégration du projet technique (CFO-CFA, SSI, CVC, Sureté, ERP) en lien avec le projet d'aménagement muséographique, a été confiée au Bureau d'étude technique HEXA Ingénierie également sous-traitant de l'agence Maël de Quelen.

Projet muséographique (hors présente étude) - Agence BGC Studio

En parallèle du projet, une maîtrise d'œuvre pour la conception des aménagements muséographiques a été confiée en direct par l'OPPIC à l'architecte Giovanna Comana, architecte co-dirigeante de l'agence BGC Studio, qui a elle-même confié le projet d'Eclairage à l'agence Studio Gelatic.

CONTENU DU DOSSIER DE LA PRÉSENTE PHASE PRO

L'ensemble de la étude est composé des Rapports, et Annexes, suivants :

- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - Rapport de Présentation - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - Plans généraux - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - Fiches par salon - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - PIC - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - MEN EXT - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - MEN INT - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - Rideaux-Tentures-Tringlerie - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - Maël de Quelen - PRO - Estimation - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - BET HEXA - PRO - Lot CVC - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - BET HEXA - PRO - Lot électricité - 2026
- 75-AN-Rohan-DécorsR1 - OPC Philippe Machefer - PRO - Planning - 2026

STATUT PATRIMONIAL

L'hôtel de Rohan - comprenant notamment les grands salons du XVIIIe siècle du premier étage - est classé au titre de Monuments Historiques par l'arrêté du 27 novembre 1924 .

Référence de la base Mérimée : PA00086155

Plusieurs salons du premier étage et éléments de décors sont classés au titre des objets mobiliers :

- Le *Cabinet dit des Singes* peint par Christophe Huet, en octobre 1909. base Mérimée : PM75000675
- Les *13 tapisseries murales* de la Manufacture d'Aubussson, tissées d'après les cartons de Boucher, saisies au point de Kehl en 1924 et installées dans la Grande Antichambre et Salle à Manger en 1936, classées en mai 1924. Base Mérimée : PM75000668
- *Tapisserie sur le thème de l'histoire de Troie (Achille à Skiros chez les filles de Lycomède),* des Gobelins, commandée par Armand Gaston Maximilien de Rohan pour la Chambre de Parade au début du XVIIIe siècle, classée au titre des objets en juin 1964. Base Mérimée : PM75000680
- Les *restes du salon du cardinal de Rohan* - Salon Doré de Compagnie (corniche du plafond avec 4 bas-reliefs (cartouches), 2 portes avec serrures et 4 parcloses) sont classés au titre des objets mobiliers depuis octobre 1909. Base Mérimée : PM75000678

MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

(Tranche unique) - TOTAL HT (hors aléas de travaux): 3 483 005,24 €

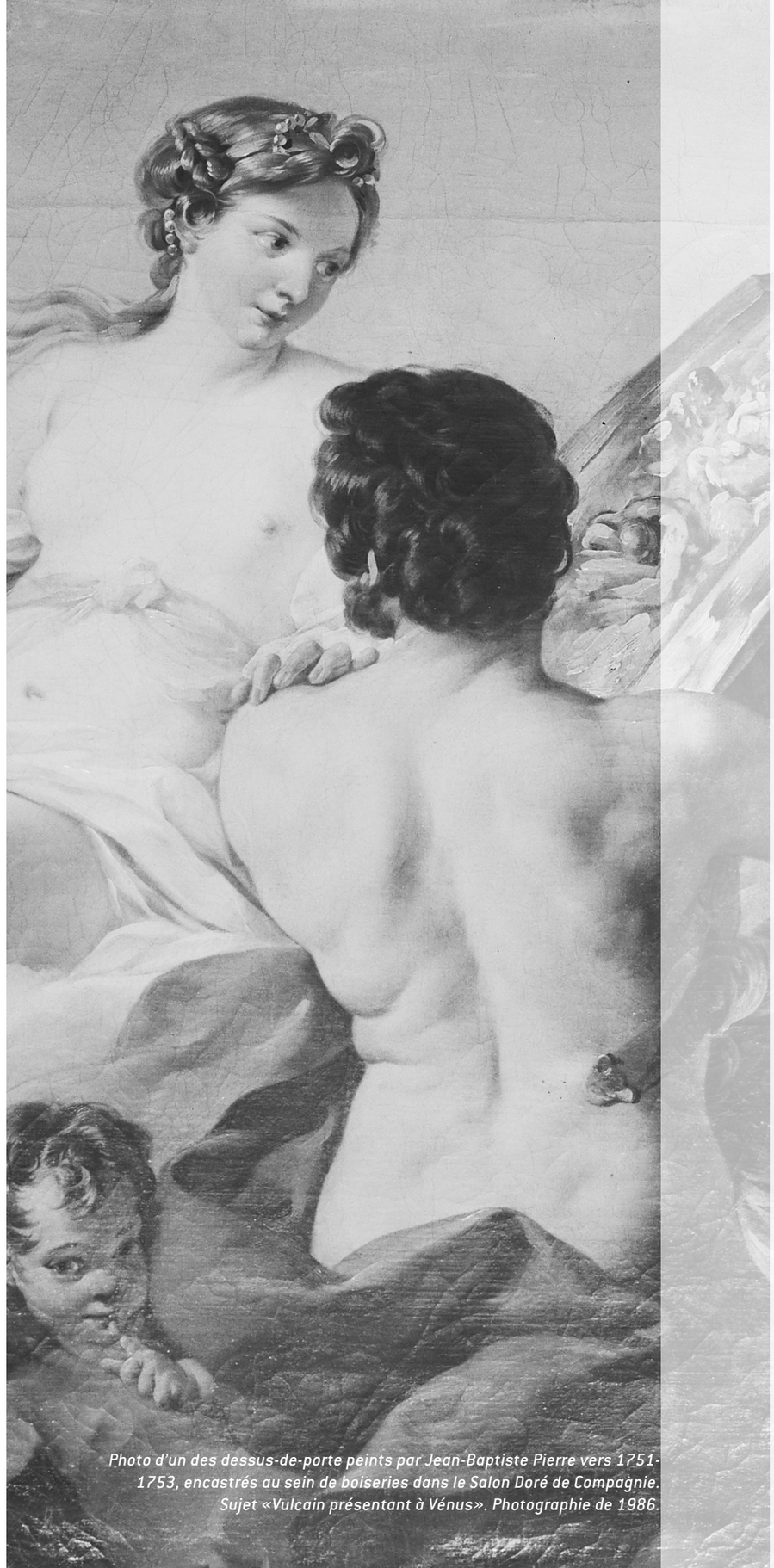


Photo d'un des dessus-de-porte peints par Jean-Baptiste Pierre vers 1751-1753, encastrés au sein de boiseries dans le Salon Doré de Compagnie. Sujet «Vulcain présentant à Vénus». Photographie de 1986.

SOMMAIRE

FICHE TECHNIQUE **03**

1 - INTRODUCTION **07**

1.1 - LOCALISATION DE L'HÔTEL DE ROHAN AU SEIN DU QUADRILATÈRE DES ARCHIVES NATIONALES
1.2 - RAPPEL DES PRÉCÉDENTES ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
1.3 - RAPPEL DE LA DÉNOMINATION DES SALONS DU PREMIER ÉTAGE PAR GRANDS «ÉTATS HISTORIQUES DE RÉFÉRENCE»

2 - PRÉSENTATION DU PROJET **11**

2.2. ALLOTISSEMENT POUR LA RESTAURATION DES DÉCORS
LOT 01 : INSTALLATION DE CHANTIER - ÉCHAFAUDAGES - CURAGE
LOT 02 : PLÂTRE - STAFF
LOT 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES - PARQUETS
LOT 04: MENUISERIES EXTÉRIEURES
LOT 05 : RESTAURATION DES DÉCORS ET FOND PEINTS - DORURE - PEINTURE - TOILES PEINTES
LOT 06 : CHEMINÉE - MARBRERIE
LOT 07 : MIROITERIE
LOT 08A ET 08B : RIDEAUX - TENTURES - TRINGLERIE
LOT 09 : ÉLECTRICITÉ CFO-CFA - SSI
LOT 10 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - COLONNE SÈCHE

2.3. LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE

ANNEXES **83**

PARTI D'INTERVENTION PAR SALON
INTRODUCTION: RAPPEL DU PARTI D'INTERVENTION GLOBAL
1. CABINET DES SINGES (100)
2. SALON DORÉ DE COMPAGNIE (101)
3. SALLE À MANGER (102)
4. GRANDE ANTICHAMBRE (103)
5. CABINET DES FABLES (105)
6. CHAMBRE À COUCHER (106)
7. PETITE ANTICHAMBRE (107)



1 - INTRODUCTION

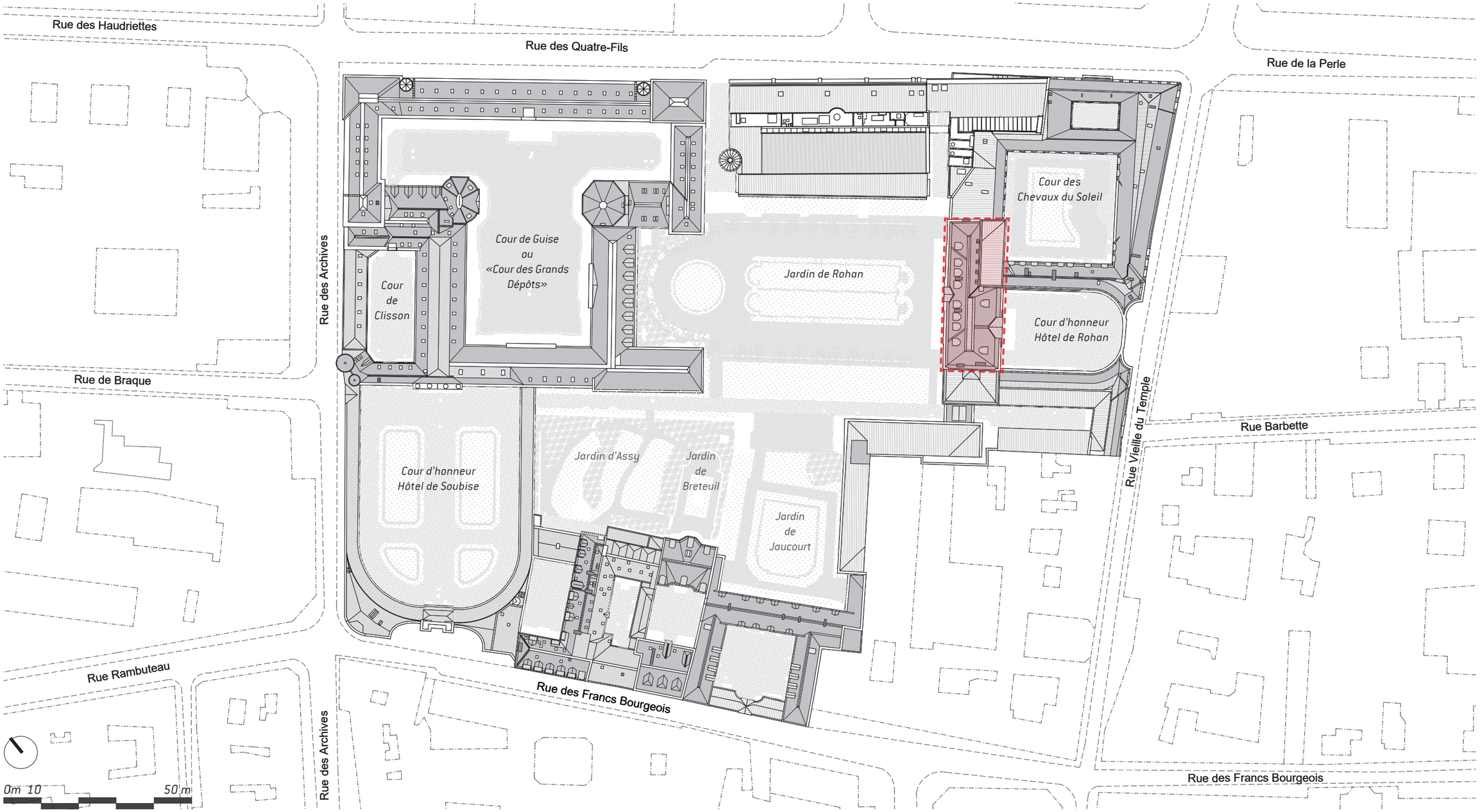
1.1 - LOCALISATION DE L'HÔTEL DE ROHAN AU SEIN DU QUADRILATÈRE DES ARCHIVES NATIONALES

1.2 - RAPPEL DES PRÉCÉDENTES ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

1.3 - RAPPEL DE LA DÉNOMINATION DES SALONS DU PREMIER ÉTAGE PAR GRANDS «ÉTATS HISTORIQUES DE RÉFÉRENCE»

1 - INTRODUCTION

1.1 - LOCALISATION DE L'HÔTEL DE ROHAN AU SEIN DU QUADRILATÈRE DES ARCHIVES NATIONALES



Plan masse du quadrilatère des Archives Nationales au sein du quartier du 3ème arrondissement de Paris. Voir en pointillé rouge, l'hôtel de Rohan au 87 rue Veille du Temple, 75 003 Paris

1.2 - RAPPEL DES PRÉCÉDENTES ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Les études de maîtrise d'œuvre pour la restauration et présentation des grands décors du premier étage de l'hôtel de Rohan ont **débutées en 2019**, avec l'accompagnement technique de plusieurs bureaux d'études. Elles ont donné lieu aux études et demandes complémentaires suivantes de la DRAC :

- **2019 - ÉTUDE DE DIAGNOSTIC** de l'agence **François Jeanneau**, ACMH (étude initiale), avec la compétence des bureaux d'études suivants :
  > **Les Ateliers de la Chapelle**, chargé de l'étude de diagnostic des ensembles menuisés (boiseries, lambris et parquets) des sept salons du premier étage. Des relevés ortho-photos de l'ensemble des élévations de chaque salons ont été réalisés à cette occasion par les Ateliers de la Chapelle.
  > La **société Anaglyphe**, chargée de l'étude sommaire des boiseries polychromes, tableaux et décors peints.
  > Le **bureau d'études Batel**, chargé des questions fluides et électricité.

- **L'avis de la DRAC**, de **2021**[1] sur le Diagnostic initial, est assorti des recommandations suivantes pour chacune des pièces du premier étage :
  - (103) Grande antichambre, «*Une remise en peinture complète des lambris de 1936 destinés à encadrer les tapisseries de la Tenture chinoise, classée au titre des monuments historiques, est à prévoir. Le système d'accrochage des tapisseries doit être étudié en lien avec les restaurateurs et les conservateurs pour répondre aux normes de conservation préventive et assurer leur sécurité contre le vol et la dégradation*».
  - (102) Salle à manger «*une réfection et une recomposition des lambris de 1936 seront nécessaires pour accueillir les trois tapisseries des Gobelins de l'histoire d'Achille, qu'il est prévu d'y présenter*».
  - (101) Salon de Compagnie «*les études stratigraphiques sont à approfondir sur les éléments de lambris subsistants, restaurés par Robert Danis. Une critique d'authenticité des boiseries et des recherches stratigraphiques ciblées sur les panneaux anciens restent à mener, de même qu'un état sanitaire des dessus de porte de Jean-Baptiste Pierre, à réaliser par un restaurateur de peintures qualifiés*».
  - (100) Cabinet des singes «*il conviendrait d'approfondir la critique d'authenticité des boiseries du cabinet, la question de la datation et de la fermeture de l'oratoire ainsi que les informations relatives aux restaurations menées aux XIXe et XXe siècles*».
  - (105) Cabinet des Fables «*Les multiples interventions de démontage-remontage subies par l'ensemble du cabinet des Fables sont à détailler. Une analyse fine des problèmes de structure et d'assemblage doit être établie afin de proposer les remèdes appropriés. Les tasseaux vissés à l'arrière qui bridents les panneaux sont impérativement à déposer. Enfin, il serait intéressant de retrouver les quatre écoinçons qui n'ont pas pu être remise en place en 1936 pour faire des analyses stratigraphiques comparatives*».
  - (106) Chambre et (107) Petite Antichambre : ces pièces «*devront faire l'objet d'une remise en peinture et d'un changement du tissu mural*».
  - «*En conclusion, les décors du salon de compagnie, du cabinet des singes et du cabinet des sables demandent un complément d'étude approfondi, panneau par panneau, pour préciser le parti et le mode d'intervention à retenir. Un inventaire complet de la serrurerie, en partie ancienne, sera aussi à établir pour estimer les compléments à réaliser. Une fois le projet précisé, les équipements techniques et les dispositions à mettre en œuvre pour la sûreté des œuvres et leur bonne conservation devront être détaillés.*»

- **2023 - ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE DE DIAGNOSTIC** de l'agence **François Jeanneau**, ACMH, réalisée avec la compétence des bureaux d'études suivants :
  > **Les Ateliers de la Chapelle**, chargé d'un complément d'étude portant sur les décors menuisés des trois salons suivants : **Salon doré de compagnie** (101), **Cabinet des Fables** (105) et **Cabinet des singes** (100). Ce complément a porté sur le mode de fabrication, la critique d'authenticité et les altérations des lambris habillant ces trois pièces, ainsi que sur **l'inventaire complet de la serrurerie** des sept salons; l'accompagnement à l'**étude des systèmes d'accroche des tapisseries** dans le Grande Antichambre (103) et la Salle à manger (102); et la proposition d'un **état projeté des boiseries** pour la mise en œuvre des **tapisseries des Gobelins de «l'Histoire d'Achille» au sein de la Salle à manger**.
  > La **société Anaglyphe**, chargée d'un complément d'étude portant sur les sept salons pour : la remise en peinture des lambris de la Grande Antichambre (103) et de la Salle à Manger (102); au sein du Salon de Compagnie (101), la réalisation de recherches stratigraphiques sur les lambris et critique d'authenticité, la réalisation d'un état sanitaire des dessus de porte et l'étude pour la réfection à neuf de la peinture et changement du tissu mural; Cabinet des Singes (100) la définition des restaurations réalisées aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles; Cabinet des Fables (105), un complément de l'analyse stratigraphique et pour les chambres (106) et la Petite Antichambre (107), des préconisations pour la remise en peinture et changement de tissu mural.
  Dans le cadre de cette étude, des relevés laser-grammétriques et photo-grammétriques ont été confiés à Art Graphique et Patrimoine (AGP), donnant lieu à la production d'orho-photos et d'ortho-images pour les Cabinet des Fables et des Singes ainsi que du Salon Doré de Compagnie, support du rapport d'étude complémentaire d'Anaglyphe de 2023.

- **L'avis de la DRAC**, de **2023**[2] sur le Diagnostic complémentaire de 2023 de F. Jeanneau ACMH, émet les recommandations suivantes :
  - (100) Cabinet des singes et (105) Cabinet des Fables, « *le diagnostic des polychromies (...) reste à approfondir dans les phases ultérieures du projet.*»
  - «*Les relevés des altérations, cartographie des repeints, critique d'authenticité, protocoles de nettoyage et de restauration qui n'ont pas été conduits, devront être confiés à des restaurateurs qualifiés (...).*»

- **2025 - ÉTUDE D'AVANT PROJET SOMMAIRE** de l'agence **Maël de Quelen**, ACMH, réalisée avec la compétence du bureau d'études technique Hexa.

Les **études complémentaires** réalisées dans le cadre du présent Avant-Projet-Sommaire confié à l'agence **Maël de Quelen** et avec le concours des **Ateliers de la Chapelle** et restaurateurs de décors, **Alix Laveau** et **Nicolas Mariotti**, avaient pour objet :

- L'étude des boiseries de la chambre (106) et de la petite antichambre (107) : Boiseries, portes, cadres de glaces, cloisonnements, fenêtres intérieures et des parquets ;
- Le projet de réintégration d'une partie des placards de l'Imprimerie Nationale dans la chambre (106) ;
- L'étude d'un nouveau système d'accrochage des tapisseries de la grande antichambre (103) et de la salle à manger (102) pour répondre aux normes de conservation préventive et assurer leur sécurité contre le vol et la dégradation ;
- Le projet d'adaptation des portes existantes de communication en deux doubles portes avec création d'une embrasure (sas) entre le salon doré ou de compagnie (101) et la petite antichambre (107)
- L'étude complémentaire des décors peints, des polychromies, des dorures et des dessus de portes., comprenant la critique d'authenticité des décors et l'établissement d'un protocole de restauration permettant d'améliorer la lecture des décors originaux : salon doré ou de compagnie (101), cabinet des singes (100), petite antichambre (107), chambre à coucher (106) et cabinet des fables (105).
- L'étude des sept cheminées présentes dans l'ensemble des salons en vue de leur restauration. Critique d'authenticité, état sanitaire et protocole de restauration : salon doré ou de compagnie (101), cabinet des singes (100), petite antichambre (107), chambre à coucher (106) et cabinet des fables (105)
- L'étude structurelle des supports de présentation des décors du cabinet des fables (105), afin d'optimiser la conservation de ces derniers.

[1] Avis de la DRAC daté du 26 octobre 2021, effectué sur *l'Étude préalable à la restauration des décors de l'hôtel de Rohan*, de F. Jeanneau, ACMH (2019), par le conservateur régional des Monuments Historiques, Antoine-Marie Préaut.

[2] Avis de la DRAC daté du 29 décembre 2023, formulé sur *le Diagnostic complémentaire*, de F. Jeanneau, ACMH (octobre 2023), par l'Adjointe au conservateur régional des Monuments Historique d'Île-de-France, Émilie Couhadon.

Nota : Ces analyses complémentaires sont présentées au sein des 3 rapports d'étude (Atelier de la Chapelle de 2025, Alix Laveau de 2024 et Nicolas Mariotti de 2024), joints en annexe de l'étude d'APS.

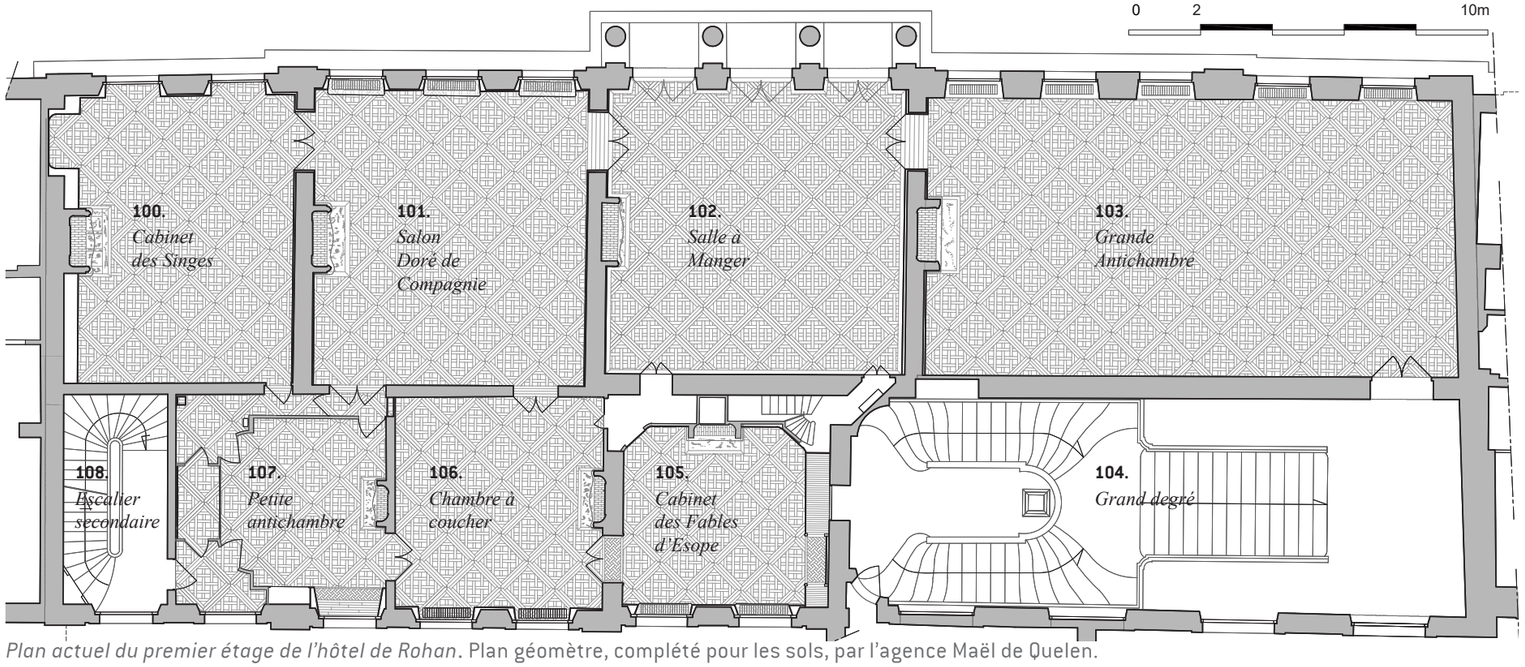
Sondages des parquets: une campagne de sondage de reconnaissance des parquets et plinthes a été réalisée à l'issue de l'APS dans chaque salon.
Ces sondages avaient pour objectif:
- **la réalisation de tests lingettes**
> la présence de poussière avec une concentration au plomb supérieure à 1mg/m2 a été confirmée sous le parquet du Cabinet des Singes et du Cabinet des Fables. Un protocole d'intervention adapté a donc été décrit dans le présent projet pour les travaux de dépose de parquet.
- l'**analyse du complexe des planchers**
> les sondages ont conforté les relevés de plancher retrouvés dans les DOE. Ils ont néanmoins précisé la nature des sous-parquets et le sens des lambourdes. Les résultats de ces sondages ont directement été pris en compte dans la conception du projet.
- de **fiabiliser le projet technique Fluide et CVC**
> les sondages ont permis de préciser le projet technique en écartant la solution de l'implantation de ventilo-convecteurs en allège des fenêtres des salons Est. Suite au rendu du premier indice de l'APD, il a finalement été décidé d'écarter la solution d'implantation de ventilo-convecteurs dans l'ensemble des espaces technique pour le traitement du rafraîchissement. Un projet alternatif à cette solution est présenté dans le présent rapport.
- de **réaliser un état sanitaire complémentaire** des planchers sur les éléments porteurs
> les sondages réalisés n'ont pas permis de vérifier l'état sanitaire des éléments porteurs, qui aurait nécessité des sondages beaucoup plus larges et destructifs. Nous rappelons cependant que les DOE de F. Jeanneau indiquent que des travaux de renforts structurels ont été réalisés sur l'ensemble de l'étage pour justifier d'une capacité portante de 400 daN/m².

- **2026 - ÉTUDE D'AVANT PROJET DÉFINITIF** de l'agence **Maël de Quelen**, ACMH, réalisée avec la compétence du bureau d'études technique Hexa.

1.4 - RAPPEL DE LA DÉNOMINATION DES SALONS DU PREMIER ÉTAGE PAR GRANDS «ÉTATS HISTORIQUES DE RÉFÉRENCE»

	100	101	102	103	104	105	106	107	108
ÉTAT N°1 - DELAMAIR 1705-1750	*Cabinet*	*Chambre de Parade*	*Antichambre*	*Salle d'entrée*	*Grand degré*	*Cabinet*	*Chambre à coucher*	*Antichambre de dégagement*	*Degré*
ÉTAT N°2 - ST-MARTIN 1751-1787	*Cabinet*	*Salle de Compagnie*	*Salle à manger*	*Grande Antichambre*	*Grand Escalier*	*Serre-papiers & petit cabinet*	*Chambre à coucher*	*Garde-robe & petite Antichambre*	*Degré*
ÉTAT N°3 - RÉVOLUTION-EMPIRE 1789-1808	*Cabinet*	*Salon de Compagnie*	*Salle à manger*	*Grande Antichambre*	*Grand Escalier*	*Serre-papiers & petit cabinet*	*Chambre à coucher*	*Garde-robe & petite Antichambre*	*Escalier*
ÉTAT N°4 - IMPRIMERIE NATIONALE 1808-1926	*Cabinet des Singes*	*Cabinet des Poinçons*	*Bureau du directeur*	*Bureaux & Local de rangement*	*Escalier & bureaux*	*Serre-papiers & petit cabinet réunis en une pièce*	*Chambre et antichambre réunies en un seul volume*		*Escalier*
ÉTAT N°5 ARCHIVES NATIONALES 1926-2025	*Cabinet des Singes*	*Salon de musique ou Salon Doré de Compagnie*	*Salle à manger*	*Grande Antichambre*	*Grand degré*	*Cabinet des Fables d'Esope (ou «chambre verte en 1936»)*	*Chambre à coucher*	*Petite chambre ou Chambre à alcôve*	*Escalier secondaire*

Dénomination des pièces reprise du rapport de Diagnostic de F. Jeanneau ACMH de 2023



Plan actuel du premier étage de l'hôtel de Rohan. Plan géomètre, complété pour les sols, par l'agence Maël de Quelen.



2 - PRÉSENTATION DU PROJET

2.1. PROJET DE RESTAURATION DES DÉCORS

LOT 01 : INSTALLATION DE CHANTIER - ÉCHAFAUDAGES - CURAGE
LOT 02 : PLÂTRE - STAFF
LOT 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES - PARQUETS
LOT 04 : MENUISERIES EXTÉRIEURES
LOT 05 : RESTAURATION DES DÉCORS ET FOND PEINTS - DORURE - PEINTURE - TOILES PEINTES
LOT 06 : CHEMINÉE - MARBRERIE
LOT 07 : MIROITERIE
LOT 08A ET 08B : RIDEAUX - TENTURES - TRINGLERIE
LOT 09 : ÉLECTRICITÉ CFO-CFA - SSI
LOT 10 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - COLONNE SÈCHE

2.2. LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE



LOT 01 : INSTALLATION DE CHANTIER - ÉCHAFAUDAGES - CURAGE

LOT 01 : INSTALLATION DE CHANTIER - ÉCHAFAUDAGES - CURAGE

BASE VIE

Une base vie extérieure sera installée dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Rohan durant le chantier. Son implantation exacte restera à définir avec les Archives Nationales.

Au vu de la présence de poussière de plomb confirmée sous les parquets anciens et à l'arrière des boiseries, ainsi qu'une présence de plomb dans les peintures, il est proposé de mettre en oeuvre des blocs de décontamination, constitués par des bungalows spécialement conçus pour respecter les obligations du Code du Travail. Les travailleurs exposés au plomb ou à ses composés disposent de deux locaux aménagés en vestiaires collectifs, le premier étant exclusivement réservé au rangement des vêtements de ville et le second au rangement des vêtements de travail. Des douches assurent la communication entre les deux vestiaires.

La base vie de compose de sanitaires chantier et de quatre bungalows, un bungalow servant de réfectoire, et deux bungalows de décontamination, et un bungalox double à l'étage servant de salle de réunion, accessible par un escalier depuis la zone «propre».

L'accès à la base vie (piéton et véhicule) sera réalisé depuis la porte du 87 rue Vieille du Temple, qui donne directement sur la cour d'honneur. Une aire de stockage est également prévue dans la cour.

ÉCHAFAUDAGES

L'accès à la zone de chantier (1er étage et entresol de l'étage de l'Hôtel de Rohan) sera réalisé depuis un échafaudage extérieur de pied, montés sur le sol pavé de la cour et les emmarchements du perron.

Une menuiserie extérieure du projet ainsi qu'un garde corps seront déposés en conservation pour permettre l'accès à l'étage.

Une occultation provisoire en polycarbonate percée d'une porte sera aménagée à l'emplacement de la menuiserie, afin de garantir une parfaite étanchéité entre la zone de chantier et l'extérieur.

Les matériels et matériaux seront acheminés ou enlevés par une sapine extérieure équipée d'un treuil.

CHEMINEMENT ET ACCÈS

Le personnel des entreprises n'aura pas à circuler en dehors de la zone chantier de l'étage sauf, ponctuellement, dans l'escalier des Pages (accès principal et issue de secours pour les bureaux au R+2) pour réaliser les travaux dans l'entresol de l'étage et pour la mise en œuvre de la colonne sèche sur toute la hauteur de l'escalier. Des passages dans les zones occupées du rez-de-chaussée et du sous-sol seront également à prévoir de façon ponctuelle pour le raccordement des réseaux techniques aux organes de production situés au sous-sol.

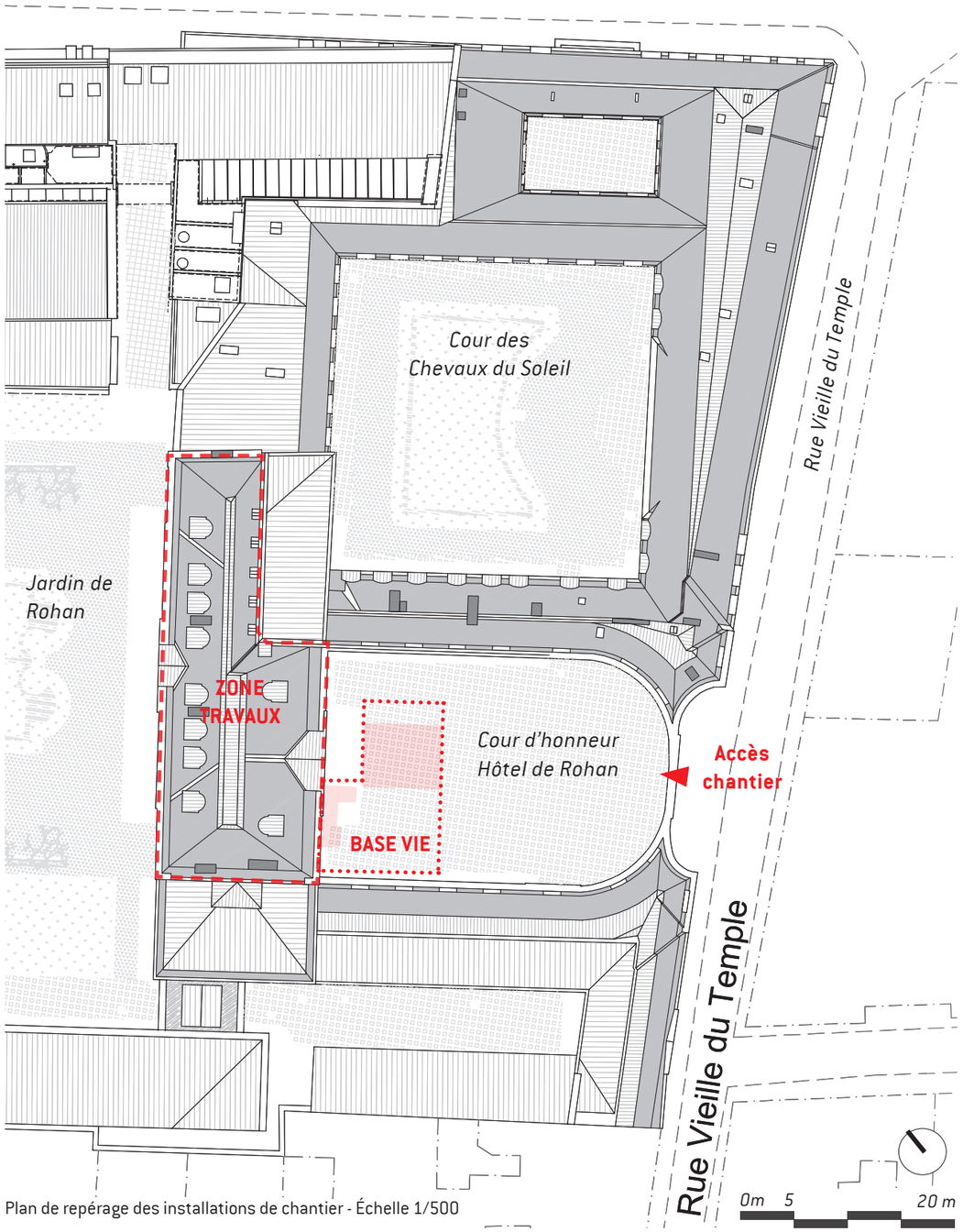
La circulation du personnel des entreprises restera néanmoins relativement indépendante du mouvement des utilisateurs de l'Hôtel de Rohan.

BRANCHEMENTS EAU ET ELECTRICITE

Il est prévu l'installation, pour la durée des travaux, d'un branchement électrique pour les zones de travaux avec mise en place d'un sous-comptage pour facturation des frais de consommation. Le point d'aliment sera défini avec le Maître de l'Ouvrage. Un branchement en eau sera réalisé suivant le même principe.

CURAGE

Le présent lot sera également en charge de la purge soignée des éléments exogènes apparents (stores, tringles, etc..) et du curage d'éléments divers repérés au phase de démarrage de chantier avec la maîtrise d'œuvre (encombrants dans les espaces techniques, faux plafonds, réseaux de la gaine techique existante devant accueillir la colonne sèche, doublages, dépose d'une partie de l'escalier technique derrière le Cabinet des Fables, etc.).



Plan de repérage des installations de chantier - Échelle 1/500

Projet concerné

HÔTEL DE ROHAN -DÉCORS DU R+1 - ARCHIVES NATIONALES (75)
Restauration et présentation des décors des salons du R+1
Phase PRO > Rapport de présentation
Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre

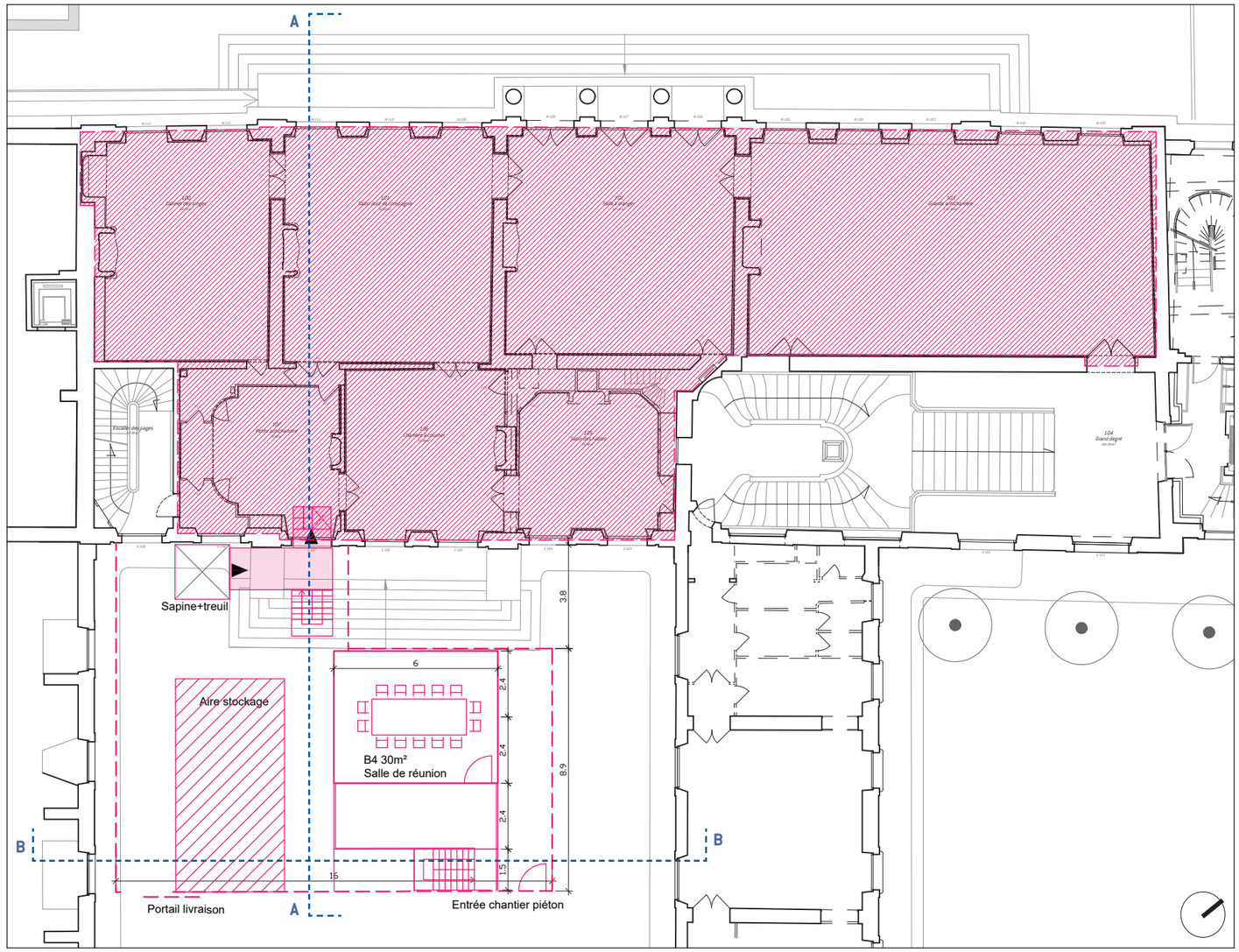
Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées
27, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris

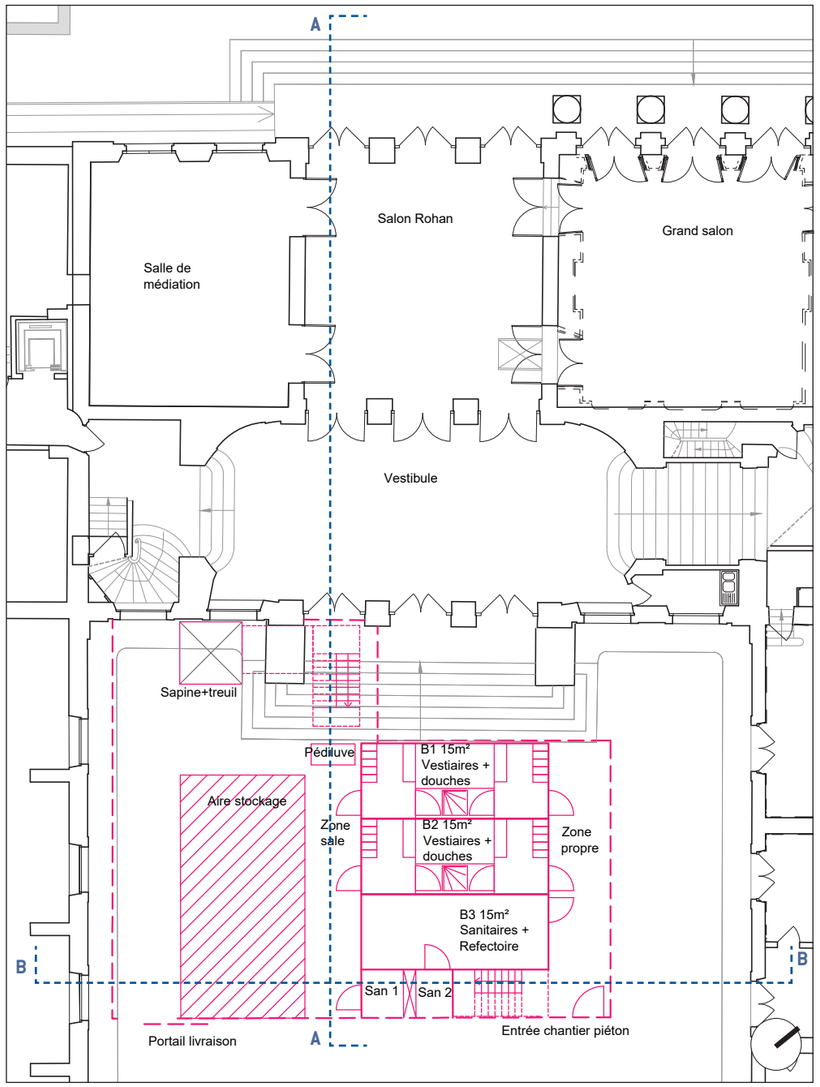
LOT 01 : INSTALLATION DE CHANTIER - ÉCHAFAUDAGES - CURAGE



Plan d'installation de chantier - Niveau Etage - Échelle 1/200

0m 2 10 m

Zone de travaux



Plan d'installation de chantier - Niveau Rez-de-chaussée - Échelle 1/200

0m 2 10 m

Projet concerné

HÔTEL DE ROHAN -DÉCORS DU R+1 - ARCHIVES NATIONALES (75)
Restauration et présentation des décors des salons du R+1
Phase PRO > Rapport de présentation
Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre

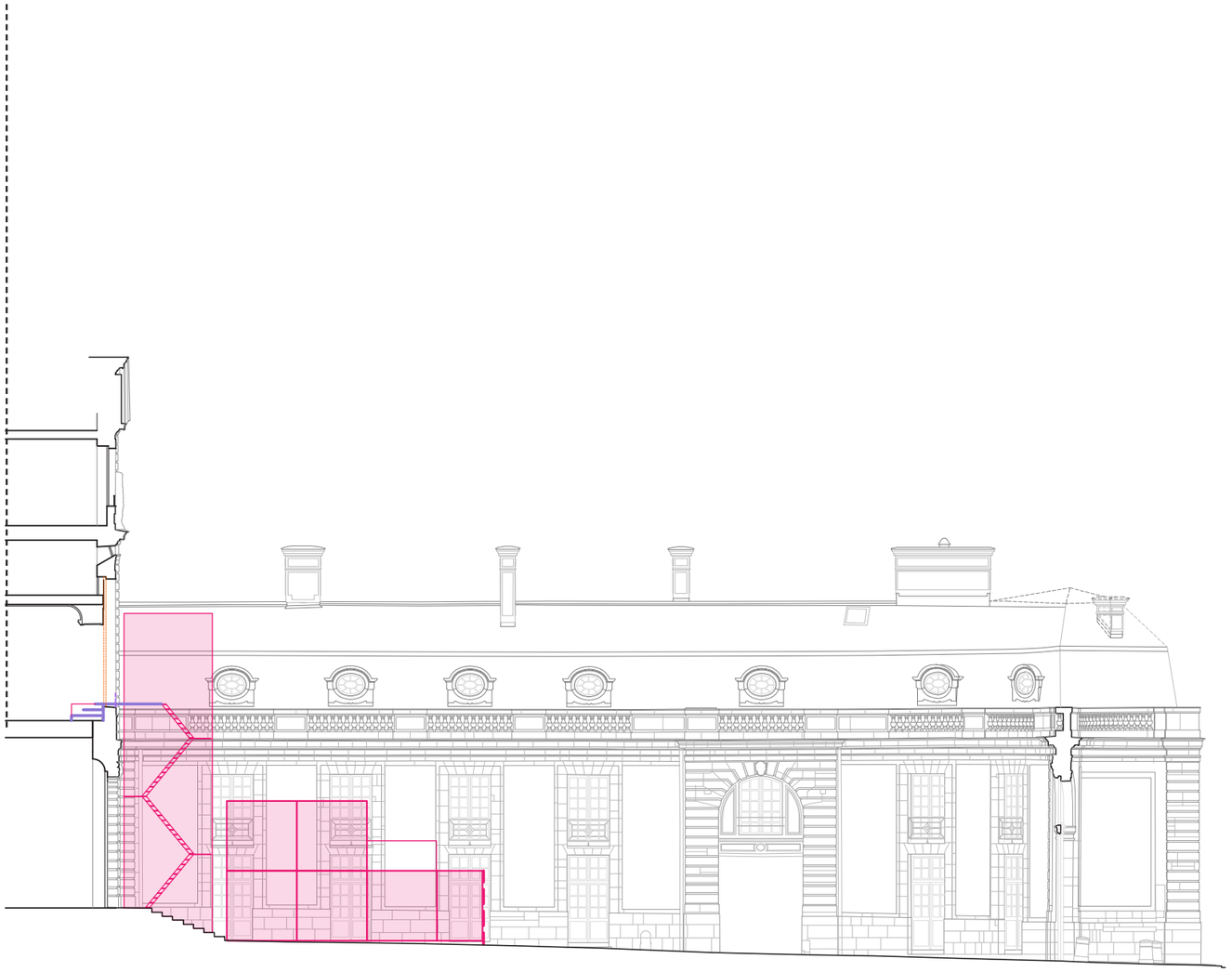
Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées
27, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris

LOT 01 : INSTALLATION DE CHANTIER - ÉCHAFAUDAGES - CURAGE



Coupe AA longitudinale sur la cour - Repérage des installations de chantier - Échelle 1/200

0m 2 10 m



Coupe BB transversale sur la cour - Repérage des installations de chantier - Échelle 1/200

0m 2 10 m

Projet concerné

HÔTEL DE ROHAN -DÉCORS DU R+1 - ARCHIVES NATIONALES (75)
Restauration et présentation des décors des salons du R+1
Phase PRO > Rapport de présentation
Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées

27, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris



LOT 02 : PLÂTRE - STAFF

ETAT DES LIEUX

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Les plafonds des salons du R+1 présentent des origines et des décors distincts, selon les pièces.

Dans le **Cabinet des Singes**, le plafond **plâtre** actuel **date à priori des années 1830** (période à laquelle la rosace et le plafond sculpté et peint de singeries par Christophe Huet du milieu du XVIII[e] siècle a disparu). Un **profil en voussure** [1] surmonte, sur tout le pourtour du cabinet, une **corniche peinte et dorée d'origine** [2]**, du milieu du XVIII[e] siècle**.
Des traces de gradine, utilisée pour appliquer l'enduit sont visibles sur la corniche.

Le **Salon Doré de Compagnie** dispose d'une **corniche en pâte dorée avec un décor mêlant nature** (rinceaux et petits animaux) **et musique réalisé par l'ornemaniste Pierre Lange** [3]**. Aux quatre angles de la pièce, des cartouches (ou écoinçons)** [4] **représentant des allégories de la musique** qui se détachent en relief sur **fond or**. Un **profil en voussure** [5] surmonte toute la périphérie du salon. **Le plafond plâtre, et la corniche** avec ses **médaillons d'angle** actuels ont été réalisés au milieu du **XVIII[e] siècle**. **La rosace** [6] semble dater du XIXe siècle.

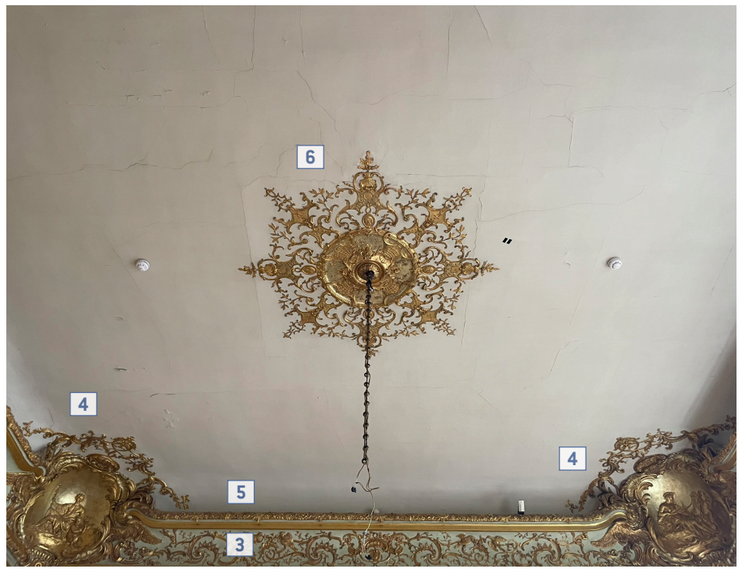
Dans les autres salons — **Salle à manger, Grande Antichambre, Cabinet des Fables, Chambre à Coucher et Petite Antichambre** — les plafonds sont en plâtre, et leurs corniches sont en staff.
Ces éléments, souvent posés sur des consoles en fer, sur des lattis mécaniques ou des augets, sont issus de **la campagne de réaménagement de 1936-1938**.
Une gorge à profil en voussure surmonte le pourtour de chaque pièce.
Lors de la dernière **campagne de restauration menée entre 2019 et 2022,** des **reprises ponctuelles** ont été effectuées sur l'ensemble des plafonds des salons avec gobetis à la chaux aérienne et enduit plâtre et chaux [7].

Rappel de l'état sanitaire

Les plafonds des salons du R+1 présentent **un état sanitaire globalement satisfaisant**, bien qu'ils aient tous été affectés par des infiltrations d'eau survenues après l'étude de diagnostic réalisée en 2019.



Cabinet des Singes, Plafond, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen
Traces de gradine dans la mise en oeuvre de l'enduit, photographie, 2024. Alix Laveau Restauration
Corniche peinte, photographie, 2024. Alix Laveau Restauration



Salon Doré, Grande rosace dorée du plafond, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen

Entre 2019 et 2022, des reprises ponctuelles ont été effectuées sous la supervision de l'ACMH F. Jeanneau, principalement au moyen d'un gobetis à la chaux aérienne et d'un enduit plâtre-chaux [7]. Aujourd'hui, plusieurs plafonds montrent **des fissures et des décollements de peinture** [8], parfois légers, parfois plus étendus et encore actifs. Un **encrassement** généralisé est également visible sur les plafonds les plus exposés aux anciennes infiltrations. L'évolution de ces altérations devra être attentivement surveillée afin d'en déterminer la nature, qu'elle soit superficielle ou liée à la structure des planchers supérieurs.



Grande Antichambre, Plafond, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen



Chambre à Coucher, Plafond et corniche, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen

Projet de restauration

Le projet d'intervention prévoit **la reprise des fissures et des lacunes** avec les mêmes techniques traditionnelles, associant **gobetis à la chaux aérienne et enduit plâtre-chaux**, sur l'ensemble des plafonds concernés, suivie d'une **remise en peinture générale**. Afin de rétablir les dispositions patrimoniales du Cabinet des Fables, la gorge de la corniche actuellement bleue sera repeinte en blanc (par le lot 05).
Les plafonds présentant des décors du XVIIIe siècle feront l'objet d'une attention particulière : le Salon Doré de Compagnie, avec sa **rosace** et ses **éléments sculptés dorés**, ainsi que le Cabinet des Singes, doté d'une **corniche peinte et dorée** d'origine.
Une attention accrue sera portée **aux zones les plus fragilisées**, notamment dans la Grande Antichambre et la Petite Antichambre, où des fissures actives et des décollements importants témoignent d'infiltrations postérieures aux reprises de 2019.
Une vigilance particulière sera également maintenue autour des **anciens points de suspension des lustres**, en particulier dans le Cabinet des Singes et le Salon Doré, où subsistent des micro-fissures rayonnantes. Une première investigation par caméra pourra être envisagée pour analyser le système d'accroche des lustres et son état sanitaire en altérant au minimum le plafond.

OPTION :
Une option est également prévue pour la **dépose en conservation puis repose de la rosace en plafond du Salon Doré**, afin de limiter tout risque de dégradation dans l'éventualité où la révision du support du lustre ou son re-câblage nécessiterait des saignées susceptibles d'endommager la rosace.

Accompagnement lot cheminée :
Les jouées existantes en bois et staff peintes en faux-marbre de la cheminée du Salon Doré de Compagnie devront être recoupées à la bonne dimension par le présent lot.

Le projet prévoit également la restauration de la cheminée en plâtre de la Petite Antichambre par le présent lot. Seule la tablette et la dalle foyère en marbre seront restaurées par le lot 06.

Accompagnement projet technique :
Plusieurs interventions sont à prévoir sur les plafonds et les corniches dans le cadre du projet d'intégration de la technique :

Saignées - Des saignées devront être réalisées ponctuellement dans les nappes de plafond, ainsi que leur rebouchage et remise en enduit, après le passage des câbles électriques. Ces saignées sont à prévoir pour la ré-alimentation des lustres, ainsi que la mise en place de nouveaux luminaires, positionnés au niveau des lustres ou encastrés au plafond (dans la Grande Antichambre et la Salle à Manger).

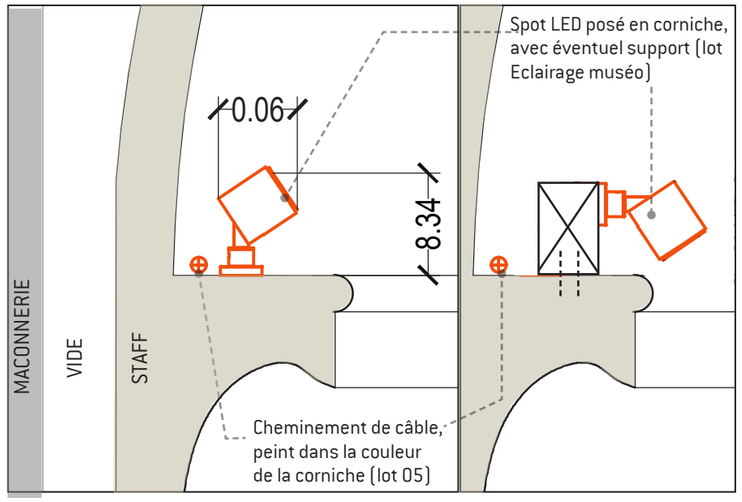
Percements - Des percements sont à prévoir à la naissance des voussures au-dessus des corniches pour permettre le tirage des câbles électriques. Ces percements seront tracés au préalable par l'électricien.

Révision de la maçonnerie et bouchement des ouvertures - La révision des murs enduits, par remaillage des fissures et enduit de propreté, supportant les nouvelles ossatures (des montants et des traverses) pour la pose des tentures des différents salons ainsi que le bouchement au plâtre de certaines ouvertures existantes sont également prévus au présent lot.
Le présent lot devra également réaliser le comblement horizontal de la trémie d'escalier technique à l'arrière du cabinet des Fables, au niveau plancher bas du rez-de chaussée, par la mise en oeuvre d'un plancher bois EI120 type PROMAT ou équivalent (voir les détails dans le carnet en annexe).

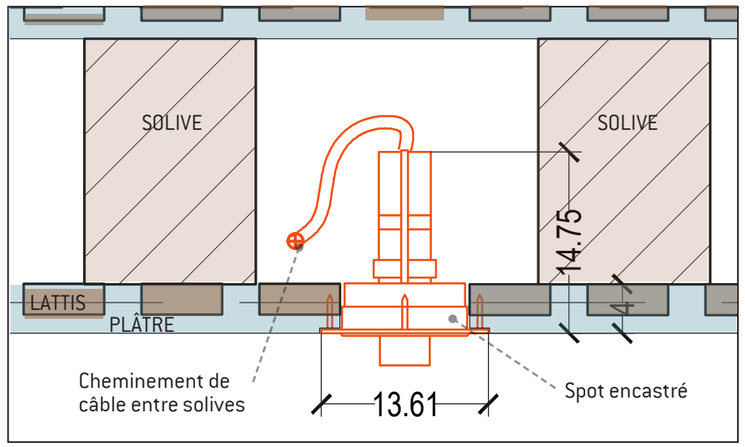
Eclairage muséographique - Concernant les éclairages muséographiques (prévus au programme de Moe de l'agence Bgc Studio, qui l'a confié à Studio Gelatic), trois types d'éclairages sont proposés pour permettre à la fois la mise en valeur des décors et des toiles peintes, l'utilisation scénographique et événementielle de l'espace, ainsi que son utilisation hors ouverture du public:

- l'installation de spots posés sur les corniches. Dans la plupart des salons (notamment ceux présentant des décors XVIIIe), les corniches présentent une profondeur importante qui permet d'y poser de manière discrète des spots.
- l'installation de spots sur les lustres. Les spots pourront se situer sur la chaîne de suspension, ou au niveau de l'accroche en plafond sur une platine. Le raccordement électriques de ces luminaires nécessite la réalisation de saignées dans la nappe de plafond, qui doivent dans tous les cas être prévues pour réalimenter le lustre lui même.
- la mise en œuvre de luminaires discrets encastrés en plafond. En effet, ce type de luminaire est adapté à l'éclairage des tapisseries dans la Grande Antichambre et la Salle à Manger, pour lesquelles un éclairage par spots au niveau des lustres et des corniches ne permettrait pas une lumière homogène permettant d'apprécier ces tapisseries. Ce type de luminaire n'est proposé que dans ces deux salons ainsi que dans la Petite Antichambre (qui ne possède pas de lustre).

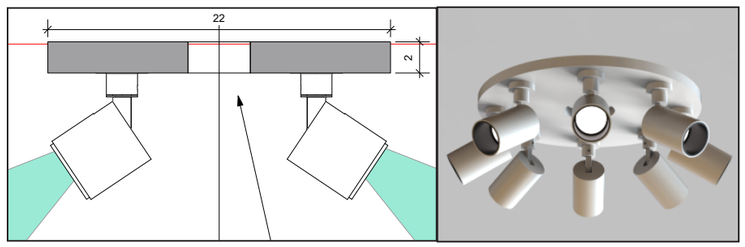
La mise en place de éclairages muséographiques fera l'objet d'essais et d'une validation par le Comité Scientifique.



Détail de principe d'intégration spot en corniche



Détail de principe d'intégration spot encastré en plafond



Détail de principe d'intégration de platines avec luminaires autour des lustres

Protocoles de restauration

Protocole de restauration des éléments sculptés en staff :

Concerne dans le Cabinet des Singes (la traverse basse passant sur la porte à deux vantaux, le cadre de la peinture de P.-V. Galland à l'Est, les traverses basse et haute du cadre du trumeau de cheminée, la traverse basse du cadre de la niche aménagée, le cadre de glace du trumeau d'entre fenêtre) et la cheminée de la Petite Antichambre

- Étude des éléments en staff, relevé des ouvrages, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux, assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC. Repérage des éléments fissurés, manquants ou cassés.
- Protection des sols (mise en œuvre en amont, par le lot parquet) et des boiseries.
- Dépoussiérage primaire sous aspiration contrôlée des surfaces .
- Nettoyage des surfaces de gypserie peintes à l'aide d'une solution aqueuse

Essais de convenance *in situ* préalable à valider avec l'architecte afin de déterminer le protocole le plus adapté.

- Décapage soigné pour dégagement au droit des parties à reprendre avec toutes sujétions de précaution au droit des éléments comportant de la dorure
- Recollage des éléments désolidarisées par injection de colle réversible telles que des colles animales
- Ouverture des fissures
- Raccords des ouvrages moulurés ou sculptés partiellement endommagés par piquage des parties décollées et réfection de même profil et nature que l'existant, toute sujétion de raccordement avec l'existant
- Restitution des éléments de décors disparus comprenant nettoyage, prise d'empreinte par estampage, réalisation de moules souples, tirage d'épreuves à base de plâtre, démoulage, ciselage, pose par incrustation et collage invisible, éventuel ancrage de petites pointes en laiton afin d'assurer la tenue de la prise du support
- Toutes sujétions de mise en œuvre, de moyens et d'accès.

Protocole de restauration de la corniche :

- Étude de la corniche, relevé de l'ouvrage, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux, assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC. Repérage des éléments fissurés, manquants ou cassés.
- Protection des sols (mise en œuvre en amont, par le lot parquet) et des boiseries.
- Dépoussiérage primaire sous aspiration contrôlée des surfaces
- Nettoyage des surfaces de gypserie peintes à l'aide d'une solution aqueuse

Essais de convenance préalable à valider afin de déterminer le protocole le plus adapté. Ces essais de nettoyage seront réalisés *in situ* et présentés à l'architecte pour validation de la méthode retenue.

- Lessivage, brossage et décapages de la peinture écaillante.
- Consolidation.
- Rebouchage des fissures par ouverture de la fissure à l'outil et rebouchage ou plâtre.
- Purge des parties dégradées.
- Ponçage des fissures rebouchées.
- Restitution des parties lacunaires.
- Dégorgement des corniches pour redonner de la nervosité à l'ensemble,
- Enduit repassé
- Ponçage
- Toutes sujétions de mise en œuvre, de moyens et d'accès

Protocole de restauration de la nappe de plafond :

- Etude de la nappe de plafond, relevé des ouvrages, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux, assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC. Repérage des éléments fissurés, manquants ou cassés.
- Protection des sols (mise en œuvre en amont, par le lot parquet) et des boiseries
- Dépoussiérage primaire sous aspiration contrôlée des surfaces
- Nettoyage, lessivage, brossage et décapages de la peinture écaillante
- Réalisation des saignées suivant tracé de l'électricien et validation MOE
- Rebouchage des saignées, compris réfection du lattis bois
- Rebouchage des fissures par ouverture de la fissure à l'outil et rebouchage ou plâtre, et incorporation d'une bande d'armature ou d'un calicot dans les zones nécessitant un renforcement des raccords.
- Purge des parties dégradées et restitution des parties lacunaires
- Enduit repassé pour ne pas avoir le fantôme des reprises
- Ponçage des rebouchages
- Toutes sujétions de mise en œuvre, de moyens et d'accès

Une réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC aura lieu avant la fin des travaux de restaurations des nappes et des corniches pour valider la fin de la restauration.



LOT 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES - PARQUETS

PARQUETS

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

La majorité des sols des salons sont constitués de parquets **à panneaux Versailles**, mais aussi plus rarement de **parquets à lames à l'anglaise**.

Les feuilles de parquet de Versailles en chêne présentes dans les salons du R+1 se répartissent en deux grandes catégories : **les plus anciennes, probablement du milieu du XVIIIe siècle, et les parquets issus de la campagne de travaux de 1936-1938 menée par R. Danis**.

Parquets anciens probablement du milieu du XVIIIe *(Cabinet des Singes et Salon Doré de Compagnie)*

Les feuilles de parquet de Versailles du **Cabinet des Singes** et du **Salon Doré de Compagnie s**ont **les plus anciennes de l'étage**. Elles font environ 980 x 980 mm pour le Cabinet des Singes et 960 x 960 mm pour le Salon Doré, bordées d'une frise de 80 à 90 mm. La pose est **clouée**, sur un **sous-parquet** constitué d'une ou deux épaisseurs de plaques de Medium bois de 20mm (découvert lors des sondages 1). Les feuilles de parquet (pour la plupart anciennes) sont assemblées traditionnellement **à tenons et mortaises chevillés**. Le calepinage n'est pas parfaitement axé sur la cheminée, mais il l'est sur certaines portes (Cabinet des Singes). Une **frise** borde les dalles foyères. Le parquet se prolonge de façon ininterrompue entre le Cabinet des Singes et le Salon Doré de Compagnie. Le parquet n'est vraisemblablement plus dans ses dispositions d'origine car il présentent de nombreuses **traces de remaniements**. Certaines feuilles ont été remplacées par des **feuilles récentes collées et non chevillées**, principalement dans les zones de passage. Ce parquet a été **restauré à plusieurs reprises** (campagnes de travaux de 1936-1938, 1982-1987). Le Salon Doré de Compagnie a fait l'objet d'une restauration récente (2019-2022) par F. Jeanneau, avec **création de tapis à lames posées à l'anglaise** dans l'embrasement entre la Salle à Manger et le Salon Doré de Compagnie.

Parquets de la campagne 1936-1938 *(Salle à manger, Grande Antichambre, Cabinet des Fables, Petite Antichambre et Chambre)*

Les feuilles font environ 980 x 980 mm, bordées d'une frise de 85 mm embrevée dans le parquet. Le bois et le débit ne présentent **pas de qualité particulière**, et la pose du fil du bois est aléatoire. Les éléments des feuilles sont **collés** et la pose est **clouée sur un sous-parquet** constitué d'un parquet à lames de 20mm (découvert lors des sondages 2).

Le calepinage est variable selon les pièces : axé sur la cheminée et les portes en enfilade dans la Petite Antichambre et le Cabinet des Fables, mais non axé sur la cheminée dans la Salle à Manger et la Grande Antichambre. Une **frise** d'environ 90 mm borde les dalles foyères.

Dans le **Cabinet des Fables**, les tapis des ébrasements sont constitués de bandes de parquet compartimentées en **losanges clouées** 3, et les coursives Nord et Ouest sont couvertes d'un **parquet à lames**.

Dans la **Petite Antichambre**, la bande de parquet de l'embrasement de la fenêtre Nord est **divisée en deux** : l'une compartimentée en losanges et l'autre posée à l'anglaise. Les parquets ont été **restaurés** en 1946 (ponçage), et certaines pièces ont fait l'objet d'interventions entre 2019 et 2022.

Dans la **Salle à manger**, le plancher a été repris par F. Jeanneau pour gagner de la hauteur sous plafond à l'étage inférieur : le parquet à panneaux Versailles a été déposé en conservation, puis reposé sur une sous-couche sur dalle en béton armé, restauré, poncé, teinté et fini. Le calepinage restauré diffère de l'original, créant **une discontinuité dans l'enfilade** avec le Salon Doré de Compagnie et la Grande Antichambre. Des **tapis à lames posées à l'anglaise ont été ajoutés dans les ébrasements des portes** (4), et une **frise** de 102 à 130 mm a été ajoutée sur tout le pourtour de la Salle à Manger. Une trémie et une trappe ont été créées en partie centrale pour le lustre de la pièce inférieure, avec une feuille de parquet rendue démontable.





Extrait sondages de parquet: sous parquet en Medium (gauche, Salon Doré) ; Sous parquet en plancher à lames (droite, Chambre à Coucher)
Agence Maël de Quelen



Parquet à panneaux et tapis de la porte dans le Cabinet des Fables, 2024.
Agence Maël de Quelen



Tapis et reprises de parquet dans la grande antichambre, photographie, 2023.
Passage de porte avec la grande antichambre, pas de tapis , photographie, 2019.
Ateliers de la Chapelle

Rappel de l'état sanitaire

Parquets anciens *(Cabinet des Singes et Salon Doré de Compagnie)*

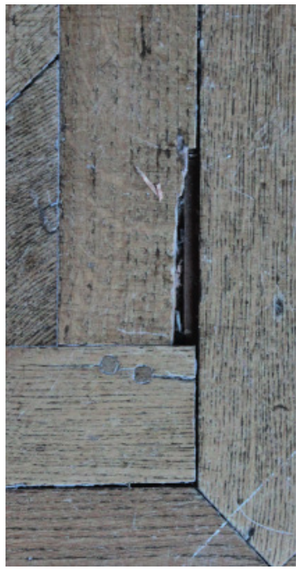
Le parquet de Versailles «ancien» du Cabinet des Singes et du Salon Doré de Compagnie présente **un mauvais état sanitaire** (accentué dans le Salon Doré par sa position au carrefour de plusieurs salons): nombreuses altérations liées **à l'usage** (tâches, coups, rayures parfois profondes), **éclats, lacunes**, **flipots mal intégrés et encrassement généralisé au droit des joints ouverts**.

Structurellement, des **affaissements localisés** s'observent dans le Cabinet des Singes devant la cheminée (dont la dalle foyère est fissurée) et dans le Salon Doré de Compagnie devant le vantail droit de la porte d'accès au Cabinet des Singes.

Parquets «tardifs» *(Salle à manger, Grande Antichambre, Cabinet des Fables, Chambre à coucher, Petite Antichambre)*

Le parquet de Versailles «tardif» de la Salle à manger, restauré entre 2019 et 2022, présente **un bon état de conservation**, mais plusieurs **modifications** (calepinage, ajout de frises, tapis à lames) ont entraîné une perte de qualité patrimoniale et une **discordance** avec les sols attenants.

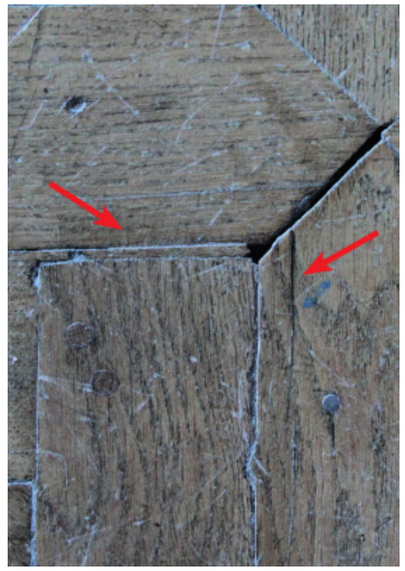
Les parquets de la Grande Antichambre, du Cabinet des Fables, de la Chambre à coucher et de la Petite Antichambre présentent **un état de conservation moyen** : altérations dues au **retrait des bois** (joints ouverts, gerces), **au temps et à l'usage** (tâches, coups, rayures, traces de ruban adhésif), **manque d'entretien** (encrassement des joints et du pore du bois), feuilles plus **usées** au droit des zones de passage, devant les portes et les fenêtres, et **reprises récentes mal intégrées**. Certaines zones présentent une « souplesse » des feuilles, des affaissements localisés, des éclats et des lacunes.



Lacune (Cabinet des Singes)



Coup profond (Cabinet des Singes)



Flipot instable, fente (Cabinet des Singes)



Joint ouvert encrassé (Cabinet des Singes)



Reprise de parquet récents mal intégrées (Grande Antichambre)



Reprise de parquet récents mal intégrées (Grande Antichambre)



Passage vers le salon de compagnie, traces de frottements de porte (Petite Antichambre)

Extrait du Rapport des Ateliers de la Chapelle , photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

L'ensemble des parquets «anciens» et «tardifs» seront **restaurés en conservation**. Leur état sanitaire ne nécessite pas de dépose complète des feuilles, mais seulement **ponctuelle**, en recherche. Aussi, le parti de restauration en conservation des parquets en chêne est guidé par un souci de **conservation maximale des bois anciens**, qui sera systématiquement privilégié au profit du remplacement des bois à neuf. L'objectif n'étant pas de «supprimer» les déformations et imperfections dues au temps et à l'usage mais de nettoyer, réparer, redonner une surface adaptée aux futures utilisations des lieux, dans le respect du support ancien. La **restauration des assemblages brisés** sera assurée par des greffes de bois ancien ou via la fourniture et pose de bois de même nature, grain, hygrométrie, que les bois d'origine. Les feuilles de parquet tardives mal intégrées au parquet ancien, feront l'objet d'un travail d'**harmonisation de teintes**.

Dans la **Salle à Manger**, le projet prévoit une **harmonisation des bois** ainsi qu'**un remplacement à neuf des deux tapis à lames récents** par la mise en œuvre de tapis de style XVIIIe siècle, de type parquet de Chantilly. L'harmonisation des bois, à réaliser *in situ* et sans dépose des éléments, aura pour objectif de vieillir les feuilles en creusant le pore du bois et en créant des irrégularités de surface.

À ce titre, les travaux seront soumis à la réalisation préalable par l'entreprise titulaire, d'un état sanitaire exhaustif, assorti d'un protocole de restauration et d'un calepinage (précisant les bois prévus restaurés en conservation sur place, les greffes, ceux prévus déposés en conservation et/ou ceux remplacés à neuf), soumis à la validation de l'architecte ACMH et des services instructeurs de la DRAC.

Une protection du parquet sur la totalité des salons (restauré comme neuf) sera mise en oeuvre via la pose d'une feutrine et d'un polyane de protection, puis d'un plancher de travail en contreplaqué, qui servira de plancher de travail et de roulement des échafaudages nécessaires à la restauration des décors peints, dorures, etc. Le traitement de finition (cire et lustrage) des parquets sera réalisé en fin de travaux, après le retrait de ces protections.

Fourniture de panneau Versailles au niveau de la dalle foyère du Salon Doré de Compagnie

Il est prévu le **décalage de la cheminée du Salon Doré de Compagnie** pour retrouver son emplacement d'origine. Dans ce cadre, la dalle foyère associée sera également décalée (par le lot 06), et **les panneaux de parquet adjacents complétés** pour s'ajuster à son nouvel emplacement. Les panneaux existants affectés par cette modification seront déposés avec soin et ré-assemblés en préservant le maximum de matière ancienne, avec des éléments de bois anciens de récupération. La frise sera reposée et retaillée aux dimensions adaptées, tandis que le support en lambourdes sera ajusté pour s'aligner avec les nouvelles dimensions de la dalle foyère.

Travaux de dépose et repose en conservation:

Des feuilles de parquet seront ponctuellement déposées en conservation pour permettre **le passage de gaines électriques** entre lambourdes, notamment au droit des portes et des cheminées, où les réseaux ne peuvent pas cheminer en plinthe. Une **découpe ponctuelle du sous-parquet** devra également être réalisée pour atteindre le niveau des lambourdes, qui pourront elles-mêmes être légèrement adaptées pour permettre le passage des réseaux. Le repérage des feuilles en dépose est indiqué sur les plans, pièce par pièce.

De même, la **frise** en bordure de la dalle foyère dans le **Cabinet des Singes** sera **déposée en conservation** pour permettre le remplacement de la dalle foyère fracturée (par le lot 06).

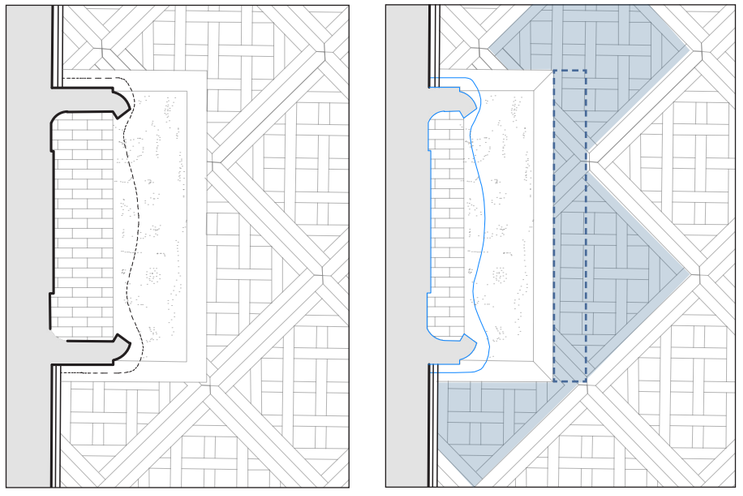
Mise en œuvre de grilles de soufflage au sol:

Dans le cadre du projet technique CVC, le projet prévoit **la mise en œuvre de grilles de reprise d'air au sol en variante** dans la **Petite Antichambre** (une grille) et le **Cabinet des Fables** (une grille). Les grilles mises en œuvre seront en **laiton** finition bronze, de même type et de même motif que celles mises en œuvre au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Rohan (photo ci-joint). Pour permettre leur installation, un **caisson métallique** en aluminium servant de plénum sera posé **par le présent lot** sous la grille au niveau des lambourdes, traité contre la corrosion et peint en noir ou dans une teinte proche, à valider avec l'architecte. Ce caisson servira de liaison avec les réseaux CVC et devra donc intégrer les réservations nécessaires pour leur raccordement. La grille en laiton sera composée d'un cadre, d'un motif ajouré conforme aux dessins validés, d'une bordure chanfreinée et d'éléments de fixation soignés.

Le parquet existant devra être **adapté** pour accueillir ces grilles, avec un complément de bois si nécessaire, et une découpe du sous-parquet ainsi qu'une modification des lambourdes seront prévus au droit de ces grilles pour leur installation.



Cabinet des Singes, Frise de la cheminée à déposer, photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle



Zone de parquet complémentaire à créer

Panneaux de parquet impactés par la modification

Plan existant (gauche) et projeté (droite) du sol après décalage de la cheminée du Salon Doré. Agence Maël de Quelen



Grille en laiton au sol au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Rohan, Agence Maël de Quelen

PROTOCOLES DE RESTAURATION

Protocoles de restauration

La restauration des parquets devra être confiée à une équipe encadrée par un restaurateur diplômé niveau 7 en conservation-restauration des biens culturels en spécialité menuiserie.

NOTA: Prise en compte du risque Plomb

Il convient de considérer que les volumes sous les parquets sont contaminés par des poussières plombées issues des peintures au plomb appliquées à l'époque de la construction du bâtiment et au cours de la première moitié du XXème siècle.

Ces poussières et gravats sont présents en quantité et les opérations de dépose de parquet devront donc être réalisées sous protections individuelles identiques à celles prévalant pour le déplombage (masques TMP3 à ventilation assistée). Les panneaux des parquets et les supports en bois seront aspirés préalablement à leur évacuation.

L'entreprise devra établir un mode opératoire relatif au traitement du plomb et décrivant les méthodologies envisagées ainsi que les protections collectives et individuelles prévues. Ce mode opératoire est soumis à l'examen du coordonnateur SPS, de la maîtrise d'œuvre, et de la maîtrise d'ouvrage.

L'entreprise doit réaliser, selon les prescriptions du code du travail, les contrôles des expositions des salarié·e·s, et un prélèvement sera requis pour chaque type de situation à risque d'exposition. Dès lors que des poussières contenant du plomb sont mesurées au poste du travail, l'entreprise devra adapter les protections individuelles et collectives à la situation selon sa propre analyse de risque.

Protocole A: Harmonisation de la teinte et finition des reprises récents mal intégrées

- Relevé complet du parquet avec repérage des pièces.
- Retrait des cires anciennes et aspiration.
- Accentuation des pores du bois par brossage (brosse métallique douce) et léger égrenage au papier abrasif.
- Tamponnage au chiffon de patines pigmentées.
- Harmonisation par ponçage en recherche et application de solution de décoloration douce, et brossage léger sur l'ensemble.
- Protection du parquet neuf via la pose d'une feutrine et d'un polyane de protection, puis d'un plancher de travail en contreplaqué.
- Traitement de finition par encaustiquage à la cire d'abeilles et lustrage du parquet.

La validation d'un essai sera réalisé au préalable pour la validation du protocole.

Protocole B: Restauration en conservation *in situ* avec dépose ponctuelle et en recherche d'éléments cassés : parquet en bon état, intervention de démontage des panneaux et remplacement de pièces très ponctuel / remplacement ponctuel de lames.

- Relevé complet du parquet avec repérage des pièces.
- Dépose avec soin des panneaux prévus en dépose.
- Dépose ou découpe ponctuelle en recherche du sous-parquet.
- Dépose en recherche des lambourdes et des scellements au plâtre.
- Remise en place de complément de lambourdes et rebouchage du sous-parquet après passage des réseaux, et scellement au mortier de plâtre.
- Restauration en conservation du parquet comprenant :
  - Allègement des cires,
  - Traitement fongicide et insecticide au revers des panneaux déposés
  - Calage et redressement des bois, en recherche, par tous moyens appropriés,
  - Démontage partiel des panneaux,
  - Reprises ponctuelles par greffes, entures, flipots,
  - Ré-assemblage des panneaux,
  - Remplacement en recherche des éléments cassés, qui seront vieillis et harmonisés en teinte avec les éléments adjacents,
  - Remplacement des fixations métalliques défectueuses par clous / pointes.
- Repose du parquet restauré, y compris coordination avec le lot électricité et plomberie pour le passage des réseaux.
- Réservations pour intégration de prises de sol (Petite Antichambre et Grande Antichambre).
- Protection du parquet neuf via la pose d'une feutrine et d'un polyane de protection, puis d'un plancher de travail en contreplaqué.
- Harmonisation, encaustiquage à la cire d'abeilles et lustrage du parquet.

Protocole C: Remplacement à neuf de feuilles de parquet (tapis et encadrement de dalle foyère)

- Relevé complet du parquet avec repérage des pièces.
- Dépose sans conservation des tapis à lames.
- Dépose avec soin en conservation des panneaux en bordure de la dalle foyère du Salon Doré de Compagnie.
- Dépose ou découpe ponctuelle en recherche du sous-parquet.
- Dépose en recherche des lambourdes et des scellements au plâtre.
- Remise en place de complément de lambourdes et rebouchage du sous-parquet, scellement au mortier de plâtre.
- Dépose partielle du support de dalle foyère du Salon Doré de Compagnie et remplacement par un lambourdage neuf pour le complément de parquet.
- Fabrication de panneaux Chantilly en chêne de récupération pour les tapis à lame, compris tout façonnage pour recréer les assemblages traditionnels à rainures et languettes, à tenons et mortaises, chevillés, traitement fongicide et insecticide de l'ensemble.
- Désassemblage des panneaux de parquet impactés par le décalage de la dalle foyère du Salon Doré de Compagnie, ré-assemblage avec des éléments en chêne de récupération, compris tout façonnage pour recréer les assemblages traditionnels à rainures et languettes, à tenons et mortaises, chevillés.
- Pose du parquet neuf, compris calage sur lambourdes pour mise à niveau, fixation clouée dito mise en œuvre existante.
- Protection du parquet neuf via la pose d'une feutrine et d'un polyane de protection, puis d'un plancher de travail en contreplaqué.
- Harmonisation, encaustiquage à la cire d'abeilles et lustrage du parquet.

Une réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC aura lieu avant la fin des travaux de restaurations des parquets pour valider la fin de la restauration.

BOISERIES

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Les salons du premier étage de l'Hôtel de Rohan présentent majoritairement des **boiseries en chêne de fabrication traditionnelle, assemblées à tenons et mortaises chevillés**. On retrouve une alternance de grands et petits panneaux dans l'ensemble des pièces, soulignée par des plinthes en applique et une cimaise en partie haute du lambris bas. Les fixations se font généralement à l'aide de vis noyées et mastiquées, et parfois sur des structures secondaires rapportées en bois de résineux mises en place par R. Danis entre 1936 et 1938 (Cabinet des Fables, Cabinet des Singes).

Dans l'ensemble, les salons partagent ainsi une **technique de fabrication classique du XVIIIe siècle**. Les distinctions principales concernent le niveau de richesse décorative (Cabinet des Fables et Cabinet des Singes très ornés), la présence de panneaux narratifs ou figuratifs, et la datation et origine des éléments.

La plupart des pièces ont connu **plusieurs campagnes de restauration, notamment entre 1936 et 1938 par R. Danis**, avec des interventions ponctuelles au XIXe et XXe siècle. Ces restaurations incluent recoupes, greffes, entures, flipots, renforts et repose de plinthes, parfois accompagnées de remaniements pour accueillir des tapisseries, tissus tendus ou menuiseries modifiées. Ces interventions expliquent que la datation exacte de certains éléments puisse être complexe, même lorsque l'origine remonte au XVIIIe siècle (Cabinet des Singes, Cabinet des Fables, Salon Doré).

Cabinet des Singes :

Datant du milieu du XVIIIe siècle, **les boiseries sont l'œuvre de Pierre Lange sous la direction de Pierre-Henri de Saint-Martin**. La pièce se distingue par son **décor narratif**, comprenant singes, arabesques, motifs floraux et sujets chinois, dorés et sculptés, parfois en staff.

Bien que la plupart des grands panneaux soient dans leur disposition d'origine, **un grand nombre de remaniements observés** (recoupes, greffes, entures, flipots, chevillages tardifs, lambris d'allèges tardifs, portes remaniées, reforts, masticages…) et de remplacements témoignent des **multiples démontages-remontages et restaurations effectués sur le décor** (campagnes 1885-1891, 1936-1938, 1939-1946, 1982-1987), qui rendent la datation des différents éléments difficile (cf. essai de datation dans les fiches par Salon en Annexe). Ces restaurations et ces remaniements sont parfois mal intégrés ou en mauvais état de conservation.

On trouve une **niche** sur l'élévation Sud, accueillant autrefois **un oratoire**. Cet ancien oratoire a fait l'objet de plusieurs remaniements et les panneaux proviennent de réemplois de différentes époques.





Cabinet des Singes:
Gauche: Niche de l'ancien oratoire [élévation Sud], photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle
Droite: Sculpture de chérubins qui orne un panneau de l'ancien l'oratoire [élévation Sud], photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle

Salon Doré de Compagnie :

Le salon est richement décoré de **boiseries sculptées, peintes et dorées** correctement adaptées à l'espace. Les lambris d'appui supportent des tissus tendus sur des châssis.

Une partie des lambris bas sont vraisemblablement **du milieu du XVIIIe siècle** (même facture que le Cabinet des Singes), des réemplois ne sont pas exclus, et certains lambris bas **ont été modifiés pour accueillir les trumeaux de cheminée**.



Salon Doré, Angle Sud-Est, photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle

Salle à Manger et Grande Antichambre :

Les boiseries de la Salle à Manger et de la Grande Antichambre **ont été installées lors de la campagne de 1936-1938 et conçues sur mesure pour mettre en valeur des tapisseries de Beauvais**. Les plinthes ont été remplacées en 2019-2022 dans la Salle à Manger lors de la campagne de restauration menée par F. Jeanneau.



Salle à manger (avant dépose des tapisseries), photographie, 2005.
François Bouquet.



Grande Antichambre (avant dépose des tapisseries)
Jean Courbeix, *Premier salon : ensemble vers la porte donnant sur l'escalier,* photographie, 1953.
Médiathèque du patrimoine et de la photographie, AP53P00588.

Cabinet des Fables :

Les boiseries actuelles ont été réalisées pour les enfants princiers en **1738** sur les dessins de l'architecte Boffrand et sculptées par Jacques Verbeckt. Elles ont été installées dans ce salon **lors de la campagne menée par R. Danis entre 1836 et 1838** et sont fixées pour la majorité des élévations **sur une structure rapportée en bois** (montants et traverses).

Ces boiseries, de style Louis XV, présentent un ensemble de composition et de construction harmonieux et homogène, avec notamment des panneaux sculptés et dorés illustrant les fables d'Ésope.

Un grand nombre de remaniements observés (recoupes, greffes, entures, flipots, etc.) et remplacements, témoignent des **multiples démontages-remontages et restaurations effectués sur le décor** lors des campagnes 1936-1938, 1939-1946, 1992-1994. Ils rendent difficiles la datation des différents éléments.



Cabinet des fables [élévations Sud et Ouest], photographie, 2008.
Archives Nationales, rep080710mpa011.

Chambre à Coucher et Petite Antichambre :

Ces deux salons présentent **des boiseries plus simples**, en bois blanc pour la majorité des panneaux. Il s'agit de lambris bas surmontés de tissus tendus. Les lambris d'appui datent majoritairement de la **restauration 1936-1938**, avec quelques éléments XVIIIe intégrés comme modèles ou réemplois.

La Petite Antichambre se distingue par **une alcôve**, aménagée par R. Danis lors de la campagne de réaménagement de 1936-1938 (sans justification historique), ainsi que par une cloison côté Ouest, installée sur une structure à pan de bois rapportée à l'instar de celle du Cabinet des Fables, et réalisée également par R. Danis.



Chambre à coucher, photographie, 2009.
Archives Nationales, fran_rep_cd_0419.



Petite Antichambre, photographie, 2025.
Agence Maël de Quelen

Portes :

Les portes sont souvent de même facture que les boiseries de la pièce, présentant les mêmes **décors sculptés** et modénatures de panneaux. Elles ont connu des **restaurations**, des **remaniements** et parfois des **remplacements à neuf** lors des différentes campagnes de travaux du XXe siècle. Elles se composent pour la majorité de deux vantaux à **double parement** en chêne, sauf pour quelques portes de service, souvent plus récentes et sans doublage au revers puisque non visible.

Les portes anciennes à double vantaux disposent d'un **chambranle** (parfois invisible), et les embrasures sont lambrissées.

Certaines portes proviennent du **réemploi,** en particulier celles de l'enfilade de la Chambre à Coucher et de la Petite Antichambre. De bonne qualité, elles étaient à l'origine installées dans l'hôtel de Soubise, même si leurs chambranles et les panneaux qui les coiffent semblent appartenir à la campagne de travaux menée entre 1936 et 1938.



Chambre à Coucher: Portes à double vantaux de l'élévation Ouest (gauche) et Nord (droite), photographie, 2019. Ateliers de la Chapelle

LOT 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES - PARQUETS

Serrurerie :

La serrurerie décorative des salons du premier étage, essentiellement de **style Louis XIV**, a fait l'objet d'un état sanitaire exhaustif au sein du rapport des Ateliers de la Chapelle - rapport de 2023. L'ensemble des salons présente des ouvrages de serrurerie **en fonte de laiton doré**, pour la plupart de modèle Fontaine Paris.

On peut noter que la porte à deux vantaux du Cabinet des Singes (P7, côté Salon Doré) comporte une serrure horizontale à coffre en fonte de laiton doré de très belle facture, provenant de la maison Fontaine Paris, qui a servi de **modèle** pour les autres serrures de l'étage.





Cabinet des Fables: Crémone (à gauche) et boîtier de serrure à gâche de répétition (à droite), photographie, 2024. Agence Maël de Quelen





Cabinet des Singes: Serrure à coffre et guide manquant. Serrurerie décorative de modèle Louis XIV - Fontaine Paris. 2023. Ateliers de la Chapelle

Volets :

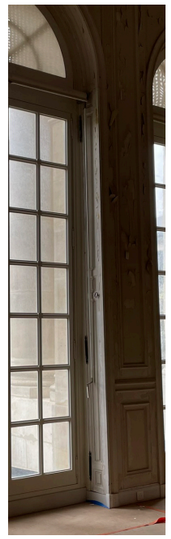
Les salons ont conservé leurs **volets en chêne peints** dans la Salon Doré de Compagnie, le Cabinet des Singes et la Chambre à Coucher (où un coffre a également été aménagé dans l'ébrasement de la baie pour ranger le volet).

Les fenêtres et portes-fenêtres du Cabinet des Fables, de la Salle à Manger, de la Grande Antichambre et de la Petite Antichambre sont habillées de **faux volets**, disposant de fausses fiches pour donner l'illusion.

Des stores ont été posés tardivement dans la majorité des pièces, venant d'ailleurs entraver le fonctionnement de certains volets.







Gauche: Chambre à Coucher, Volets, photographie, 2019. Ateliers de la Chapelle
Milieu: Salon Doré, *Volet d'une fenêtre,* photographie, 2024. Agence Maël de Quelen
Droite: Salle à Manger, *Faux volet,* photographie, 2024. Agence Maël de Quelen

Cache-radiateurs :

On retrouve des cache-radiateurs dans plusieurs salons (Salon Doré de Compagnie, Grande Antichambre, Cabinet des Fables, Chambre à Coucher), en **bois et tôles perforées**, qui ont été posés tardivement pour habiller des radiateurs installés au XXe siècle. Certains sont aujourd'hui **manquants** (Chambre à Coucher) ou présentent des **éléments lacunaires**.



Salon Doré, Radiateur et cache-radiateur d'une fenêtre, photographie, *2024.*
Agence Maël de Quelen



Cabinet des Fables, Cache-radiateur Sud, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Chambre à Coucher, Cache-radiateur disparu, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen

Rappel de l'état sanitaire

Dans l'ensemble, les boiseries présentent **un relatif bon état de conservation et ne présentent pas de désordres majeurs sur le plan structurel**. La présence de champignons lignivores, de moisissures ou de présence active d'insectes xylophages n'a pas été détectée.

Les altérations relevées sont récurrentes à l'ensemble des salons et se distinguent suivant trois catégories principales :

- Altérations conséquences des différents remaniements **liés à l'histoire des pièces**, parfois mal intégrés ou en mauvais état de conservation (adaptations des boiseries, traces de recoupes, flipots, moulures rapportées en staff, alaises, etc.) ;
- Altérations **liées à l'usage des lieux** (coups, éclats, épaufrures, jeu dans les articulations, tâches), **au temps** (retrait des bois, altération des colles, gerces, fentes, tuilage, lacunes au droit des ornements sculptés, instabilité de certaines restaurations anciennes, jeux entre certains bâtis, affaissement des vantaux de portes) ;
- Altérations **dues à un défaut d'entretien** (restaurations et/ou intégrations maladroites, empoussièrement, encrassement des bois et des joints).

Une **mauvaise intégration des équipements électriques modernes** rapportés (alarmes, issues de secours, etc.) est également notable dans plusieurs salons:

- Goulottes de câblage en PVC ;
- Percements dans certains bas de portes ;
- Câbles courant le long des moulures.

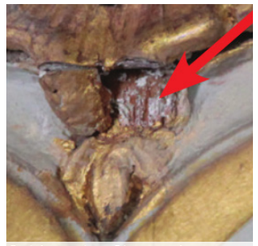
Dans certaines pièces, **la présence d'éléments rapportés au revers** (tasseaux vissés ou renforts) contraint les panneaux à ne plus « jouer » librement et **cristallise certaines déformations** (Cabinet des Fables, Cabinet des Singes).

L'accès au revers des boiseries n'ayant pas été possible pour certains salons sur une ou plusieurs élévations (Cabinet des Singes, Salon Doré, Chambre à Coucher Petite Antichambre), l'étude pourra être complétée *in situ,* au démarrage des travaux par l'entreprise titulaire, via la dépose en conservation de certains bois afin d'ajuster le protocole d'intervention.

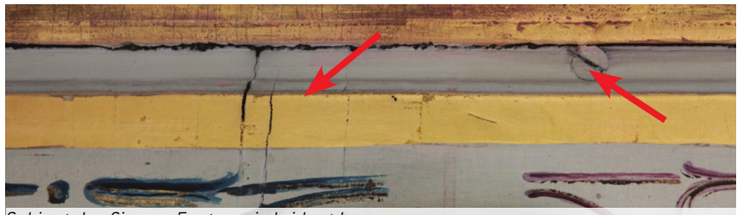
Cabinet des Singes : bon état de conservation des boiseries de hauteur.
Les altérations relevées sont principalement liées aux différents remaniements liés à l'histoire du cabinet et à ses diverses occupations, à l'usage et au temps.



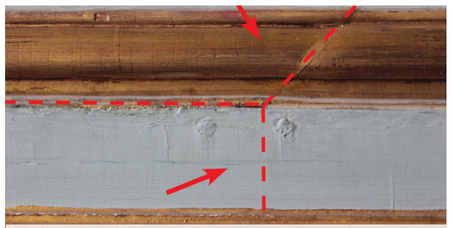
Cabinet des Singes: Moulure rapportée, instable



Cabinet des Singes: Lacune



Cabinet des Singes: Fentes, vis bridant le panneau



Cabinet des Singes: Trace de recoupe, longueur du bâti modifiée



Vantail de porte, alésage



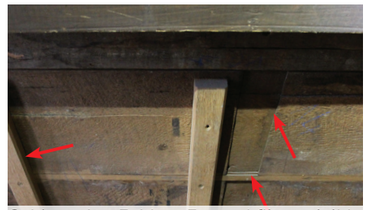
Cabinet des Singes: Fente, plinthe mal intégrée (trop haute)

Extrait du Rapport des Ateliers de la Chapelle , photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle

Cabinet des Fables : bon état de conservation des boiseries de hauteur. S'agissant de la **structure des boiseries de hauteur** visible au droit de leur revers (élévations Nord et Ouest), l'analyse des Ateliers de la Chapelle a permis de mettre en lumière les multiples problèmes de conservation des panneaux anciens, pour la plupart **tuilés** ou **fendus**. Cette altération - fréquente sur les boiseries datant du XVIIIe siècle - semble avoir été traitée par le passé via l'ajout d'anciens renforts montés à queue-d'aronde, aujourd'hui déposés, et remplacés par l'ajout de tasseaux de renfort en chêne, vissés sur les panneaux, empêchant les panneaux de «jouer» librement et **cristallisant ces derniers dans leurs «déformations».**
Les altérations relevées sont principalement liées aux différents remaniements (démontage, déplacement, remontage) liés à l'histoire du cabinet, et à l'usage des lieux, au temps et au défaut d'entretien.







Cabinet des Fables: Fente / flipot visible au revers et tasseaux de renfort en chêne vissés empêchant les bois de jouer librement, tasseau monté à queue d'aronde déposé.
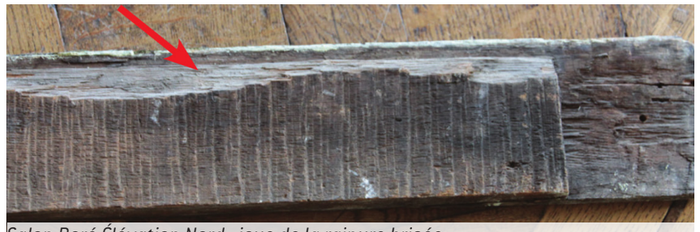




Cabinet des Fables: Panneau tuilé, joints ouverts, fentes sous-jacentes

Salon Doré de Compagnie : état de conservation moyen des boiseries de hauteur. Les altérations relevées sont principalement liées aux différents remaniements liés à l'histoire du cabinet et à ses diverses occupations, à l'usage, au temps, et à un défaut d'entretien.

Localement, des **désolidarisations de certains éléments de boiseries** les uns des autres (dues aux retraits des bois et peut-être à de légers mouvements de maçonnerie) ont été observés, ainsi que des **déformations de panneaux de lambris** et la présence de plinthes et de panneaux de **lambris bas instables** (fixations murales instables, assemblages fendus ou brisés), notamment au droit des élévations Nord et Sud du salon.



Salon Doré Élévation Nord : joint ouvert, assemblage brisé, lambris instable



Salon Doré Élévation Nord : joue de la rainure brisée

Extrait du Rapport des Ateliers de la Chapelle , photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle

Salle à Manger et Grande Antichambre : bon état sanitaire des lambris de hauteur

Les altérations relevées sont principalement **liées au travail des bois et à l'usage**:

- écaillage de la peinture sur les parois du mur Nord de la Salle à Manger
- localement dans la Grande Antichambre : des tâches et des coulures le long du mur de refend Nord ;
- rétractation des panneaux d'imposte des portes d'enfilade
- bridage des panneaux de lambris par les mastics et les couches de peinture les empêchant de jouer librement
- désolidarisation des plinthes de leur support ;
- présence de coups et de rares éclats sur les moulures des chambranles de portes et sur les portes ;
- présence d'un montant d'ébrasement de baie fendu ;
- présence de vantaux de portes légèrement gauches ;
- serrures et crémones ne fonctionnant pas bien et serrure changée maladroitement (Grande Antichambre)
- percements et pièces métalliques fixées dans les moulures, lambris et plinthes autour des baies dans la Grande Antichambre
- présence d'éléments électriques modernes mal intégrés.



Salle à manger: Trumeau fenêtre : détail percements et pièces métalliques



Salle à manger: Bas de porte gauche (vantail droit). Élévation Est : câble courant le long du chambranle.

Chambre à coucher et Petite Antichambre : bon état de conservation des boiseries de hauteur

Les boiseries de ces deux salons ont révélé de nombreuses traces de recoupes, modifications, adaptations et restaurations. Les altérations sont principalement dues **au temps**, à **l'usage** et à un **défaut d'entretien** :

- coups, éclats, percements pour les installations techniques anciennes
- fentes et joints ouverts,
- présence de clous et agrafes
- instabilité des sabots et plinthes
- quelques rares lacunes sur les ornements sculptés
- le cintre, le gauchissement et l'affaissement de vantaux de portes
- instabilité des mastics vieillissants
- l'empoussièrement et l'encrassement des moulures, des ornements saillants et des finitions.



Chambre à coucher: Vantail gauche de la porte Sud - Traverse basse rabotée, fentes



Petite Antichambre: Greffe instable



Petite Antichambre: Fente



Petite Antichambre: Lacune



Petite Antichambre: Joint ouvert

Extrait du Rapport des Ateliers de la Chapelle , photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle

Serrurerie :

L'état sanitaire des ouvrages de serrurerie est relativement **bon**. On relève cependant des **lacunes récurrentes** : certaines vis manquantes, certains guides de tringles ou tirettes absents, **grippage** de certains verrous, **oxydation** assez généralisée de la finition, altérée, défauts de fixation de certains boîtiers et **frottements** de gâches sur les parquets. La Chambre à Coucher et la Petite Antichambre ont également des boîtiers de serrure ou boutons de portes **manquants** pour certaines portes.

Projet de restauration

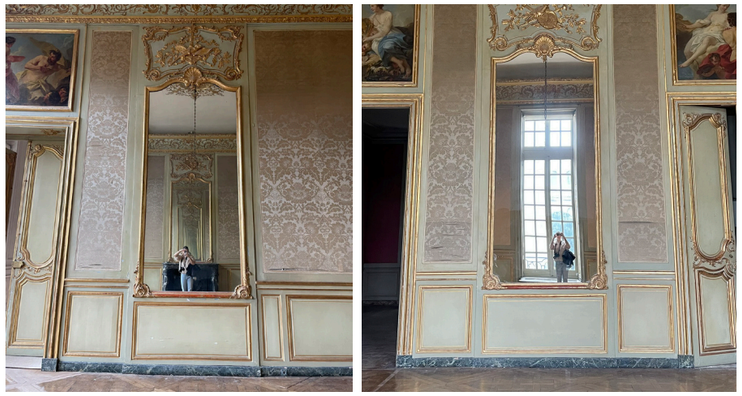
Le parti d'intervention pour l'ensemble des salons propose une **restauration en conservation *in situ* des boiseries**, avec dépose en conservation uniquement pour les éléments nécessitant un traitement en atelier, tels que les portes, volets, glaces et trumeaux de glace, les boiseries présentant un mauvais état de conservation nécessitant une restauration approfondie en atelier (Salon Doré de Compagnie), et les boiseries devant être modifiées pour l'accueil de nouvelles tapisseries (Salle à Manger).
Certains panneaux seront également déposés puis reposés pour permettre le passage de réseaux technique et la mise en place de terminaux (voir repérage sur le carnet d'élévations).

L'ensemble des boiseries feront l'objet par l'entreprise titulaire du marché de travaux, d'un relevé d'état sanitaire assorti d'un calepinage et protocole d'intervention avant toute dépose, soumis à la validation de l'architecte ACMH et des services instructeurs de la DRAC.

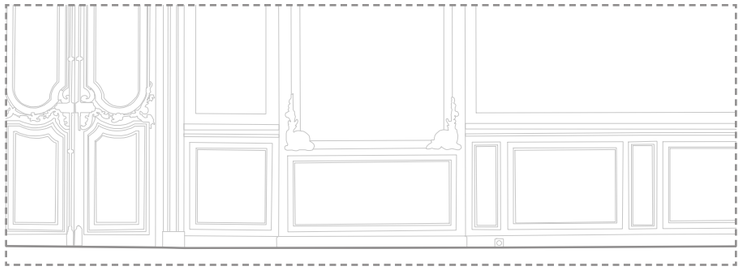
Cabinet des Singes et Cabinet des Fables :
Dans le Cabinet des Singes et le Cabinet des Fables, les boiseries ayant fait l'objet de nombreuses restaurations, leurs «mouvements» sont aujourd'hui «cristallisés» par l'ajout *a posteriori* de tasseaux au revers de certains des panneaux. Aussi, **elles ne présentent pas de désordres structurels majeurs qui pourraient justifier une dépose totale des lambris**. Leur **restauration *in situ*** permet de limiter les dégâts importants qu'une dépose et transport en atelier pourrait occasionner sur les mastics, staff, polychromies et dorures.
Le protocole de travaux prévoit une restauration en conservation **sans détuilage des panneaux** via la reprise et le bouchement des lacunes et des trous présents en faible quantité. En effet, le détuilage des panneaux apparaît peu envisageable compte tenu de leur déformation déjà très marquée et de la perte des clés d'origine. Par ailleurs, une telle intervention, lourde et impliquant un apport d'humidité, risquerait de compromettre la bonne conservation des décors.

Salon Doré de Compagnie :
Pour le Salon Doré, le projet prévoit **la dépose en conservation de certaines boiseries** (lambris bas instables Nord et Sud, portes, volets intérieurs, glaces et cadres de glaces) pour **leur restauration approfondie en atelier** et la **restauration sur place par dépose, des panneaux pouvant être révisés et restaurés *in situ*.** Cette dépose permettra par ailleurs l'inspection des revers des boiseries ainsi que la révision des assemblages et fixations.

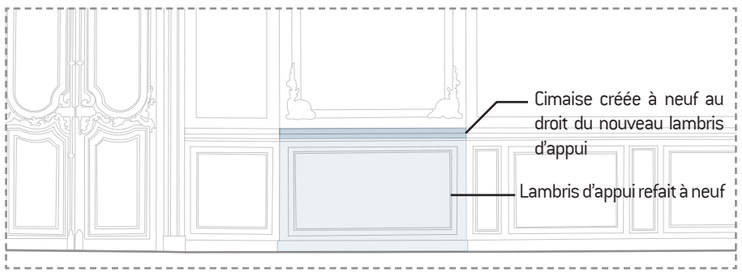
Le projet prévoit également l**e remplacement des lambris bas sous les deux miroirs** des élévations Nord et Est par deux lambris d'appui de la même hauteur que les panneaux adjacents, avec la conservation au maximum de la matière ancienne. Les cimaises pour ces deux lambris d'appui neuf seront également restituées en continuité des cimaises existantes, afin de les faire régner au sein du salon.



Salon Doré, Photographie de l'élévation Nord (gauche) et Est (droite)
Trumeau redescendant plus bas que la cimaise (90cm, soit une hauteur de console)



Élévation Nord Salon Doré, état existant avec lambris adapté à la taille du miroir



Élévation Nord Salon Doré, état projeté avec lambris d'appuis neuf

Salle à Manger :
Les boiseries de la Salle à Manger dateraient des travaux de restauration par R. Danis en 1936. Parfaitement adaptées à la pièce, elles ont été dessinées et fabriquées en vue de recevoir et mettre en valeur trois tapisseries de la manufacture de Beauvais qui ne seront pas reposées. En lieu et place, le projet muséographique prévoit d'y installer (par un lot muséographie) trois tapisseries des Gobelins de «l'Histoire d'Achille» dont les nouvelles dimensions nécessitent l'adaptation des boiseries actuelles.

Plusieurs options avaient été proposées en phase APS. Celle retenue lors du CS n°05 se caractérise par:

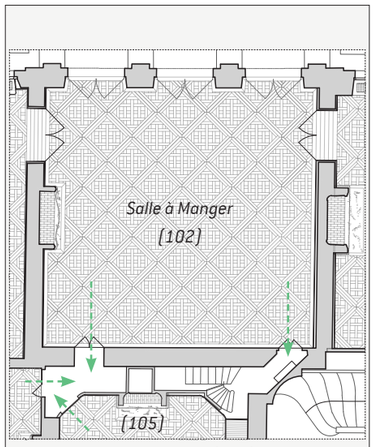
- un **traitement simple** du support des tapisseries par l'**ajout d'un châssis support** (par le présent lot) revêtu d'une tenture sombre (par le lot 08a) permettant de mettre en valeur les tapisseries et facilitant les jonctions avec les lambris existants conservés.
- le **centrage** sur la hauteur des tapisseries entre elles, pour une lecture claire de l'ensemble (certaines tapisseries ont encore leur bordure, d'autres non).
- la **suppression des deux portes existantes** sur l'élévation Est, puisqu'elles ne peuvent pas être maintenues en raison de leurs positionnements en conflit avec le nouvel emplacement de la tapisserie. Les deux portes à deux vantaux, de facture début XXe siècle, seront déposées (par le présent lot) et conservées au sein des Archives Nationales. L'accès au dégagement sera maintenu depuis le Cabinet des Fables et la Chambre à Coucher.

En conséquence, le **projet prévoit:**

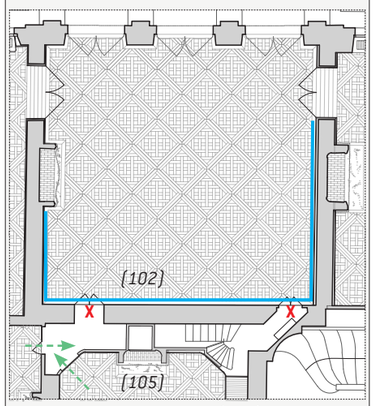
- **la restauration en conservation *in situ* des boiseries non modifiées**
- **la dépose sans conservation** des lambris situées au-dessus de la cimaise là où seront posées les tapisseries.
- **la dépose en conservation des lambris bas** pour transport en atelier afin de **restaurer et modifier ceux impactés par l'accueil des nouvelles tapisseries.** La matière ancienne des lambris bas devra être récupérée au maximum pour la création des nouveaux lambris les remplaçant.
- **la fourniture à neuf et pose de châssis** servant de support aux tentures.
- **la fourniture à neuf et pose de tasseaux** servant de support aux tapisseries.
- **la fourniture à neuf et pose de tablettes de finition** en bois premettant le recul du nu des tentures par rapport au lambris d'appui.

Les parties à transformer et à fabriquer à neuf le seront de façon traditionnelle, via l'emploi de bois de même nature, grain et dureté que les bois d'origine.
La révision de la maçonnerie support (par le lot 02), les bouchements des ouvertures des portes (par le lot 02), et la mise en place d'une nouvelle ossature de montants et traverses (par le présent lot) pour la pose de cette tenture neuve (par le lot 08a) seront également prévus.

LOT 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES - PARQUETS



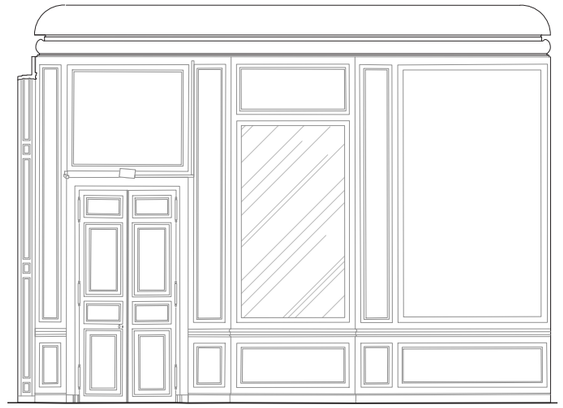
Etat actuel - salle à manger (102) - Plan



Etat projeté - salle à manger (102) - Plan

Légende :

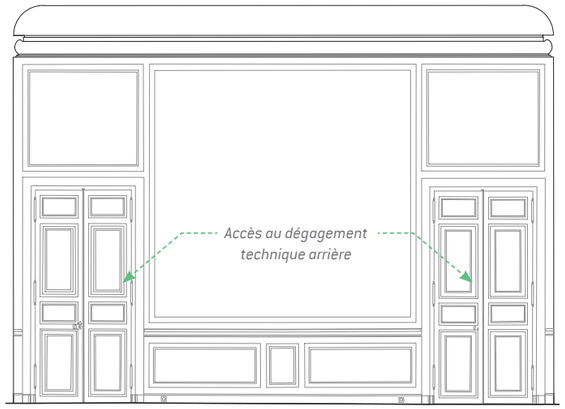
- *Etat existant*
- *Etat projeté*
- X *Accès supprimés*
- *Accès maintenus existants*



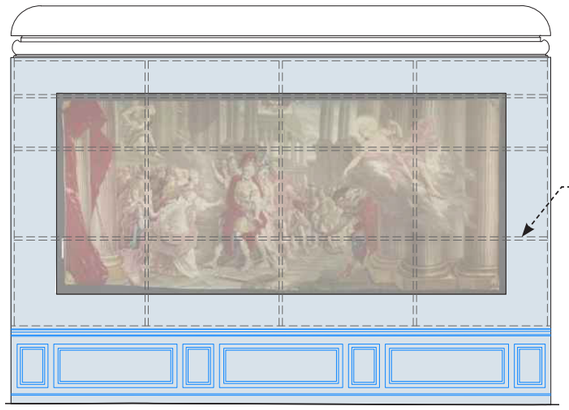
Etat actuel - salle à manger (102) - Elévation Nord



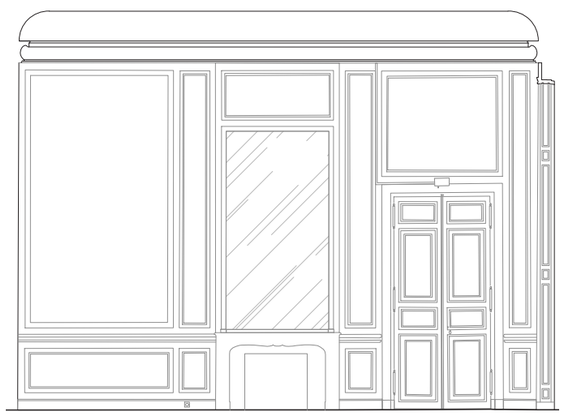
Etat projeté - salle à manger (102) - Elévation Nord



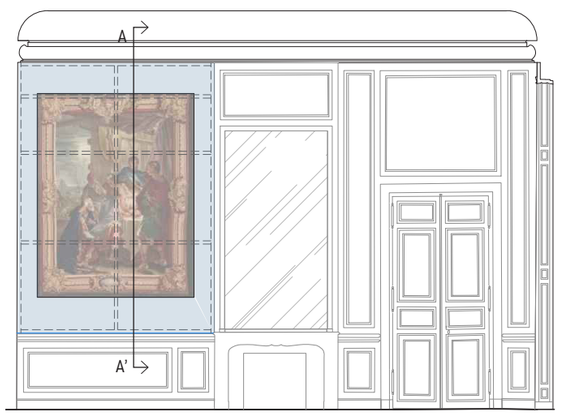
Etat actuel - salle à manger (102) - Elévation est



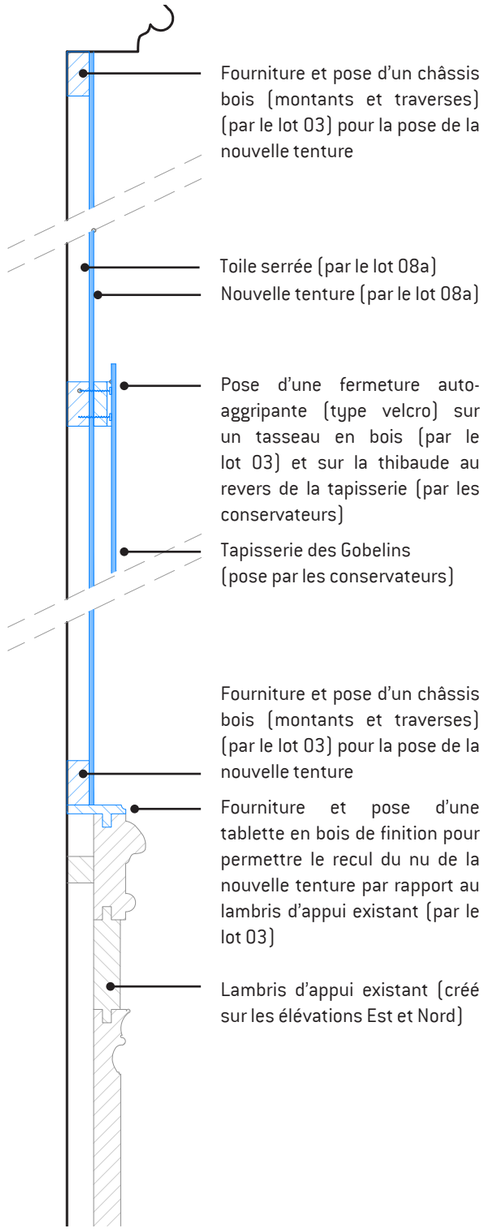
Etat projeté - salle à manger (102) - Elévation est



Etat actuel - salle à manger (102) - Elévation Sud



Etat projeté - salle à manger (102) - Elévation Sud



Coupe AA' de principe sur le système d'accroche des tapisseries et pose d'une tenture sur un nouveau châssis en bois

Grande Antichambre :

Parfaitement adaptée à la pièce, elles ont été dessinées et fabriquées en vue de recevoir et mettre en valeur des tapisseries de Beauvais (déposées et en cours de restauration en 2019, non reposées depuis). Le projet muséographique prévoit de ré-installer ces tapisseries au sein de leur emplacement d'origine (par un lot muséographie). Aussi, le **parti d'intervention prévoit la restauration en conservation *in situ* des boiseries, avec dépose en recherche pour restauration en atelier des panneaux et éléments présentant des déformations** (cf. Vantaux de portes). En outre, une purge soignée des éléments exogènes encastrés (goulottes électriques, etc.) sera effectuée par le présent lot.

Chambre à Coucher et Petite Antichambre :

Pour les boiseries en bon état de conservation, **le projet propose leur restauration en conservation *in situ***. Les portes, glaces et trumeaux de glace seront déposés en conservation pour une restauration en atelier.
Dans la Petite Antichambre, un complément de boiserie sera prévu au niveau de l'ancienne grille de ventilation existante, à déposer sans conservation.



Grille de soufflage, photographie 2024.
Agence Maël de Quelen
Grille à déposer, et complément de boiserie à réaliser au droit de l'ouverture pour la boucher.

Cache-radiateurs :

Le projet prévoit **la restauration des cache-radiateurs existants encore en place**. **Des renforts en bois** seront prévus sous la partie ouvrante de **l'ensemble des cache-radiateurs.** Suite à la réunion de présentation de l'APD indice 0 du 15/12/2025, il a été décidé de ne pas créer d'assise sur les caches radiateurs pour des raisons de sécurité et afin de ne pas gêner le système de soufflage d'air chaud prévu depuis les caches radiateurs dans certaines pièces.

Dans le **Salon Doré de Compagnie**, les façades des caches radiateurs aujourd'hui disparues seront **restituées à neuf**, ainsi que **les éléments lacunaires des cache-radiateurs de la Grande Antichambre**. De même, dans le **Cabinet des Fables**, le cache-radiateur disparu sera **restitué** dans les mêmes dispositions que celui existant encore en place.

Le projet prévoit également **la restitution des cache-radiateurs dans la Chambre à Coucher**, même si seul le radiateur Sud sera remplacé. Le radiateur Nord sera déposé sans conservation et non remplacé.





Emplacement actuel des radiateurs dans la Chambre à Coucher. La restitution des cache-radiateurs est prévu au projet.

Les cache-radiateurs seront déposés et reposés au besoin en **accompagnement des lots techniques** pour la dépose des radiateurs et autres réseaux techniques existants.

Dans un cache-radiateur de la **Grande Antichambre**, une partie de la façade du cache-radiateur (environ 20cm*20cm) sera adaptée pour être **transformée en trappe**, afin de permettre le branchement de câbles à la prise événementielle prévue installée à l'intérieur du cache radiateur (par le lot 09).

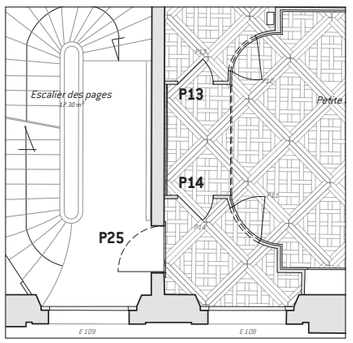
Volets:

Le projet prévoit **la dépose en conservation pour transport et restauration en atelier** de l'ensemble des volets intérieurs, puis leur repose.

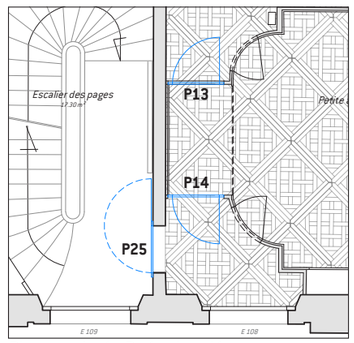
Portes :

Le projet prévoit **la dépose en conservation pour transport et restauration en atelier** de la majorité des portes intérieures, puis leur repose (voir repérage sur les élévations pièce par pièce et carnet des menuiseries). Certaines portes peuvent être restaurées *in situ* en raison de leur bon état de conservation.
Pour l'ensemble des portes anciennes, le projet prévoit **la restauration en conservation de l'ensemble des éléments de serrurerie** et **le remplacement des éléments manquants** par des éléments neufs identiques (de type Fontaine Paris ou équivalent).
Certaines portes nécessitent une modification:

- **le remplacement de la porte P14 située dans la niche de la Petite Antichambre par une porte sous tenture d'une unité de passage,** adaptée à la réception d'un parement type Dibond ou équivalent, d'une épaisseur d'environ 5 mm, fourni et posé par un lot tiers (lot Muséographie). Le vantail sera calibré pour garantir l'affleurement parfait avec le nu fini du revêtement mural après pose du parement. La coordination inter-lots est à la charge du présent lot. La porte devra également être munie d'une barre antipanique élégante s'inscrivant dans l'aménagement muséographique, et d'un système de butée ou de dispositif de retenue à 90°.
- **le remplacement de la porte P13 dans la niche de la Petite Antichambre par une porte sous tenture identique à la nouvelle porte P14, afin d'avoir un traitement symétrique de l'alcôve.**
- **le remplacement de la porte P25 du dégagement de secours menant à l'Escalier des Pages par une porte EI30 d'1 UP ouvrant en symétrie et à 180°,** posée au nu extérieur par rapport au sens d'ouverture. La porte devra être munie d'un système de butée ou de dispositif de retenue (mécanique ou magnétique permanent) afin de se bloquer en position ouverte contre le mur après son ouverture pour ne pas créer de saillie dans l'escalier en cas d'évacuation. La porte devra être munie d'une serrure électrique encastrée avec contrôle d'accès aux deux faces (serrure au présent lot pour raccordement par l'électricien en sortie de menuiserie) asservie à la sécurité incendie, d'un ferme porte et d'une barre anti-panique (au présent lot)



Plan existant R+1 du dégagement vers l'escalier des Pages (dégagement accessoire pour l'évacuation du public)



Plan projeté R+1 du dégagement vers l'escalier des Pages (dégagement accessoire pour l'évacuation du public)

PROJET DE RESTAURATION

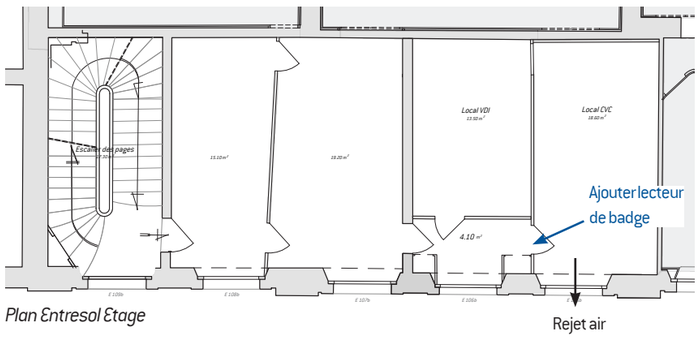


Vue sur porte condamnée du dégagement accessoire depuis l'Escalier des Pages



Vue sur porte condamnée du dégagement accessoire depuis la Petite Antichambre

- dans la **Chambre à Coucher**, la porte menant à l'espace technique du Cabinet des Fables sera **déposée et stockée**. Le projet d'aménagement à cet emplacement est détaillé dans la partie du projet muséographique.
- la mise en œuvre d'un **système de maintien en position ouverte ou en position fermée** de un ou plusieurs vantaux, en lien avec le parcours muséographique (voir portes concernées dans les tableaux synthétiques et le détail de traitement du passage entre le Salon Doré et la Petite Antichambre dans la partie projet muséographique)
- **l'ajout d'une serrure électrique à la porte d'accès au local technique à l'entresol** par le présent lot pour contrôle d'accès pas lecteur de badge une face.



Plan Entresol Etage

Enfin, la porte P25 et la porte de la Grande Antichambre devront également être équipées de contacts de portes encastrés et passe câbles encastrés, fournis et posés par le présent lot, avec le câble en attente pour raccordement par le lot Electricité.

Serrurerie :

Le projet propose pour les ouvrages de serrurerie, une **restauration en conservation et fourniture d'ouvrages en remplacement de ceux lacunaires** (vis et guides manquants, etc.), de modèle similaire à l'existant, provenant de chez Fontaine Paris (voir carnet de détail).

Plinthes :

Le projet prévoit pour l'ensemble des salons **une dépose en conservation de la majorité des plinthes** (voir repérage en élévation) **et leur restauration en conservation *in situ.***

Le projet prévoit **la dépose sans conservation et le remplacement à neuf des plinthes et sabots des chambranles modernes** mis en œuvre lors de travaux de restauration récents dans la **Salle à Manger** et **partiellement dans la Grande Antichambre**. Les nouveaux éléments seront en chêne massif et présenteront un profil en accord avec les lambris de la pièce, à valider par l'architecte.

La dépose des plinthes permettra notamment **le passage de réseaux électriques à l'arrière des lambris en partie basse (par le lot 09)** afin de cheminer d'un point à un autre dans les pièces. Dans ce cadre, le présent lot devra réaliser ponctuellement **une découpe de la traverse basse du lambris bas derrière la plinthe** pour permettre le tirage de gaines électriques (par le lot 09). En effet, l'espace de vide disponible en partie basse des lambris n'est pas toujours suffisant pour passer des réseaux à l'arrière.

Pour l'ensemble des plinthes existantes, **les percements de prises existants seront rebouchés** et les nouveaux percements pour les nouvelles prises seront réalisées soigneusement, suivant le tracé de l'électricien à valider avec l'architecte.

Dans **la Salle à Manger et le Salon Doré de Compagnie**, la plinthe sera adaptée pour accueillir une partie amovible, formant **une trappe invisible**, qui permettra l'accès à une prise événementielle prévue installée à l'arrière de la plinthe. La mise en œuvre sera de même type que celle existante au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Rohan.



Arrière de la plinthe dans la Grande Antichambre: l'espace vide en dessous du lambris n'est pas suffisant pour passer des gaines électriques des découpes ponctuelles seront réaliser pour aider au tirage des réseaux , photographie 2025. Agence Maël de Quelen



Trappe invisible mise en œuvre dans une plinthe au RDC de l'Hôtel de Rohan (Grand Salon) , photographie 2025. Agence Maël de Quelen

Châssis de tenture et support de tapisserie :

Le projet prévoit **la révision des châssis de tenture existants** (par le présent lot) dans le cadre du remplacement des tentures dans **le Salon Doré de Compagnie et la Petite Antichambre**, ainsi que **la dépose sans conservation des châssis de tenture existant dans la Chambre à Coucher**, où la tenture est supprimée et remplacée par un papier peint (par un lot muséographique).

Le projet prévoit également **la dépose sans conservation des toiles de jutes existantes** (en mauvais état de conservation) à l'emplacement des tapisseries dans la Grande Antichambre et **la révision des ossatures** supports pour la repose des tapisseries. Comme décrit plus haut sur la coupe de principe de la pose des tapisseries dans la Salle à Manger, le projet comprend également l'installation d'une nouvelle tenture (par le lot 08a) sur la nouvelle ossature en bois, ainsi que la mise en œuvre d'une fermeture auto-aggripante (type velcro) sur un tasseau fixé par dessus la tenture. Cette même fermeture type Velcro sera cousue sur la thibaude au revers de la tapisserie.

Accompagnement du projet technique :

Dans le cadre du projet technique, des **percements et réservations** pour les passages de réseaux et l'installation des terminaux électriques seront tracés par l'électricien et validé par l'architecte, et réalisé soigneusement par le menuisier dans les boiseries (notamment pour les blocs secours, les prises et les attentes pour les bras de lumière). L'emplacement des terminaux et le cheminement des réseaux électriques est décrit dans les plans techniques.

Une **trappe invisible** est à créer dans un lambris de la Grande Antichambre pour dissimuler le tableau de commande de l'éclairage situé à l'arrière dans le projet.

Baguette sur le pourtour des tentures du Salon Doré : Le présent lot devra également fournir et poser des baguettes (dorées par le lot 05), d'environ 4cm de large, sur tout le pourtour des tentures du Salon Doré de Compagnie. Le profil de la moulure qui reprendra le profil des moulures des lambris bas, devra au préalable avoir été validé par l'architecte. Ces baguettes devront couvrir le bord des tentures sur environ 1cm et seront fixées à l'aide de vis en laiton à tête goutte de suif.

ETAT DES LIEUX

TRUMEAUX

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Dans l'ensemble des salons, les trumeaux de glace sont généralement placés en ressaut par rapport aux lambris latéraux, au niveau des cheminées ou à l'entre-fenêtre.
Chaque trumeau comporte un cadre mouluré accueillant une ou deux glaces. Les cadres des miroirs sont en bois mouluré, doré ou en staff et sont fixés par vis en applique, noyées et mastiquées, parfois cloués au panneau. Les glaces d'origine ont souvent été déposées au XIXe ou XXe siècle et remplacées lors de campagnes de restauration (voir sous-chapitre sur les miroirs).
Les trumeaux ont en effet subi de nombreux remaniements ou sont issus de réemplois, visibles par des recoupes, greffes, entures et traces de restauration. On constate notamment que dans plusieurs salons, leurs dimensions ne correspondent pas à celle de la cheminée.

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet prévoit, pour tous les trumeaux, une dépose en conservation des bordures sculptées pour transport et restauration en atelier, qui permettra également de procéder au nettoyage et à la restauration des miroirs (par le lot 07). Dans la Salle à Manger, Grande Antichambre et la Petite Antichambre uniquement, les bordures pourront être déposés et restaurés *in situ.*

Salon Doré de Compagnie:
Comme décrit précédemment, les lambris d'appui sont remplacés dans le Salon Doré au droit des deux miroirs des élévations Nord et Est par deux lambris d'appui de la même hauteur que les panneaux adjacents (voir élévations plus haut). Le projet prévoit donc la dépose et la modification de la hauteur du trumeau en atelier, ainsi que la diminution des montants verticaux de la bordure de miroir, afin de correspondre à la nouvelle dimension de miroir souhaitée pour faire régner la cimaise. Le raccord au niveau de la découpe de la bordure sculptée devra être invisible.



Salon Doré: Trumeau de cheminée et cheminée ne faisant pas la même largeur, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen



Cabinet des Fables, Trumeau de la cheminée sculptée [élévation Ouest], photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Petite Antichambre : Trumeau de cheminée, photographie 2024.
Agence Maël de Quelen

PROTOCOLES DE RESTAURATION

Protocoles de restauration

La restauration des boiseries, des menuiseries intérieures et de la serrurerie devra être confiée à une équipe encadrée par un restaurateur diplômé niveau 7 en conservation-restauration des biens culturels en spécialité menuiserie.

Restauration en recherche de boiseries *in situ* (sans dépose préalable) – niveau 1 (suivant repérage en élévation)

- Étude des boiseries, relevé des ouvrages, référencement par salon, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux (cf. élément en staff), assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
  Nota : le protocole précisera la méthodologie des éventuels désassemblages (cf. localisation des éléments vissés pour désassemblages, mode de dépose des plinthes, etc.).
- Pour les salons ne présentant pas de décors peints: au préalable, un allègement par grattage de la couche de finition et une purge des mastics rapportés permettra de dégager les rainures des bâtis et de libérer les panneaux afin que ces derniers puissent de nouveau, «librement jouer». Cette opération sera soumise à la réalisation préalable d'un essai de dégagement soumis à la validation de l'architecte ACMH et de la DRAC.
- Extraction des vis et clous apocryphes (rapportés et inadaptés), remplacement par des chevilles ou rebouchage à la cire dure.
- Vérification des restaurations anciennes et, au besoin, dépose des restaurations instables ou maladroites ou menaçant la conservation des boiseries. Les masticages et greffes instables des lambris seront purgés et remplacés. (Pas de vérification et restauration de l'ensemble des assemblages car pas de dépose pour transport A/R en atelier)
- Stabilisation des gerces et des joints ouverts.
- Rebouchage des joints ouverts supérieurs à 1,5mm au moyen de flipots de bois (les flipots ne devront en aucun cas apporter de nouvelles contraintes).
- Ajustage de greffes de chêne sur les éclats et les lacunes perturbant la lisibilité d'ensemble du décor.
- Relevé des lacunes perturbant la lisibilité d'ensemble du décor et propositions de restitution dessinées par les sculpteurs. Ces dessins devront être soumis à l'architecte pour validation. Préparation du support préalable pour avoir des plans de collages nets. Réalisation de mortaises de la zone à greffer. Le grain et le fil devront être pris en compte dans le choix du greffon.
- Vérification et remplacement ponctuel des châssis en bois pour fixation des tentures.

Dépose-repose de boiserie pour vérification et restauration sur place - niveau 2 (suivant repérage en élévation)

- Réalisation d'un examen visuel afin de déterminer le mode de fixation des lambris et la méthodologie adaptée à la dépose.
- Étude des boiseries, relevé des ouvrages, référencement par salon, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux (cf. élément en staff), assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
  Nota : le protocole précisera la méthodologie des éventuels désassemblages (cf. localisation des éléments vissés pour désassemblages, mode de dépose des plinthes, etc.).
- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé lors des déposes.
- Dépose des boiseries. Toute dépose éventuelle de boiseries sera effectuée par désassemblage, les découpes ne sont pas autorisées (sauf cas exceptionnel, soumis à la validation préalable de l'architecte ACMH).
- Dépose des plinthes en conservation, compris mise en œuvre de cales de support des lambris. Les plinthes clouées seront déposées au moyen d'un coin en bois enfoncé par un marteau. Un pied de biche en appui sur une cale et le lambris ainsi que sur l'intérieur de la plinthe pourra être utilisé si besoin pour décoller la plinthe du lambris. Les clous à caractère exogène seront retirés des plinthes. Les clous dont les têtes ont été dégagées seront retirés via une tenaille sur une cale de protection ou bien coupé à la scie oscillante.
- Restauration des boiseries suivant le même protocole que décrit en niveau 1
- Vérification approfondie de l'état sanitaire des boiseries au revers et au besoin traitement insecticide et fongicide par pulvérisation et/ou injection à la seringue d'un produit non aqueux et non gras compatible avec les finitions dans les zones infestées.
- Injection de résine (type Paraloïd B72) dans les zones de bois vermoulu
- Vérification et restauration de l'ensemble des assemblages.
- Repose des boiseries dans les règles de l'art de l'ensemble, à l'identique de l'existant, incluant l'installation d'échafaudages légers et les protections spécifiques.

Restauration approfondie en atelier des boiseries, portes, volets intérieurs, bordures de miroirs – niveau 3 (suivant repérage en élévation)

- Réalisation d'un examen visuel afin de déterminer le mode de fixation des lambris et la méthodologie adaptée à la dépose.
- Étude des boiseries, relevé des ouvrages, référencement par salon, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux (cf. élément en staff), assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
  Nota : le protocole précisera la méthodologie des éventuels désassemblages (cf. localisation des éléments vissés pour désassemblages, mode de dépose des plinthes, etc.).
- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé lors des déposes.
- Dépose des boiseries, portes et volets pour transport en atelier. La dépose généralisée des portes et des volets intérieurs et leur restauration en atelier est préconisée au vu de leur état de conservation, et afin de limiter les dégradations pendant la durée des travaux.
- Vérification approfondie de l'état sanitaire des boiseries avec un niveau de dégradation avancé (Salon Doré), des portes et des volets intérieurs, et au besoin traitement insecticide et fongicide par pulvérisation et/ou injection à la seringue d'un produit non aqueux et non gras compatible avec les finitions dans les zones infestées.
- Injection de résine (type Paraloïd B72) dans les zones de bois vermoulu ;
- Restauration des boiseries, portes et volets suivant le même protocole que décrit en niveau 1.
- Vérification et restauration de l'ensemble des assemblages.
- Démontage partiel de certains bâtis pour l'alésage des panneaux le nécessitant.
- Reprise et ajustage des désaffleurements perturbant la lisibilité d'ensemble ;
- Vérification et renforcement éventuel des alésages instables.
- Recadrage des portes et reprise du jeu au battement afin qu'il soit régulier.
- Révision et nettoyage de la serrurerie et des articulations et restauration si nécessaire.
- Emballage, transport et repose dans les règles de l'art de l'ensemble, à l'identique de l'existant, incluant l'installation d'échafaudages légers et les protections spécifiques.
- Remise en jeu des vantaux de portes et des volets intérieurs.
- Repose de la serrurerie.

Fourniture et pose de nouveaux panneaux de boiseries (boiseries neuves Salle à Manger, suivant repérage en élévation et baguettes neuves du Salon Doré de Comganie)

- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé lors des déposes.
- Relevé précis des dispositions existantes, dépose en conservation et transport en atelier des boiseries supprimées pour récupérer le maximum de matière ancienne avant démolition.
- Réalisation de dessins d'exécution des nouvelles boiseries et baguettes à valider avec l'ACMH, intégrées dans la globalité du salon concerné.
- Création de lambris neuf de façon traditionnelle, via l'emploi de bois de même nature, grain et dureté que les bois d'origine.
- Assemblage aux boiseries existantes par tenons et mortaises, fixation identique à celles existantes.
- Mise en œuvre éventuelle de montants et traverses en support des boiseries neuves lorsque ceux existants ne sont pas adaptés.
- Création de baguettes sur le pourtour des tentures du Salon Doré de Compagnie
- Emballage, transport et repose dans les règles de l'art de l'ensemble, incluant l'installation d'échafaudages légers et les protections spécifiques.

Une réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC aura lieu avant la fin des travaux de restaurations des boiseries, des menuiseries intérieures et de la serrurerie pour valider la fin de la restauration.

LOT 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES - PARQUETS

ETAT DES LIEUX

LUSTRERIE ET BRAS DE LUMIÈRE

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Dans l'ensemble des salons, à l'exception de la Petite Antichambre, un ou plusieurs **lustres provenant du Mobilier national** avaient été installés lors de la campagne de travaux de **1936-1938** menée par Robert Danis. Tous les lustres ont depuis été déposés en conservation en vue d'être **restaurés par les Archives Nationales**, mais leur accroche est encore présente.

Dans le Cabinet des Singes, le lustre à cristaux de style Louis XV, provenant du Mobilier national et posé en 1936-1938, avait été déposé et restauré en atelier puis reposé lors de la campagne de restauration de 1987. Ce lustre a depuis été déposé mais l'accroche est encore présente.

Dans la Grande Antichambre, deux lustres provenant du Mobilier national avaient été installés en 1936-1938. Ils ont été rapidement complétés par trois autres lustres comme le montre une photographie de 1953. Aujourd'hui, les lustres ont été déposés mais les accroches sont toujours présentes.

Plusieurs pièces sont ornées de **bras de lumière dorés** de chaque côté de la cheminée. Dans le **Cabinet des Fables et la Chambre à coucher,** ils sont à **deux branches**. Dans la **Petite Antichambre,** le trumeau de cheminée est décoré de deux bras de lumière, à gauche **trois branches** et à droite **deux branches.**

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet de restauration prévoit un **accompagnement pour la remise en place de l'ensemble des lustres** installés en 1936, qui seront **restaurés en interne par les Archives Nationales**, à l'exception de la Petite Antichambre. Les **dispositifs d'accroche**, toujours en place, seront **vérifiés, restaurés ou remplacés à neuf (par le lot 02)** suivant leur état de conservation. Des dispositifs d'éclairage complémentaires seront intégrés au sein des lustres, en parfaite intégration visuelle et dans le respect de leurs dispositions, et la câblerie existante sera remplacée à neuf.

Le projet prévoit la **réinstallation de bras de lumière** de chaque côté des cheminées dans les trois salons présentant un «état XVIIIe» (**le Cabinet des Singes, le Salon Doré de Compagnie, le Cabinet des Fables**). Les paires de bras de lumière d'époque XVIIIe seront **mises en place par les Archives Nationales.** Le présent projet ne prévoit que la **mise en place de câbles électriques (par le lot 09) en attente derrière les trumeaux de cheminée de ces salons** (câblerie à remplacer pour le Cabinet des Fables où les bras de lumière existent déjà). **Les bras de lumière existants dans la Chambre à Coucher et la Petite Antichambre seront déposés sans conservation par le présent lot. Les percements des boiseries pour le passage des câbles seront également réalisés par le présent lot.**







Cabinet des Singes, *Élévation Sud après dépose des boiseries*, photographie, s.d [1983-1984]. Archives Nationales

Salon Doré, photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle

Salle à manger, photographie, 2005. François Bouquet.



Grande Antichambre, Jean Courbeix, *Premier salon : ensemble vers la porte donnant sur l'escalier,* photographie, 1953. Médiathèque du patrimoine et de la photographie



Cabinet des fables, photographie, 2005. Archives Nationales, fran_rep_cd_0445.



Chambre à coucher, photographie, 2009. Archives Nationales, fran_rep_cd_0419.



LOT 04 : MENUISERIES EXTÉRIEURES

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris

ETAT DES LIEUX

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Les menuiseries extérieures des salons du premier étage de l'Hôtel de Rohan ont fait l'objet de travaux de restauration récents:

- Restauration et fabrication à neuf des menuiseries extérieures sur la façade Ouest (entreprise Métiers du Bois) en 2016.
- Restauration et fabrication à neuf des menuiseries extérieures sur la façade Est (entreprise Aubert Labansat) en 2019.

Le complexe de vitrage est identique sur les deux façades : vitrage de MP Vitrage avec Verre soufflé/Résine/Verre 22,1 (épaisseur totale 7,5mm).

Le vitrage mis en place engendre de très bonnes performances de contrôle des UV (Transmission UV < 1%) mais de faibles performances de contrôle thermiques et pas de contrôle IR.

PROJET DE RESTAURATION

Rappel de l'état sanitaire

Les menuiseries présentent un état de conservation satisfaisant.

Projet de restauration

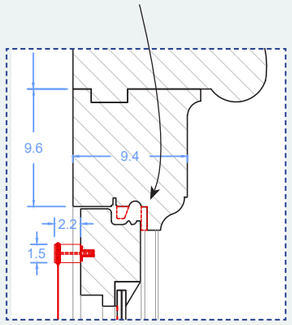
Les dispositions patrimoniales existantes ne permettant pas l'installation d'un système de renouvellement d'air entièrement automatisé, il a été choisi de mettre en place sur le 1er étage un système de ventilation en simple flux grâce à la mise en œuvre de grilles d'entrées d'air (de 45m3/h) installées dans les menuiseries des salons Ouest, et par des bouches et grilles d'extraction installées dans les Salons Est.

Chaque reprise des salons Est sera ensuite gaînée jusqu'à l'entresol de l'étage pour se rejeter dans une grille installée au niveau de l'un des ouvrants existants en imposte.

A/ Création d'une amenée d'air sur l'ensemble des menuiseries des salons de la façade Ouest (Cabinet des Singes, Salon Doré, Salle à Manger, Grande Antichambre)

Le projet prévoit la mise en œuvre de prise d'air dans les traverses hautes des bâtis dormants des menuiseries extérieures des salons Ouest (13 menuiseries). L'entreprise procédera au retrait du joint d'étanchéité au niveau de la traverse intermédiaire, et réalisera une rainure dans le dormant côté extérieur pour obtenir une fente de ventilation, permettant un débit d'air de 45m3/h (calcul à vérifier par le présent lot). La création des prises d'air devra être réalisée *in situ*, les moyens d'accès sont à la charge de l'entreprise ainsi que les retouches de peinture dans la teinte de la menuiserie existante après intervention.

Création d'une amenée d'air par le retrait du joint d'étanchéité et la création d'une rainure dans le dormant pour obtenir une fente de 5mm d'épaisseur sur la largeur de la traverse intermédiaire (intervention in-situ)



Extrait carnet de détails menuiseries extérieures



Exemple de menuiserie du château de Moulines, Maine et Loire - mise en place de prise d'air dans le dormant

B/Mise en place de stores intérieurs

Dans le cadre du projet muséographique et de restauration des grands décors de l'étage, le projet prévoit également **la mise en œuvre de stores intérieurs occultants dans l'ensemble des salons,** afin d'accompagner la présentation des espaces et leurs nouveaux usages (scénographie, projection, concerts, etc.) mais également climatique dans une perspective de gestion «passive» de la température au sein des salons.

Les stores seront mises en œuvre sur chaque vantail pour permettre ne pas entraver l'ouverture des menuiseries. Ils seront fixes et sans enrouleurs mais ils pourront occasionnellement être déposés. Pour cela, les tringles (ou baguettes) de fixation sur chaque ouvrant devront être amovibles (par exemple par un système de vissage sur des douilles encastrées dans les bois des vantaux). La finition de la tringlerie sera prévue en laiton. Des barres de lestage devront être mis en œuvre en partie basse dans des fourreaux prévus lors de la confection de la toile du store. Les stores devront permettre une bonne protection contre la chaleur tout en protégeant les décors des rayons UV et IR. **Le coefficient d'occultation sera de 1% pour la Grande Antichambre, la Salle à Manger et la Chambre à Coucher** afin de conserver les tapisseries à l'abri des rayonnement lumineux **et de 5 % pour le reste des salons.** Afin de d'avantage bloquer les apports solaires passifs, il pourra être envisagé de mettre en œuvre des stores isolants thermiques qui réfléchissent la chaleur des rayons solaires (type gamme Thermic de chez Mermet ou équivalent). La vue vers l'extérieur et la lumière naturelle sont conservées grâce à la transparence du tissu, variable suivant les salles et leur nouvel usage. La teinte des toiles sera soumise à la validation du Comité Scientifique.

La mise en œuvre des stores devra être réalisée in situ.

Le projet prévoit également **la dépose sans conservation des stores actuellement en place** dans les salons Ouest, ainsi que du voilage existant fixé sur les menuiseries extérieures du Cabinet des Fables et sur les impostes cintrées des portes fenêtres de la Salle à Manger (curage au lot 01).



Cabinet des Fables, photographie, 2025. Agence Maël de Quelen



Salle à manger, photographie, 2025. Agence Maël de Quelen



Exemple de mise en œuvre de stores fixes sur vantaux, Château de Chantilly



Exemple de tringle droite avec douille, entreprise Gauthier et Co

C/ Pose de films solaire IR

Le projet prévoit d'ajouter sur l'ensemble des menuiseries extérieures un film solaire IR bloquant 75% du rayonnement et de teinte claire afin de garantir la plus grande discrétion possible.

D/ Pose d'un système de blocage de l'ouverture des menuiseries

Suite à la réunion du 15/12/2025, il est proposé d'ajouter sur l'ensemble des menuiseries extérieures un système de blocage en position semi ouverte, type entrebailleur encastré, en finition laiton, pour des raisons de sécurité lorsque les fenêtres sont ouvertes pour l'aération pendant les horaires d'ouverture au public (voir détail ci-contre et carnet de détails).

D/ Création d'une grille de rejet dans deux ouvrants de l'entresol de l'étage

Afin de permettre le rejet de la VMC (ventilation mécanique contrôlée), un ouvrant existant en imposte de l'entresol de l'étage sera adapté pour accueillir une grille à la place du vitrage (E105b, voir repérage sur le plan du projet technique exposé en fin de rapport, ainsi que dans le carnet de détail des menuiseries extérieures).

Le projet prévoit la dépose en conservation du vantail, la dépose sans conservation des verres existants, la pose d'une maille fine de couleur noire (RAL et motif de la maille à préciser en phase chantier) dans la feuillure du verre, et enfin la repose du vantail dans le dormant.



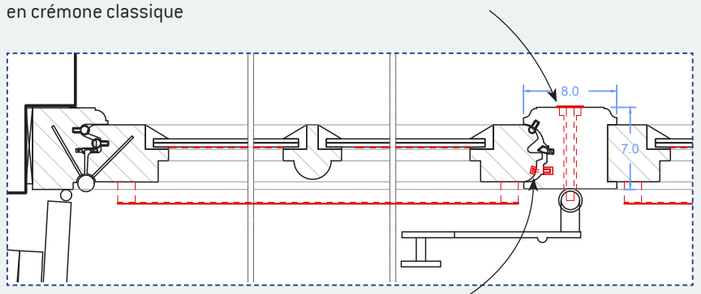
Vue d'une menuiserie existante de l'entresol de l'étage, état existant (à gauche) et avec intégration d'une maille fine (à droite)

OPTION: Installation d'un dispositif d'ouverture de secours par carré pompier

Le projet prévoit en option l'adaptation d'une menuiserie (probablement la W105, à confirmer en phase chantier) pour y installer un dispositif type carré pompier permettant l'ouverture en urgence par les pompiers depuis la façade extérieure.

L'intégration du carré pompier sera réalisée au niveau de l'espagnolette existante, qui devra être modifiée pour être utilisée comme une crémone classique depuis le salon intérieur en entraînant l'axe du carré pompier.

OPTION:
Intégration d'un dispositif d'ouverture de secours par carré pompier sur une menuiserie de la Grande Antichambre, avec modification de l'espagnolette pour utilisation en crémone classique



Intégration d'un entrebailleur en laiton encastré dans le profil mouton à gueule de loup



LOT 05 : RESTAURATION DES DÉCORS ET FONDS PEINTS - DORURE - PEINTURE - TOILES PEINTES

ETAT DES LIEUX

DÉCORS PEINTS ET FONDS PEINTS

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

1/ Décors peints du Cabinet des Singes :

Les décors peints du cabinet des singes sont l'œuvre du peintre ornemaniste **Christophe Huet** aidé de ses collaborateurs : **Dutour** pour les animaux et **Crépin** pour les paysages, sur **les boiseries de Pierre Lange**. Le décor du cabinet, orné de 13 scènes peintes et dorées, est exécuté entre **1751-1753** lors du réaménagement des salons du premier étage de l'hôtel de Rohan par l'architecte Pierre Henri de Saint-Martin.

Nota : Des travaux de déposes en conservation des boiseries en 1983 ont révélé la présence de dessins préparatoires au fusain sur les murs sous-jacents et la présence de deux panneaux de glace masqués. Ces découvertes n'ayant pu être approfondies par une étude archéologique, laissent supposer un état antérieur à 1751, peut-être en partie ré-employé pour les lambris d'appuis.

Les différentes occupations du cabinet entraînent des **remaniements** et **restaurations** : au début du XIXe siècle, dépose d'un panneau pour l'aménagement d'une porte de service dans le mur Est, disparition du plafond voûté peint sur toile dans le même esprit que les boiseries d'après les inventaires historiques, etc; au milieu du XXe siècle, une **dépose et repose conservatoire** sera effectuée lors de la Seconde Guerre mondiale, pour s'achever par la dernière restauration, menée dans les années 1980, par l'entreprise ARCOA.

Techniques d'exécutions et identification des décors

Préparation : Les peintures d'origine sont réalisées sur des panneaux en bois, recouverts d'une **préparation blanche/écrue**, d'origine huileuse ou à la colle, comblant les pores du bois et rendant lisse la surface des panneaux. Cette préparation recouvre également les enduits de la corniche.

Par endroits, des **poncifs** (dessins préparatoires) ont été appliqués sur cette couche de préparation, visibles sous la couche superficielle par transparence, laissant deviner que le projet dessiné n'a pas toujours été respecté par le peintre.

Fonds-peints : Une **première couche riche en liant de peinture recouvre la préparation**, d'une teinte caractérisée comme «*vert d'eau très pâle*» par les sondages stratigraphiques d'Anaglyphe en 2019 et «*blanche-bleutée*» dans le cadre des études complémentaires menées par Alix Laveau. Cette dernière souligne les traces d'application au pinceau et traces de brosse de cette couche de peinture, qui reçoit les scènes et les décors.

Notons que le rapport d'Anaglyphe a identifié en 2019, deux couches complémentaires (*n'ayant pas fait l'objet de commentaires au sein du rapport d'A. Laveau de 2024*) : une seconde couche de peinture, fine, identifiée comme «jaunâtre» par Anaglyphe qui pourrait correspondre à de la salissure (cf. nicotine); et une dernière couche, ponctuelle, identifiée comme «vert d'eau» qui pourrait correspondre à une mise en œuvre de 1936-1938 sous Robert Danis, en restitution de la teinte d'origine.

Décors peints du XVIIIe siècle peint par Huet :

Les scènes sont peintes «en **transparence** avec des **glacis de manière aquarellée**, selon ce type de décor du XVIIIe siècle. Les couches se superposent avec peu d'empâtements. La **palette est très colorée**, lumineuse, mise en relief par le fond clair». (*cf. Extrait du rapport d'A. Laveau de 2024, page 51*). On relève également une «spontanéité dans l'adresse picturale» dans l'exécution des peintures dirigées par C. Huet.



Traitement par touches diluées [mur Nord, boiserie surmontant chien dressé], photographie, 2024. Alix Laveau Restauration



Décors peints du cabinet, photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle

ETAT DES LIEUX

Décors peints du XIXe siècle peint par Galland :

Certains panneaux : en imposte au droit de la porte à deux vantaux modifiée de l'élévation Nord; au droit de la porte dérobée de l'élévation Est et au droit du soubassement de l'ancien oratoire de l'élévation Sud, ne sont plus d'origine. Reconstitués au XIXe siècle pour des raisons de remaniements de la pièce ou d'altérations trop importantes, ils ont fait l'objet **d'un traitement pictural différent** par leur auteur, le peintre Galland.

En effet, les reconstitutions présentent une teinte, notamment de fond plus «jaune» ou «grisée», qui contraste avec le reste du décor des boiseries, laissant supposer que le peintre s'est basé sur un état encrassé et jaune. Ainsi, ces peintures refaites sont dominées par une valeur «chaude».

Le **traitement pictural est également différent de celui du XVIIIe siècle**. Les traces de dessin préparatoire sont ici visibles, effectuées au graphite au sein des scènes figurées. **Les figures sont peintes en épaisseur et de manière plus couvrante, «fermées», contrastant avec la légèreté et l'aspect «aquarellée» du traitement par C. Huet**. Notons également l'absence de réseau de craquelures, quasi absents pour les éléments plus récents du XIXe siècle.

La corniche : La corniche surmonte les décors de boiseries, assurant la jonction avec le plafond. Elle présente une frise courbée en berceau, composée d'un enduit plâtre travaillé à la gradine, recouvert, comme pour les panneaux, d'une **couche préparatoire de teinte écrue**, puis d'une **couche de peinture blanche plus froide** tirant vers le «gris-bleuté» (*cf. Dénomination d'A. Laveau p. 54*), ornée de motifs décoratifs peints de manière diluée et aquarellée.

Dorure : Les compositions des panneaux sont soulignées par des **filets dorés** - **bandes de dorure à la feuille** - que les Ateliers Alix Laveau supposent posés sur une mixtion. Ces bandes présentent plusieurs reprises, la dernière intervention visible datant de la restauration des années 1980 par ARCOA.

En outre, les décors peints sont soulignés par de **nombreux rehauts dorés**, présents dans les guirlandes et les parties décoratives probablement réalisés à la coquille.



Traitement des feuillages par Galland, photographie, 2024. M. Lombard



Traitement des feuillages par Huet, photographie, 2024. M. Lombard

2/ Fonds peints de l'ensemble des salons du R+1, à l'exception des décors peints du Cabinet des Singes :

Les fonds peints unis des salons du R+1 présentent des teintes variées et sont différentes de leurs teinte-s d'origine. Ils sont relativement récents puisque la dernière couche de peinture de chaque salon a été appliquée au XXe siècle.

Les **boiseries du Salon Doré de Compagnie** présentent des **fonds peints** de **teinte «vert pâle»**, mis en œuvre lors de la campagne de travaux de 1982-1987 vraisemblablement en restitution de la teinte d'origine du milieu du XVIIIe siècle.
Les **plinthes** sont aujourd'hui peintes d'un **décor de faux-marbre** de teinte vert-olive veinée de noir et blanc, mis en œuvre dans les années 80. Une ancienne couche de dorure à l'eau, sous-jacente, a été relevée sous le décor de faux-marbre.
Les **fonds peints ont été réalisés avec une peinture à la colle** et présentent une couche actuelle de finition de **teinte vert pâle** (qui semble correspondre à celle présente sur les boiseries). Ces dernières semblent avoir été peintes d'un «blanc de roi» à l'origine.

Les **boiseries de la Salle à Manger** présentent des **fonds peints** de **teinte «blanc crème»** et celles de la **Grande Antichambre** présentent des **fonds peints** de **teinte «blanche».** Ces teintes ont été mises en œuvre au XXe siècle (date inconnue), par dessus la couche la plus ancienne (de teinte «vert d'eau» qui avait été appliquée lors de la campagne de travaux de Robert Danis de 1936-1938).

Les **plinthes de la Grande Antichambre** sont peintes en faux-marbre **rouge-brun veiné blanc**, cohérentes et en échos avec les dispositions de la cheminée en marbre. Celles de la Salle à Manger étaient initialement peintes en faux-marbre avant la campagne de travaux de 2019-2022 de F. Jeanneau qui prévoyait une reprise dito-existant. Elles ont **été remplacées par des plinthes de couleur blanche (non mentionné dans les DOE).**

Les **fonds peints du Cabinet des Fables** semblent avoir été très **largement repris** - voir entièrement - lors de la remise en place et adaptation des boiseries datant de la première moitié du XVIIIe et provenant de l'hôtel de Soubise, au sein de l'hôtel de Rohan en **1936**. En effet, les sources textuelles indiquent une **teinte d'origine «vert» ou «vert d'eau»** qui semble avoir été entièrement décapée lors de la remise en peinture 1936 et même avant.

LOT 05 : RESTAURATION DES DÉCORS ET FONDS PEINTS - DORURE - PEINTURE - TOILES PEINTES



Angle Nord-Est du Salon Doré de Compagnie, photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle



Fond peint et plinthe de la Salle à Manger, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen



Fond peint et plinthe de la Grande Antichambre, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen

ETAT DES LIEUX

La **dernière couche picturale aujourd'hui visible** est de teinte **«bleu blanchâtre»**. (cf. Rapport Anaglyphe 2019). Elle pourrait dater de 1936 mais cette teinte n'est pas cohérente avec la datation des boiseries.

Les plinthes en faux-marbres du Cabinet des Singes ont été réalisées lors de la restauration par ARCOA dans les **années 1980.** Le décor peint a été directement appliqué sur une sous-couche claire sur support bois.
Le décor, assez **«maladroit»**, présente un motif en incohérence avec la nature, teinte et motif du marbre de l'actuelle cheminée du Cabinet des Singes. Ses dispositions rappellent toutefois celles des plinthes de la ***grande singerie du château de Chantilly*** (également peinte par Christophe Huet) cohérentes avec les motifs de la cheminée en marbre du salon du château.

Les **sondages stratigraphiques** effectués dans le cadre du premier diagnostic de F. Jeanneau de 2019, complétés par les études complémentaires de 2024 de N. Mariotti se contredisent. Il n'existerait pas de stratigraphie sous-jacente pour l'Atelier Mariotti alors que le BET Anaglyphe semble déceler une couche «bleu soutenu» sous-jacente intermédiaire et des vestiges de «couche verte», peut être d'origine XVIII.

Les **boiseries de la Chambre à Coucher** et de la **Petite Antichambre** présentent des **fonds peints** de **teinte «vert-jaunâtre»**, mis en œuvre au XXe siècle (date inconnue), par dessus la couche la plus ancienne (de teinte «vert d'eau» qui avait été appliquée lors de la campagne de travaux de Robert Danis de 1936-1938).
Dans la Petite Antichambre, le décor sculpté de l'alcôve et de ses portes est souligné par des rehauts rouge-bordeaux. Cette couche a été appliquée sur la couche «vert-jaunâtre» des fonds peints mis en œuvre au XXe siècle (date inconnue). Elle recouvre la couche la plus ancienne (des rehauts rouge-bordeaux qui avait été appliquée lors de la campagne de travaux de R.Danis.
Les **plinthes de la Chambre à Coucher** sont peintes en faux-marbre **vert olive veiné blanc**, cohérentes et en échos avec les dispositions de la cheminée en marbre. La teinte de celles de la **Petite Antichambre est identique à celle des boiseries.**



Boiserie de hauteur [élévation Sud], photographie, 2024. Maël de Quelen



Décor faux marbre du Cabinet des Singes, photographie, 2024. Maël de Quelen



Rehauts de l'alcôve, photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle

Rappel de l'état sanitaire

1/ Décors peints du Cabinet des Singes :

Altération des panneaux peints :

Les **panneaux de boiseries** présentent des **désordres structurels du support** bois avec notamment des **mouvements de tuilages** et des **désaffleurs** entre les planches ayant été traités via la mise en œuvre de **flipots** et de **mastic**. Les **mouvements**, vraisemblablement cristallisés par l'ajout de tasseaux vissés au revers des boiseries, **impactent toutefois quelque peu les décors peints et leur présentation.**

Les boiseries présentent également des **désordres liés au temps et à l'usage. Un réseau de craquelures «d'âge»** est présent de façon étendue sur les panneaux centraux du XVIIIe siècle, notamment à l'endroit des scènes figuratives. Ces craquelures «sont dues au séchage des films d'huile et aux sollicitations mécaniques provoquées par les mouvements du bois» (*cf. Rapport A. Laveau 2024, p. 56*). **Quelques lacunes d'origine accidentelle** ont été repérées, laissant apparaître la préparation sous-jacente. **De nombreuses éraflures et les éclaboussures rouge-brunes** sont visibles principalement en partie basse. Tandis que les parties hautes tels que les génies et les feuillages présentent davantage un **état d'usure de la couche picturale.** Un **encrassement généralisé des décors** a été mis en évidence lors des tests de nettoyage**, formant un voile gris et atténuant les contrastes colorés**.

Les décors peints ont fait l'objet de **plusieurs campagnes de restauration** qui ont généré des **désordres de la couche picturale**. Ces campagnes ont eu pour objectif : d'harmoniser les parties reconstituées au XIXe siècle avec le reste du décor XVIIIe, notamment au-dessus de la porte d'entrée dans le cabinet ; de réintégrer les fentes comblées par des mastics ou des flipots ; de reprendre les contours des parties dorées et de reconstituer des parties usées.
Le **travail de réintégration** mené dans le cadre des dernières restaurations, et notamment de celle d'ARCOA dans les années 1980, a fait l'objet d'un **soin plus important dans les parties visibles à hauteur d'homme**, moins «bouchées» et dans le respect des transparences aquarellées des peintures de C. Huet; **contrairement aux parties hautes et en soubassement, où les reprises ont été plus «couvrantes» et «grossières»**.




Gauche : tuilage des panneaux. Droite : Désaffleure entre les planches, mastiqué.




Perte de matières de petites dimensions



Réseau de craquelures étendu sur les cènes centrales (mur Nord, «Le chien dressé»).




Irrégularité d'application du vernis formant des coulures perceptibles sous UV et en lumière naturelle

Extrait du rapport d'Alix Laveau, photographie, 2024. Alix Laveau




Jutages recouvrant les fonds et contournant les motifs, altérés. Gauche sous lumère UV. Droite : sous lumière naturelle.

Extrait du rapport d'Alix Laveau, photographie, 2024. Alix Laveau

Certaines **reprises de fissures** sont **altérées** et plus **foncées**. D'autres reprises, de type **réintégrations** de parties usées ou sur un joint, ont été réalisées de **manière peu soignée**.

D'importantes **campagnes de jutage des fonds** bleutés sont visibles à travers la présence de **rechampis des fonds** recouvrant les fonds et contournant les motifs. Ces rechampis sont présents sur les **soubassements**, sur **quelques boiseries hautes** et au droit des parties XIXe dans une perspective d'harmonisation de ces dernières. Leur teinte pourrait correspondre à la troisième couche de peinture couleur «vert d'eau», identifiée par Anaglyphe en 2019 lors des sondages stratigraphiques.

Vraisemblablement guidé par une philosophie de restauration propre aux années 1980 laissant moins de place à «l'altération», ces rechampis ont eu pour désavantage de **«boucher» visuellement les fonds**, dans une recherche «d'uniformisation» de ces derniers.

Le **vernis de restauration** est **fortement oxydé** et **jaune**. Son **application irrégulière**, a entraîné des **amas et d'importantes coulures**, perceptibles sous UV et lumière naturelle.

Altération de la corniche :

Les désordres structurels du support bois se caractérisent par des faiblesses de l'enduit de la partie basse via la présence de **fissures désaffleurantes** ayant déjà fait l'objet de comblement plus ancien.

Plusieurs désordres liés à la couche picturale sont situés sur la corniche. L'**usure de la couche picturale** appliquée en fine couche et en transparence, a entraîné une **perte de lisibilité du motif**. Des **repeints** appliqués en recouvrement des fissures et lacunes ont été réalisés de manière rapide et couvrante. Leur matérialité est visible à la lumière naturelle et sous UV. Le vernis présente une **oxydation très avancée** de part sa couleur jaune, ses irrégularités d'application et ses coulures. **L'encrassement des fonds au sein des irrégularités de l'enduit**, formant un **«mouchetage» de tâches noires** perturbe la continuité du fond blanc de la corniche.

>> L'analyse de l'état sanitaire menée par l'Atelier de restauration d'Alix Laveau a permis de mettre en évidence l**e relatif bon état sanitaire des supports et de la couche picturale des décors peints** du Cabinet des Singes, plus altérés en partie basse et haute. En effet, les **défauts d'adhésion ou lacunes restent modérés** (principalement concentrés au niveau des enduits des angles), les **mouvements des bois ont faiblement impacté les couches peintes** et l'état de conservation des panneaux centraux est relativement bon.

Toutefois, les **dernières restaurations menées dans les années 1980**, **moins soignées** dans les parties basses et hautes, ont entraîné par la présence d'importants jutages et rechampis, **une «obstruction» visuelle des fonds,** dommageable.



Perte de la lecture du motif peint en raison d'usure. Perte des rehauts dorés et des glacis



Fissure et comblement du désaffleure (corniche, angle Nord-Est de la pièce)

2/ Fonds peint de l'ensemble des salons du R+1, à l'exception des décors peints du Cabinet des Singes :

Les fonds peints du Salon Doré de Compagnie, de la Salle à Manger et du Cabinet des Fables présentent un **mauvais état de conservation.**

Dans le **Salon Doré de Compagnie** et la **Salle à Manger,** un encrassement généralisé, de nombreuses écailles avec perte de matière et éclats ont été relevés. A cela, s'ajoute dans le Salon Doré, une mauvaise adhérence du support des fonds peints, aggravant le phénomène d'écaillement de la couche picturale.

Dans le Cabinet des Fables, les fonds peints sont très encrassés et la couche picturale est très hétérogène, présentant de nombreuses zones de transparences et/ou de variations de couleur.

Les fonds peints de la Grande Antichambre, de la Chambre à Coucher et de la Petite Antichambre présentent un **état sanitaire moyen.** Un **encrassement généralisé**, de nombreuses écailles et lacunes ont été identifiés.

En outre, dans la **Salle à Manger,** la **présentation de ses décors est fortement impactée par la suppression des plinthes d'origine** qui présentaient un décor en faux-marbre en cohérence avec le marbre de la cheminée.



Alcôve, photographie 2024. Agence Maël de Quelen

Extrait du rapport d'Alix Laveau, photographie, 2024. Alix Laveau

Projet de restauration

1/Décors peints du Cabinet des Singes:

En raison de la très forte qualité patrimoniale et historique de ces décors, le projet prévoit une restauration en conservation maximale de la matière d'origine, intégrant un allègement progressif et soigné des vernis très invasifs des années 1980.

Décors peints du XVIIIe peints par Huet et du XIXe siècle peints par Galland :

- Cette intervention de dégagement progressif et soigné des vernis permettra de mettre à jour une couche picturale probablement usée, mais plus **respectueuse de la matière héritée du XVIIIe siècle**.
- À ce stade, la couche picturale dégagée permettra de retrouver et d'**identifier les reprises datant du XIXe** afin d'arbitrer, sur leur allègement ou retrait suivant les faisabilités techniques testées en amont et soumises à la validation préalable de l'architecte ACMH et des services instructeurs de la DRAC.
- En parallèle de l'intervention de nettoyage et d'allègement des vernis de restaurations et repeints, les **soulèvements feront l'objet d'un refixage** via l'emploi d'adhésifs naturels au droit des panneaux en bois.
- La **bonne adhérence des enduits au droit des fissures sera vérifiée** et reprise en conservation.
- Les **lacunes pourront être réintégrées** de façon **illusionniste**. Ce procédé, de retouche colorée, réversible, semble être plus approprié pour ce type de décor peint.

Décors peints du XIXe siècle peint par Galland :

- Concernant les panneaux XIXe siècle peints par Galland, le protocole d'intervention propose de **maintenir la différence chromatique en place pour laquelle une harmonisation serait très invasive**. À ce titre, l'Atelier de restauration d'Alix Laveau indique que ces décors tardifs pourront être considérés comme un «élément décoratif historié et relevé dans les archives». Ils pourront faire l'objet d'un support de présentation, pédagogique, intégré dans le nouveau parcours muséographique retraçant l'histoire des différentes occupations de l'hôtel de Rohan et plus particulièrement du Cabinet des Singes.

Panneau peint par Huet au XVIIIe siècle et remplacé au XIXe siècle par un panneau peint par Galland :

- Les décors peints de ce **panneau déposé et conservé** au sein des Archives Nationales feront l'objet de sondages stratigraphiques en recherche et d'une restauration dont le **protocole est identique** aux restaurations des décors peints par Huet, afin de servir de témoin « authentique » et de point de comparaison aux panneaux XVIIIe qui ont, pour leur part, subi plusieurs restaurations successives.

Tests de nettoyage :

Des tests de 1/**décrassage** (à sec puis en humide) et 2/ **d'allègements du vernis et des jutages** ont été réalisés au droit de 4 zones spécifiques, choisies en raison de la nature de leur support, leur datation et état de conservation par l'Atelier de restauration d'Alix Laveau.
De façon générale, le **nettoyage des anciens vernis encrassés** et jaunis de restauration, a permis de **retrouver des fonds «plus froid et bleuté»** ainsi qu'une **différence chromatique «appréciable de la couche picturale**. En outre, l'élimination du vernis oxydé a **permis de vérifier la présence de la peinture originale sous-jacente aux jutages débordants»**.
Les tests, également réalisés sur une partie peinte au XIXe siècle par Galland, ont également permis d'observer **une teinte de fond différente** et ne correspondant par avec celles des parties peintes par C. Huet au milieu du XVIIIe siècle.

2/ Fonds peint de l'ensemble des salons du R+1, à l'exception des décors peints du Cabinet des Singes :

Le projet prévoit la **restauration en conservation des fonds peints des boiseries, suivant la teinte existante pour la Salle à Manger, la Grande Antichambre, la Chambre à Coucher et la Petite Antichambre.**

Les fonds peints dans le **Salon Doré de Compagnie** feront l'objet d'une **mise en peinture**. **Des sondages stratigraphiques** complémentaires en recherche de la **teinte historique «blanc»** afin d'arbitrer sur la restitution de la teinte **« doré sur fond blanc »**, plus cohérente que la teinte «vert d'eau » actuelle.
Des tests d'adhérence du support de la couche picturale seront également réalisés lors de la phase de préparation de chantier afin de définir le protocole de restauration.

Dans le **Cabinet des Fables**, des **sondages de stratigraphies en recherche de polychromie** seront réalisés en phase chantier. Une **recherche** par équivalence d'un **vert** par analogie/comparaison avec des boiseries de teinte verte (d'origine) datant du XVIIIe siècle sera également menée en parallèle. Cette recherche permettrait d'envisager un changement de couleur, **en restitution d'une teinte plus cohérente** avec un état XVIIIe siècle.

Le projet prévoit la **restauration en conservation des plinthes, suivant le décor faux-marbre en cohérence avec la cheminée pour le Salon Doré de Compagnie, la Grande Antichambre et la Chambre à Coucher**

Le projet prévoit la restitution du décor faux-marbre sur les plinthes du Cabinet des Singes, du Cabinet des Fables, de la Salle à Manger et de la Petite Antichambre, en cohérence avec la cheminée de chaque salon.

Les boiseries restaurées en conservation feront l'objet de sondages stratigraphiques (en échelle) préalables, puis d'une **préparation de surface adaptée** (dépoussiérage, décrassage superficiel, grattages ponctuels et sans décapage visant à éliminer les décollements etc.) en vue d'assurer une surface d'accroche pérenne aux **deux couches de finition de peinture à l'huile ou aqueuse, de teinte dito-existante.** Les **boiseries neuves** et modifiées dans le cadre de l'accueil des tapisseries dans la **Salle à Manger** feront l'objet d'un traitement de surface et mise en peinture de teinte et de nature similaire.
Le projet prévoit la mise en place de nouvelles **prises** intégrées dans les **plinthes** et dissimulées par un décor **faux-marbre**.

3/ Mise en peinture des parties courantes, des plafonds et des câbles apparents

Le projet prévoit la mise en peinture (impression et peinture de finition) **des parties couranets, des éléments sculptés en staff, de la corniche en staff, de la nappe de plafond, des câbles et des terminaux électriques** mis en place par l'électricien, dans la même teinte que la corniche.

Protocole de restauration

La restauration des décors peints et des fonds peints devra être confiée à des restaurateurs diplômés niveau 7 en conservation-restauration des biens culturels en spécialité peinture murale.

Restauration en recherche du décor peint du Cabinet des Singes et mise en peinture des fonds peints unis

Concerne: l'ensemble des salon ainsi que les décors peints par Huet et Galland

- Étude de chaque élément peint, sondages stratigraphiques complémentaires, référencement des éléments, documentation photographique, état sanitaire assorti d'un protocole d'intervention soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
- Campagne de sondages stratigraphiques complémentaires
- Protection des sols, cheminées, des boiseries et tout autre élément susceptible d'être fragilisé ou altéré.
- Tests de nettoyages (à sec, solutions aqueuses ou solvantées) et de restauration sur des zones discrètes, visant la définition du protocole d'intervention détaillé, adapté aux types d'encrassement et aux surfaces concernées.
- Essais de réintégration.
- Essais de peinture préalables sur une surface représentative pour les fonds peints des salons. La teinte sera contretypée dito-existant selon la couche picturale de référence choisie pour le Cabinet des Fables et le Salon Doré de Compagnie). Dans les autres salons, la teinte sera définie selon la validation des échantillons.

Les essais de nettoyages, de réintégration et de teintes seront soumis à l'architecte ACMH, au CST et à la DRAC pour validation.

- Dépoussiérage suivant les méthodes et produits validés lors des phases tests.
- Consolidation de la couche picturale des décors peints par refixage des soulèvements via l'emploi d'adhésifs naturels au droit des panneaux en bois.
- Nettoyage à sec ou avec des solutions solvantées selon les méthodes et produits validés lors des phases tests.
- Allègement et dégagement progressif et soigné des vernis des décors peints.
- Dégagement des repeints des précédentes restauration perturbant la lecture des décors peints si nécessaire.
- Retrait des repeints empâtés.
- Vérification et reprise si nécessaire de l'adhérence au droit des fissures .
- Comblement des lacunes et des fissures à l'aide de mastic (comme le blanc de Meudon et la colle de peau).
- Pour les fonds peints : Traitement du support par égrenages ponctuels, sans décapage, de la peinture existante sur les éléments conservés afin d'éliminer les décollements et écailles de peinture, en conservation des couches sous-jacentes et désengorgement des fonds et creux de moulures empâtées.
- Pour les fonds peints : Mise en peinture en deux couches successives des éléments en bois conservés et neufs et application d'un vernis suivant la validation des essais de convenance.
- Réalisation de retouches picturales de type illusionnistes aux droits des lacunes, des fissures et des usures des décors peints.
- **Réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC avant la fin des retouches pour valider la fin de la restauration.**
- Pose d'un vernis protecteur sur les décors peints.
- Nettoyage de fin de chantier.

Restauration en recherche du décor «faux-marbre»

Concerne: l'ensemble des plinthes en bois des salons (à l'exception des plinthes de la Salle à Manger) ainsi que les éléments en plâtre de la cheminée du Salon Doré de Compagnie et de la Petite Antichambre.

- Étude de chaque élément peint, sondages stratigraphiques complémentaires, référencement des éléments, documentation photographique, état sanitaire assorti d'un protocole d'intervention soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
- Sondages stratigraphiques complémentaires
- Protection des sols, cheminées, des boiseries et tout autre élément susceptible d'être fragilisé ou altéré.
- Dépose préalable des plinthes par le lot menuiserie.

La restauration du décor «faux-marbre» des cheminée du Salon Doré de Compagnie et de la Petite Antichambre seront réalisés *in situ*.

- Tests de nettoyages (à sec, solutions aqueuses ou solvantées) et de restauration sur des zones discrètes, visant la définition du protocole d'intervention détaillé, adapté aux types d'encrassement et aux surfaces concernées.
- Essais de réintégration.

Les essais de nettoyage et de réintégration seront soumis à l'architecte ACMH, au CST et à la DRAC pour validation.

- Dépoussiérage défini suivant les méthodes et produits validés lors des phases tests.
- Consolidation par refixage des soulèvements via l'emploi d'adhésifs naturels.
- Nettoyage à sec ou avec des solutions solvantées suivant les méthodes et produits validés lors des phases tests. Application de la solution par compresses si nécessaire puis rinçage à l'eau claire en plusieurs passes si besoin à l'aide d'une éponge naturelle.
- Rebouchage des petites lacunes et fissures du support et de la couche picturale à l'aide d'outils adaptés et d'un enduit de type Modostuc® ou autre.
- Réalisation de retouches picturales de type illusionnistes aux droits des lacunes, fissures et des usures du décor peint.
- **Réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC avant la fin des retouches pour valider la fin de la restauration.**
- Nettoyage de fin de chantier.

NOTA : Les nouvelles plinthes de la Salle à Manger seront entièrement peintes d'un décor faux-marbre suivant le marbre de la cheminée du salon. **Des essais de peinture préalables sur une surface représentative devront être réalisés et validés en amont par l'architecte ACMH, le CST et la DRAC.**

DORURE

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Au premier étage de l'Hôtel de Rohan, seul **le Cabinet des Singes, le Salon Doré de Compagnie et le Cabinet des Fables** possèdent de la dorure.

Les dorures du Cabinet des Singes, mises en œuvre pour les plus anciennes lors du réaménagement du cabinet en 1751-1753, ont été effectuées «à la **détrempe avec un jeu de mats et de brunis**.» (cf. Rapport de l'Atelier Mariotti). Ayant subi de nombreuses retouches et restaurations, les mémoires des travaux effectués au XXe siècle indiquent la réalisation de raccords de dorure et/ou de restaurations effectuées à l'eau à la feuille d'or fin (cf. 1985) et d'autres mémoires, indiquent des raccords et restaurations effectués à l'huile (mixtion), notamment pour les soubassements du cabinet (1946, 1987), sans que nous puissions mesurer l'ampleur ni localiser précisément ces interventions.

Les boiseries du **Salon Doré de Compagnie** sont complétées de **dorures à la détrempe** ayant été **reprises ponctuellement à la mixtion** (comme les filets de table).
La **corniche du salon**, en pâte dorée présentant un décor réalisé par l'ornemaniste Pierre Lange, date de 1751-1753 et est entièrement **dorée à la détrempe sur un bol rouge bordeaux avec des jeux de mats et de brunis**.
Aux angles de la corniche, les écoinçons présentent deux tons d'or (vert et jaune) d'après N. Mariotti et pourraient présenter des fonds en argent (métal blanc) recouvert d'un vernis légèrement coloré d'après Anaglyphe[1] (cf. Rapport de 2019).

Les dorures des Cabinet des Fables ont été en majeur partie refaites en 1936-1938 sont à la **détrempe, sur un bol rouge, présentant un jeu de mats et de brunis.** De nombreuses reprises à la mixtion ont été effectuées depuis, présentant à certains endroits une juxtaposition des deux techniques.

[1] *Nota : Les résultats des deux campagnes de sondages stratigraphiques effectuées en 2019 (Anaglyphe) et par l'Atelier Mariotti en 2024, ont été confrontés avec la datations des boiseries et des gypseries, en vue de dégager une «coupe stratigraphique-type» de référence, par élément de boiserie (lambris et plinthes) et de corniche, les plus anciens. Cet état de référence constitue à ce jour une hypothèse - en cours d'étude - qu'il conviendra d'affiner lors des prochaines phases d'étude.*

Rappel de l'état sanitaire

Le Cabinet des Singes et le Salon Doré de Compagnie présente un relatif bon état de conservation des dorures malgré des reprises/réfections localisées à la mixtion.
Dans ces deux salons, les **dorures brunies en partie** basse à hauteur d'homme, au droit des zones plus sollicitées telles que les cimaises, etc. présentent une usure prononcée. Les jeux et effets entre les parties plus «satinées» des brunies avec les mats sont peu perceptibles.
Des lacunes et des éclats (notamment au niveau des clous, entraînés par l'oxydation de ces derniers) ainsi que de nombreuses **retouches de dorures visibles**, souvent maladroites, sont visibles.

Dans le Salon Doré de Compagnie, de **nombreuses retouches de dorures sont visibles.** La peinture est encrassée et la patine appliquée sur la peinture est oxydée.
De nombreux **soulèvements sur les dorures de la corniche** et localement quelques soulèvements instables ont également été repérés.
La corniche, largement redorée (à la gélatine ? et à l'eau), présente de nombreux débordements. Notons que lors de la dernière restauration tout n'a pas été redoré. On distingue des raccords à la feuille d'or.

Les cadres des dessus-de-porte, de part des **soulèvements importants et en cours d'évolution présentent un très mauvais état sanitaire.**

Les dorures du Cabinet des Fables présentent **un mauvais état de conservation** causé par une usure prononcée des dorures brunies (notamment en partie basse), quelques lacunes et éclats ainsi que de nombreuses retouches de dorures à la mixtion visibles (maladroites).



Corniche du Salon Doré de Compagnie, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen



Salon Doré de Compagnie : différentes teintes de dorures et argentures (métal blanc recouvertes par un vernis légèrement coloré ? [corniche du plafond, angle Nord-Ouest], *2024 Anaglyphe*



Décors peints de la corniche du Cabinet des Singes [élévation Sud], photogrammétrie 2023. Art Graphique et Patrimoine



Dorures du Cabinet des Fables, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen





Retouche de dorure, visible (gauche) ; comblement d'un trou sans reprise de dorure (droite), 2024. Atelier Mariotti

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet prévoit la **restauration en conservation des dorures à la détrempe, en conservation de leurs dispositions existantes, de jeux de mats et de brunis.** Les reprises à la mixtion malhabiles seront dégagées pour une réfection à l'eau, à la feuille d'or.
Il est également prévu la réfection à neuf des dorures des cadres des dessus-de-porte à la détrempe.
Des sondages stratigraphiques en recherche seront réalisés sur l'ensemble des éléments de la corniche ainsi que dans un des écoinçons et sur la rosace du Salon Doré de Compagnie lors de la phase de préparation de chantier. Ils auront pour objectif d'**identifier les différents types de dorures et types d'assiettes associées pour chaque élément afin de définir le protocole de restauration.**

PROTOCOLES DE RESTAURATION

Protocole de restauration

La restauration des dorures devra être confiée à une équipe encadrée par un restaurateur diplômés niveau 7 en conservation-restauration des biens culturels en spécialité dorure.

- **Dépoussiérage de l'ensemble de la surface,** à l'aide de brosses douces et d'aspirateurs à débit réglable équipé de filtres à haute efficacité (type HEPA), afin de limiter la remise en suspension des particules. Une attention particulière sera accordée aux zones en creux des décors en relief, où la poussière s'est déposée par sédimentation. Ce dépoussiérage permettra de dégager l'ensemble des décors et de permettre une étude approfondie visant à préciser les techniques de dorure et leur état sanitaire.
- Étude de chaque élément doré, sondages stratigraphiques complémentaires, référencement des éléments, documentation photographique, état sanitaire et assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé ou altérés.
- Tests de nettoyage **(de sensibilité aux solvants) et de restauration sur des zones discrètes**, visant la **définition du protocole d'intervention détaillé,** adapté aux types d'encrassement et aux surfaces concernées.
- Essai de réintégration.

Les essais de nettoyage et de réintégration seront soumis à l'architecte ACMH, au CST et à la DRAC pour validation. Cette méthodologie précisera notamment, en cas de «**techniques mixtes**» (dorure à la détrempe apposée au droit de reprises à la mixtion), le protocole prévu pour arbitrage par les services instructeurs.

PROTOCOLES DE RESTAURATION

>>Nota : Dans ce cas particulier, suivant leur étendue et leur état de conservation, il pourra être proposé une «dé-restauration» ponctuelle et en recherche des reprises à la mixtion moins «ouvrageuses» et plus récentes, pour une réfection à l'eau à la feuille, ou bien, un travail de restauration en conservation des deux techniques mixtes, en rechampis (travail plus long et délicat).

- **Nettoyage** adapté suivant le type de dorure (cf. sensibilité aux solvants) et suivant les méthodes et produits validés lors des phases tests.
- **Dégagement des retouches altérées** et/ou disgracieuses, notamment à la mixtion, issues de précédentes campagnes sera effectué afin de retrouver une surface d'accroche saine et pérenne pour une reprise à la feuille d'or. Les **reprises tardives à la feuille d'or,** en bon état de conservation, seront restaurées et harmonisées avec les dorures anciennes.
- **Refixage et consolidation des décollements ponctuels des dorures** au moyen d'adhésif compatible (type Primal®330, Acryl® ME ou équivalent). avec les éléments constitutifs du décor. Le choix du produit, de sa concentration, ainsi que de la méthode d'application (injection, pose sous film ou léger repassage thermique) sera établi à l'issue de tests, en tenant compte de la consistance et de la profondeur des soulèvements, ainsi que de la porosité des apprêts.
- **Restauration des préparations des supports** (fentes et lacunes de préparation) au moyen d'un mastic traditionnel à base de colle de peau de lapin et de carbonate de calcium, dans le respect de la granulométrie d'origine, appliqué et modelé d'après les moulures et ornements anciens ou à l'aide d'une enduit de rebouchage acrylique.
- **Restauration des dorures** via des retouches chromatiques (avec pigments et liants réversibles) pour les lacunes de petites tailles ou les usures légères. Les lacunes plus importantes et usures prononcées seront refaites à la feuille d'or (dorure à la détrempe ou à la mixtion, selon les cas). Les dorures neuves seront systématiquement patinées pour garantir leur intégration harmonieuse avec les zones anciennes.
- **Rechampi de la peinture** en restitution de la teinte des fonds peints (qui sera définie après retrait des rechampis réalisés dans les années 1980 et dégagement du vernis de restauration). Le rechampi sera effectué avec des peintures réversibles, appliquées en glacis ou en couches couvrantes selon les besoins de lecture des décors.
- **Réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC avant la fin des retouches pour valider la fin de la restauration.**
- **NOTA : Le projet prévoit également la mise en oeuvre de dorure à la détrempe sur les nouvelles baguettes situées à la périphérie des tentures du Salon Doré de Compagnie.**

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Ces 4 peintures à l'huile sur toile, formant les dessus-de-portes du Salon Doré de Compagnie (ou salon de musique), sont l'œuvre du peintre **Jean-Baptiste Pierre**, réalisées lors du réaménagement des salons du premier étage en 1751-1753. Vraisemblablement tendues sur des châssis, ces toiles étaient **à l'origine encadrées de bordures sculptées et dorées** aujourd'hui disparues et remplacées par des cadres dorés, tardifs. En effet, ces quatre dessus-de-portes ont fait, depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'objet de nombreux remaniements et restaurations, comprenant notamment plusieurs déposes/déplacements, dès la fin du XIXe siècle, puis dépose en 1911 pour repose en 1927; et de nouveau dépose conservatoire en 1939 pour repose en 1946.

Leur format a été adapté au cadre rectangulaire via l'ajout de 4 angles, «agrandissements», cousus aux supports existants. Les études menées jusqu'à ce jour, ne permettent pas d'identifier si ces agrandissements de toiles sont d'origine, liés à un repentir en phase de conception au milieu du XVIIIe siècle, ou bien opérés *a posteriori*. Notons que d'autres coutures systématiques, sur la longueur et en partie supérieure des toiles, semblent quant à elles d'origine, réunissant la toile composée de deux lés horizontaux.

Aussi, le calage des toiles semble avoir été modifié lors des dernières restaurations ; les toiles aujourd'hui visibles étant légèrement rétrécies et la signature du peintre, en partie cachée pour la toile Nord-Est, par la feuillure du cadre tardif rapporté.

Notons enfin que l'analyse du revers des toiles n'a pu être mené dans le cadre de la présente étude - les toiles étant solidaires, encadrées dans les boiseries. Une dépose en conservation de ces ouvrages, et inspection de leur revers au moment de leur restauration, permettra d'affiner leur connaissance technique et probablement, enrichir leur compréhension historique.



Jean-Baptiste Pierre, *Neptune apaisant la tempête* [élévation Nord], photographie du tableau, 2024. Alix Laveau



Jean-Baptiste Pierre, *Dispute de Jupiter et Junon [*élévation Nord], photographie du tableau, 2024. Alix Laveau



Jean-Baptiste Pierre, *Vulcain présentant à Vénus les armes d'Énée* [extrémité Nord de l'élévation Est], photographie du tableau, 2024. Alix Laveau



Jean-Baptiste Pierre, *Énée recevant ses armes de Vénus* [extrémité sud de l'élévation Est], photographie du tableau, 2024. Alix Laveau

LOT 05 : RESTAURATION DES DÉCORS ET FONDS PEINTS - DORURE - PEINTURE - TOILES PEINTES

Rappel de l'état sanitaire

L'ensemble des 4 toiles des dessus-de-porte présentent de façon généralisée, des **altérations structurelles importantes** (notamment pour les deux toiles Nord-Est et Sud-Est) et une **couche picturale fortement encrassée, altérée par un réseau de craquelures,** et plus particulièrement altérée pour la toile Junon, très reprise.

Toile de l'élévation Nord-Est : *«Les armes d'Achille ou Achille recevant ses armes des mains de Vénus» :*

La **toile** présente un **très mauvais état de conservation**, impactée par des **déformations** et un manque de tension important. La **couche picturale altérée par le réseau de craquelures et l'affaissement de la toile, présente un ensemble fragile** susceptible d'entraîner des pertes de matières plus conséquentes. **L'usure** reste localisée au droit de **deux zones de lacunes** ayant fait l'objet de reprises ultérieures. **L'encrassement et l'oxydation du vernis sont généralisés.**

Toile de l'élévation Sud-Est : *«Vulcain présentant à Vénus» :*

La **toile** présente un **très mauvais état de conservation**, impactée par des **déformations**. La **couche picturale altérée par le réseau de craquelures présente un ensemble fragile** susceptible d'entraîner des pertes de matières plus conséquentes. **L'encrassement et l'oxydation du vernis sont généralisés.**

Toile de l'élévation Nord : *«Junon et Jupiter» :*

S'agissant de la **structure de la toile**, cette dernière présente des déformations localisées au droit des agrandissements (angles).

Support de la couche picturale : La **couche picturale, très «lisse» de cette toile**, laisse penser que son support a été **repris *a posteriori* via rentoilage**. En effet, le réseau de craquelures n'est pas saillant.

La **couche picturale** est **écrasée**, **son état d'usure est le plus important des 4 dessus-de-portes**. L'ancienne restauration, particulièrement visible et plus importante dans le ciel, combinée à l'état chaotique du vernis oxydé et des chancis, altèrent l'appréciation des tonalités de la peinture.

Toile de l'élévation Sud : *«Neptune apaisant la tempête» :*

Support de la couche : Cette toile présente une adhésion relativement correcte et un réseau de craquelures non saillant. Les angles sont dans le plan de la toile et ne présentent pas de décollement.

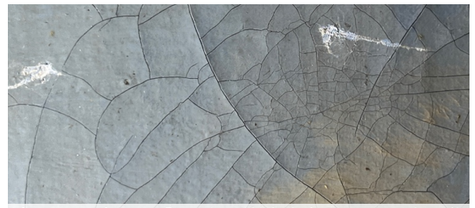
La couche picturale est dans un état de conservation moyen, fortement reprise lors de restaurations précédents via d'importants repeints.



Vue des coutures au droit des angles

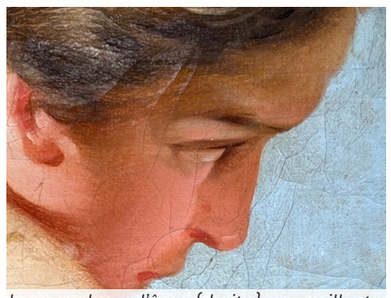






Réseau de craquelure spécifique à cette peinture. Peut être dû à ds impacts sur la toile en cours de séchage.





Impact concentrique (gauche) et réseau de craquelures d'âges (droite), non saillants

Extrait du rapport d'Alix Laveau, photographie, 2024. Alix Laveau

Tests de nettoyage :

Cet état sanitaire a également donné lieu à la réalisation de tests de décrassage et de nettoyage par l'Atelier Alix Laveau restauration.

Ces essais ont permis de tester :

- Le **dépoussiérage** à l'aide de brosse à poils de chèvre,
- Le **décrassage** (à sec **- gommage** - puis **aqueux**) : Un premier décrassage à sec a été réalisé à l'aide d'une **gomme microporeuse** permettant de capturer les derniers dépôts non-gras . Un second test a consisté en humide, avec l'application d'une solution tamponnée à base d'acide acétique présentant un ph contrôlé de 5,5. Application à l'aide d'un coton. La teinte du coton, légèrement jauni, pourrait être à l'origine de la nicotine lors des phases antérieures d'occupation du site (cf. Imprimerie Nationale). L'essai est conclusif et permet un bon décrassage.
- **Dissolution de la résine/vernis ancien** : Il a été testé des mélanges à base d'isooctane et d'alcool éthylique, qui, suivant un pourcentage de dilution à 30%, permet une bonne dissolution de la résine.
- **Tests de restauration / allègement des repeints** : Deux tests de restauration ont été réalisés via l'application d'une résine naturelle Dammar soluble en alcool. Le rapport d'A. Laveau (page 44) indique que «les repeints sur le repentir réagissent avec un mélange de méthyle éthyle cétone et isopropanol.» Ces essais n'ont pas été poussés dans le cadre de cette phase d'étude «ne sachant pas encore quand les restaurations auront lieu».



Test décrassage à sec puis en humide.



Test 2 de restauration / repeints

Extrait du rapport d'Alix Laveau, photographie, 2024. Alix Laveau

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet prévoit pour chaque toile **une restauration «fondamentale en atelier»** comprenant :

- La **dépose en conservation des encadrements de dessus-de-porte** pour restauration de la boiserie et réfection à neuf de la dorure très altérée, présentant d'importants soulèvements.
- Une **dépose en conservation des toiles et de leur châssis** pour **vérification et restauration de ces derniers.**

À noter que la dépose des châssis permettra d'établir un état sanitaire exhaustif du revers des toiles et du support. Ils seront restaurés en conservation si leur état de conservation le permet, ou remplacés à neuf en restitution de leurs dispositions existantes.

En outre, l'inspection de l'arrière des toiles peintes dans le cadre de leur dépose, permettra d'enrichir la connaissance de ces ouvrages. À ce titre, et dans un objectif archivistique et de conservation de l'ouvrage, l'analyse et les découvertes qui seront faites, feront l'objet d'un rapport spécifique en phase préparatoire de chantier par l'entreprise titulaire du lot.

Ces investigations **complémentaires des supports des toiles** seront à mener lors de la phase de **préparation de chantier**, afin de préciser l'état sanitaire du revers des toiles et du support et le protocole de travaux.

. *Dispositions particulières* : La dépose en conservation de la **toile Nord** permettra de préciser ses dispositions existantes et la présence d'un éventuel rentoilage tardif. Un état sanitaire complémentaire du revers de l'ouvrage permettra d'affiner son protocole de restauration qui pourra éventuellement intégrer une restauration en conservation de son support, sans renforcement.

- La **couche picturale fera l'objet d'une restauration en conservation** par nettoyage et retrait de l'ancien vernis de restauration oxydé (dépoussiérage, gommage, décrassage aqueux, etc.), refixages localisés en recherche des soulèvements (depuis le revers de la toile), allègement/retrait des anciens repeints débordants, altérés et/ou disgracieux, comblement des lacunes, retouches picturales en recherche et mise en œuvre d'un vernis de protection.

L'ensemble de ces opérations sera soumis à la réalisation préalable de tests et essais de convenance, assortis d'un protocole de restauration, pour validation de l'architecte ACMH du CST et de la DRAC.

PROTOCOLES DE RESTAURATION

Protocole de restauration

Concerne: l'ensemble des 4 toiles peintes du Salon Doré de Compagnie

La restauration des peintures sur châssis devra être confiée à des restaurateurs spécialisés diplômés niveau 7 en conservation-restauration des biens culturels en spécialité peinture de chevalet respectivement en spécialité support toile et couche picturale.

- Étude de chaque toile peinte, référencement des toiles (dimensions, support, tension, châssis, repeints, vernis), documentation photographique (lumière naturelle, rasante, UV IR), état sanitaire assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé lors des déposes.
- Mise en place d'un échafaudage roulant.
- Dépoussiérage préliminaire au pinceau des cadres et des toiles peintes.
- Pose d'un papier de protection (en papier japonais fin) sur les toiles à l'aide d'une colle traditionnelle diluée (à base de colle de peau de lapin) afin d'éviter les éventuels soulèvements de la couche picturale.
- Désolidarisation du cadre mouluré de la boiserie et dépose en conservation par le lot menuiserie.
- Dépose en conservation des toiles, à priori sur châssis, pour transport en atelier.
- Mise en place de cadres provisoires pour éviter que les châssis des toiles (dont la nature et l'état de conservation ne sont pas connus) ne se voilent durant la période de dépose des dessus-de-porte.

PROTOCOLES DE RESTAURATION

- Dépose du papier de protection à l'eau tiède.
- Examen de la toile et de son support pour l'élaboration d'un état sanitaire et structurel.
- Restauration du support (châssis, traitement des déformations et des déchirures).
- Stabilisation de la couche picturale (fixation/refixage des soulèvements, rattachement d'écailles).
- Nettoyage de surface (époussetage).
- Décrassage de la couche picturale (solutions aqueuses ou mélanges émulsionnés spécifiquement dosés, selon le système de solubilité de l'œuvre).

Les tests de nettoyage de chaque toile devront être soumis pour validation à l'architecte ACMH, au CST et à la DRAC.

- Allègement des vernis ou retrait des vernis anciens.

Les mélanges des solvants devront être réversibles, stables et faiblement agressifs. **Les tests de chaque toile devront être soumis pour validation à l'architecte ACMH, au CST et à la DRAC.**

- Essais de réintégration.

Les essais de réintégration seront soumis pour validation à l'architecte ACMH, au CST et à la DRAC.

- Comblement des lacunes et retouche picturale réversible.
- **Réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC avant la fin des retouches pour valider la fin de la restauration.**
- Pose d'un vernis de protection réversible, séchage et stabilisation.
- Repose des toiles peintes et des cadres moulurés par le lot menuiserie.



LOT 06 : CHEMINÉE - MARBRERIE

LOT 06 : CHEMINÉE - MARBRERIE

ETAT DES LIEUX

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Les cheminées présentes dans les salons du premier étage sont toutes **de styles Louis XIV, Régence ou Louis XV,** mais elles ne sont pas toutes d'époque. En effet, plusieurs d'entre elles ont été modifiées lors de la campagne de réaménagement de 1936-1938 menée par Robert Danis. Certaines ont également été remplacées, pour des raisons et à une date inconnues, celles mises en œuvre par Robert Danis.

Les cheminées des différents salons et chambres sont toutes disposées au centre de l'élévation principale et viennent en applique contre le mur, le foyer, l'avaloir et le conduit étant intégrés dans l'épaisseur du mur.
Le sol du foyer est en briquettes, et chaque cheminée comporte une seule plaque de fonte dans le fond décorée de médaillons ou de motifs bordant le foyer, parfois figuratifs et parfois symboliques, comprenant couronnes, armoiries, rinceaux ou scènes de personnages.

Les jambages, légèrement saillants, supportent un linteau qui peut être droit ou légèrement galbé, parfois souligné de courbes ou de volutes pour mettre en valeur un motif central, souvent un médaillon, une coquille ou un motif végétal. Les tablettes supérieures, moulurées et parfois chantournées, prolongent l'ornementation des jambages et du linteau.

Les cheminées sont en majorité en marbre rouge ou gris, avec des veines blanches et grises, parfois identifiées comme des marbres belges (Rouge Royal, Rouge Griotte). La dalle foyère est généralement du même marbre que le manteau, sauf exception dans le Cabinet des Fables.

Dans la Petite Antichambre uniquement, la cheminée est un moulage (de style Régence). Seules la tablette et la dalle foyère sont en marbre, les jambages et le linteau sont un moulage peint en faux-marbre pour s'accorder au marbre de la tablette. On trouve également **des jouées en bois et en plâtre peinte en faux marbre au droit de la cheminée du Salon Doré de Compagnie.** Cette particularité est liée au fait que la cheminée a été décalée légèrement vers le centre de la pièce lors de l'installation des armoires de l'ancien Cabinet des Poinçons au XIXe siècle.



Cheminée du cabinet des singes, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Cheminée du salon doré, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Cheminée de la salle à manger, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Panneaux à petit cadre de l'angle Sud-Ouest, photographie, 2019.
Ateliers de la Chapelle



Cheminée du cabinet des fables, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Cheminée de la chambre à coucher, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen







Cheminée en plâtre et marbre de la petite antichambre, photographie 2024. Agence Maël de Quelen

LOT 06 : CHEMINÉE - MARBRERIE

ETAT DES LIEUX

Rappel de l'état sanitaire

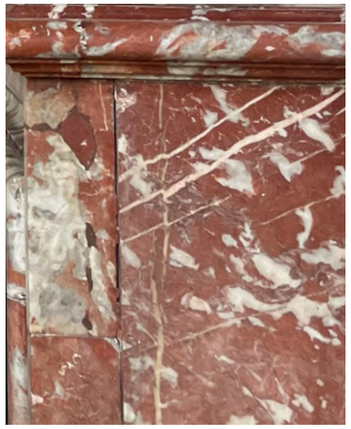
Les cheminées des différents salons et chambres présentent dans l'ensemble un bon état sanitaire (les jambages, les linteaux, les plaques de fonte ou les sols en briquettes).
Certaines dalles foyères présentent cependant quelques fissures, et celle du Cabinet des Singes est très fracturée et en désaffleur par rapport au parquet.
Les plaques de fonte sont globalement bien conservées, intactes ou avec des signes minimes d'usure, et les sols en briquettes restent en bon état de conservation dans toutes les pièces.

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet prévoit **la restauration en conservation des cheminées existantes.**
A ce titre, l'ouvrage fera l'objet d'un relevé d'état sanitaire assorti d'un protocole d'intervention détaillé soumis à la validation préalable de l'architecte ACMH avant toute intervention.
Les éléments en marbre seront dépoussiérés et nettoyés en profondeur; les ragréages et réparations anciennes disgracieuses seront purgés repris par ragréage ; les fissures recollées par injection localisée et collage à la résine (constituée de poudre de marbre et pigments de couleur pour correspondre à la teinte du marbre) ; et l'ensemble des restaurations seront ponctuellement harmonisées par une peinture faux-marbre.
Une reprise de joints sera également réalisée suivant le ton de fond du marbre. Enfin, le polissage puis le lustrage des marbres seront réalisés pour retrouver un aspect lisse et brillant.
Pour l'ensemble des cheminées, le revêtement du fond du foyer, de teinte noire, sera nettoyé et remis en peinture. Le sol du foyer en briquettes sera nettoyé.

La dalle foyère du Cabinet des Singes, présentant de nombreuses fractures, sera remplacée à neuf avec un marbre identique à celui du manteau de cheminée pour la frise (Rouge Royal de Belgique) et identique au marbre noir existant pour les carrés centraux. Des

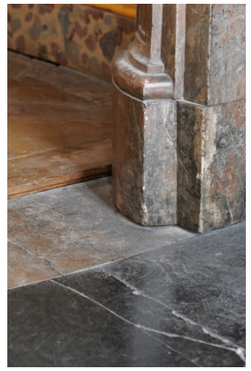



Cheminée de la Salle à Manger et réparation ancienne disgracieuse visible, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen

échantillons de marbre devront être soumis à l'architecte pour validation.
Une reprise du support de la dalle sera effectuée afin de traiter le désaffleure avec le parquet ancien, ainsi que la retaille sur 1/2cm de la base des jambages de cheminée, qui créent aujourd'hui un point dur susceptible d'avoir causé les fissures sur la dalle foyère.

Les fissures et les lacunes des éléments moulés de la cheminée de la Petite Antichambre et des jouées du manteau de cheminée du Salon Doré de Compagnie seront repris avec un enduit en plâtre et remis en peinture selon le faux-marbre existant.

Il est proposé de restituer la cheminée du Salon Doré de Compagnie dans sa disposition d'origine supposée. Pour ce faire, il est proposé de se baser sur la profondeur de la tablette en marbre et de reculer l'ensemble de la cheminée (manteau, tablette, dalle foyère) jusqu'à ce que la tablette vienne contre la boiserie. Les jambages en marbre du manteau de cheminée présentent actuellement une profondeur moins importante que la tablette.
Les jouées existantes en bois et staff peintes en faux-marbre devront être recoupées à la bonne dimension (par le lot 02). Par ailleurs, le sol en brique devra lui aussi être repris pour suivre la nouvelle implantation de la cheminée, et la dalle foyère sera elle aussi déposée puis reposée à son nouvel emplacement, et une reprise de son support sera à prévoir au préalable.

Cheminée du Cabinet des Singes et dalle foyère fracturée, désaffleure du parquet, photographie, 2025. Agence Maël de Quelen





Cheminée du Salon Doré de Compagnie, photographie, 2025. Agence Maël de Quelen

Protocole de restauration *in situ* des cheminées (manteau de cheminée et dalle foyère) :
Concerne : l'ensemble des salons

Nettoyage

- Nettoyage par aspiration au moyen d'un aspirateur à faible puissance de type THE.
- Etude de la cheminée, relevé des ouvrages, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux assortis d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC. Repérage des éléments fissurés, manquants ou cassés.
- Décrassage au droit des zones présentant un encrassement superficiel par brossage doux à l'eau l'air, à la main au moyen de brosses non abrasives et retrait des cires de surface.

Essais de convenance de nettoyage à réaliser afin de déterminer le protocole le plus adapté. Ces essais seront réalisés *in situ* et présentés à l'architecte pour validation de la méthode retenue.

Masticage, Injection, Collage

- Préparation et masticage des zones altérées ou éraflées (mélange à base de résine époxy translucide, poudre de marbre et pigments de couleur afin de correspondre à la teinte du marbre environnant)
- Ponçage de la zone traitée après le durcissement du mastic afin de retrouver une surface lisse et homogène.
- Injections localisées et collage à la résine au droit des cassures et des fissures structurelles. Ces rebouchages seront soumis à l'architecte pour validation.
- Harmonisation par une peinture en faux marbre pour réintégration chromatique des zones traitées.
- Nettoyage de la zone traité au chiffon humide.

Réfection des joints

- Restauration des joints ouverts de forte épaisseur en imitant la teinte des marbres environnants.

  Composition des joints teintés dans la masse au moyen de poudres de marbres colorées ou pigments naturels afin de réaliser une peinture en faux-marbre pour une réintégration chromatique : chaux grasse, poudre de marbre blanc ou coloré, colle acrylique et pigments minéraux.

Polissage et lustrage (afin de retrouver un aspect lisse et brillant)

- Ponçage à l'eau au moyen d'un papier abrasif à grain fin pour corriger les défauts de surface.
- Polissage mécanique au moyen d'une monobrosse douce
- Application d'un produit de polissage puis de lustrage pour activer les teintes de la pierre au moyen d'un chiffon doux.

Protocole de restauration des plaques en fonte :
Concerne: l'ensemble des salons

- Dépose de la plaque en fonte.
- Nettoyage de la plaque en fonte à la brosse.
- Applicationd'une patine noires des fontes
- Repose de la plaque en fonte.

Protocole de remplacement de la dalle foyère :
Concerne: le Cabinet des Singes

- Présentation de détails en plan et en coupe précisant le protocole de pose des dalles foyères (épaisseur et composition du lit de pose, épaisseur de dalle, doublage éventuel de la dalle, etc.)
- Dépose de la frise du parquet autour de la dalle foyère (par le parqueteur)
- Dépose sans conservation de la dalle foyère en marbre existante et transport en atelier par colisage.

  Marbre déposé à conserver dans un premier temps pour le sourcing du marbre en remplacement. Un échantillon de marbre de même nature que le marbre existant devra être soumis à l'architecte pour validation.
- Vérification du support de dalle.
- Préparation d'un lit de pose en mortier de chaux et de sable afin que le nu de la nouvelle dalle foyère arrive au même nu que parquet.
- Retaille sur environ 1/2cm de la partie basse des deux jambages existants en marbre, gênant la pose de la dalle affleurante avec le parquet.
- Fourniture, pose et collage de la dalle foyère neuve en marbre.

Protocole de restitution de la profondeur d'origine de la cheminée :
Concerne: le Salon Doré de Compagnie

- Nettoyage par aspiration au moyen d'un aspirateur à faible puissance de type THE
- Étude de la cheminée, relevé des ouvrages, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux, assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC. Repérage des éléments fissurés, manquants ou cassés.
- Présentation de détails en plan et en coupe précisant le protocole de mise en œuvre.
- Dépose en conservation de la tablette d'origine, du manteau de cheminée en marbre et des jouées (en bois et staff) et de la fausse tablette en staff .
- Découpe des jouées existantes (par le lot 02), restauration du décor faux-marbre (par le lot 05).
- Repose des éléments constitutifs du manteau de cheminée.
- Reprise du support de dalle foyère qui est reculé, dépose partiel du sol en briquettes pour être aligné au nouvel emplacement du manteau.
- Repose de la dalle foyère existante.

Restauration en conservation du manteau de la cheminée et de la dalle foyère suivant le protocole décrit précédemment.

Une réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC aura lieu avant la fin des travaux de restaurations des cheminées pour valider la fin de la restauration.



LOT 07 : MIROITERIE

ETAT DES LIEUX

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Les miroirs des salons du R+1 sont au mercure ou nitrate d'argent et se composent d'une ou de deux parties.

Les miroirs au mercure, tels que la partie basse du miroir du trumeau de cheminée du Cabinet des Singes et le miroir de la Petite Antichambre présentent **une facture plus ancienne.** Le miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Fables est issu d'un réemploi. Il a été mis en place lors de la campagne menée par R. Danis en 1936-38.

Ceux au nitrate d'argent sont récents et issus des différentes campagnes de travaux des salons de l'étage. Les trois miroirs du Salon Doré de Compagnie ont vraisemblablement été posés en **1925.** Ceux de la Salle à Manger, de la Grande Antichambre, le miroir de l'entre-fenêtre du Cabinet des Fables et de la Chambre à Coucher ont été mis en place en **1936-1938.**

Rappel de l'état sanitaire

Ils présentent un **état sanitaire globalement satisfaisant.** Seul le **miroir** du trumeau de la cheminée du **Cabinet des Fables présente des lacunes importantes d'étain, laissant voir le parquet de glace au revers.**

La partie haute du miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Singes est au **nitrate d'argent**, tandis que la partie basse est au mercure. Ce mélange de matériaux induit une d**ifférence de teinte non-satisfaisante à l'œil.**

Les miroirs des élévations Est et Nord du **Salon Doré de Compagnie** présentent **des hauteurs plus grandes que celles d'origine** car la cimaise du lambris d'appui ne règne pas et le miroir de l'élévation Nord a glissé, laissant apparaître en partie haute le parquet de glace.



Miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Singes, photographie, 2025.
Agence Maël de Quelen







Miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Fables, photographie, 2025.
Agence Maël de Quelen

LOT 07 : MIROITERIE

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet d'intervention prévoit une dépose en conservation et un **nettoyage *in situ*** des miroirs des salons du R+1.

Le miroir du Cabinet des Fables fera l'objet d'une dépose en conservation et d'une restauration en conservation *in situ* afin de **maquiller les lacunes d'étain en tâches d'oxydation.**

Dans un souci d'harmonisation de la présentation générale des salons «historiques», le projet prévoit le **remplacement de la partie haute du miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Singes par un miroir au mercure** et en **option, le remplacement des miroirs de l'entre-fenêtre du Cabinet des Singes et du Cabinet des Fables par des miroirs au mercure.**

Le projet prévoit également la dépose en conservation des trois miroirs du Salon Doré de Compagnie et le **rétablissement des hauteurs d'origine des miroirs des élévations Nord et Est.**

PROTOCOLES DE RESTAURATION

Protocole de nettoyage et restauration *in situ*

Concerne: l'ensemble des salons, à l'exception de la partie haute du miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Singes

- Étude des miroirs, relevé des ouvrages, référencement par salon, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux (nitrate d'argent ou mercure) assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.
- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé lors des déposes.
- Dépose préalable des cadres des miroirs par le lot menuiserie.
- Dépose en conservation des glaces au moyen d'une ventouse à main.
- Nettoyage en atelier des miroirs via une technique non-abrasive.
- Pour le miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Fables : Maquillage des importantes lacunes d'étain en tâche d'oxydation. Les produits utilisés devront être naturels et réversibles. L'aspect du vieillissement originel devra être réalisé dans le respect des couleurs naturelles du tain.
- Pour les miroirs du Salon Doré de Compagnie : Découpe des miroirs selon les hauteurs d'origine.
- Révision du support par le lot menuiserie afin d'obtenir un support propre. L'aplomb et la planéité devront être corrigés si besoin par le lot menuiserie. Un espacement de 10mm devra être laissé entre le support et les miroirs.
- Pose d'une feutrine sur le support afin de garantir une protection et l'aération nécessaire.
- Pose et fixation des miroirs.
- Pose des cadres des miroirs par le lot menuiserie.

Essais de convenance de nettoyage à réaliser afin de déterminer le protocole le plus adapté. Ces essais seront réalisés *in situ* et présentés à l'architecte pour validation de la méthode retenue.

Protocole de remplacement des miroirs

Concerne: la partie haute du miroir du trumeau de la cheminée du Cabinet des Singes et en option, les miroirs de l'entre-fenêtre du Cabinet des Singes et du Cabinet des Fables

- Étude des miroirs, relevé des ouvrages, référencement par salon, documentation photographique, état sanitaire et identification des matériaux (nitrate d'argent ou mercure) assorti d'un protocole de travaux soumis à la validation de l'architecte ACMH, du CST et de la DRAC.

Le calepinage et l'aspect esthétique des miroirs sélectionnés qui devra respecter les critères historiques de vieillissement seront soumis à l'architecte ACMH, le CST et de la DRAC pour validation.

- Protection des sols, cheminées, et tout autre élément susceptible d'être fragilisé lors des déposes.
- Dépose préalable des cadres des miroirs par le lot menuiserie.
- Dépose sans conservation des glaces au moyen d'une ventouse à main.
- Révision du support par le lot menuiserie afin d'obtenir un support propre. L'aplomb et la planéité devront être corrigés si besoin par le lot menuiserie. Un espacement de 10mm devra être laissé entre le support et les miroirs.
- Pose d'une feutrine sur le support afin de garantir une protection et l'aération nécessaire.
- Pose et fixation des miroirs.
- Pose des cadres des miroirs par le lot menuiserie.

Une réunion de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC aura lieu avant la fin des travaux de restaurations des miroirs pour valider la fin de la restauration.







Miroirs du Salon Doré de Compagnie (haut) et miroir de la Petite Antichambre (bas), photographie, 2025. Agence Maël de Quelen



LOT 08A ET 08B : RIDEAU - TENTURE - TRINGLERIE

LOT 08A ET 08B : RIDEAUX - TENTURES MURALES - TRINGLERIE

ETAT DES LIEUX

TENTURES

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

On trouve actuellement des tentures murales dans trois salons du premier étage : le Salon Doré de Compagnie, la Chambre à Coucher et la Petite Antichambre.

Les inventaires historiques attestent la présence de tentures dès le XVIII e siècle (dans le Salon Doré et la Chambre à Coucher). Ces tentures anciennes ont été remplacées lors de la campagne de réaménagement de 1936-1938 par des Damas de soie spécifiques, eux-mêmes remaniés entre les années 1960 et 1990 pour accueillir celles actuelles.
Dans le Salon Doré de Compagnie, le motif de la tenture actuelle a probablement été choisi après la découverte de **dessins préparatoires sous les tissus** 1**.**

Rappel de l'état sanitaire

Les tentures sur ces trois salons sont encrassées et lacunaires, et ne présentent pas un bon état de conservation.

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Pour le Salon Doré de Compagnie et la Petite Antichambre, le projet prévoit **le remplacement à neuf des tentures sur châssis existants,** selon les techniques traditionnelles de pose.

Salon Doré de Compagnie : La tenture du **Salon Doré** sera constituée d'un «**velours ciselé fond jaune», «à ramage», et «à rayures de différentes couleurs» comme décrit dans les IAD.** Le dessin du modèle ***Mansart - Or*** de chez Tassinari & Chatel ou équivalent, en soie et coton sera fabriqué sur un métier mécanique et adapté pour correspondre aux dimensions du salon et aux descriptions des IAD. L'imitation du velours ciselé réalisée à l'aide du point Jacquard permettra de créer un ombrage qui simule les boucles d'un velours ciselé. Le ramage devra être assez dense et couvrant. Le fond jaune devra être moins présent que le motif. Les éléments en relief seront rayés, de couleurs rouge, prune, ocre et vert. Les poils seront 100% en soie. Ces rayures seront réalisées avec des fils de chaîne. Ils seront donc de la même couleur que les rayures. Le motif sera centré par rapport aux châssis.
Le choix de la tenture sera mené en recherche des dispositions historiques, d'après l'analyse des sources textuelles.

PROJET DE RESTAURATION

N'étant pas écrits dans les IAD, le projet ne prévoit pas la pose de galon. Les tentures du salon seront bordées de baguettes d'environ 4cm de large (fournies et posées par le lot 03) dorées (par le lot 05). Les baguettes venant en débord d'environ 1cm sur les tentures pour cacher les clous seront fixées à l'aide de vis en laiton à tête goutte de suif.

Au vu des dispositions particulières pour ce salon, la fourniture de l'étoffe est prévu dans un lot spécifique (lot 08b) qui livrera ensuite le tissu au lot 08a en charge de sa confection et de sa pose. Une vérification contradictoire des étoffes fournies par le lot 08b sera réalisée avec le lot 08a en charge de la confection et de la pose, en présence de la maîtrise d'œuvre.

Petite Antichambre : Dans la **Petite Antichambre**, il est prévu de mettre en place une tenture **sobre et unie de collection,** de la gamme Emotion Tassinari & Chatel, ou équivalent, en coton et en soie**.** Cette tenture devra être en harmonie avec la teinte des boiseries.

Salle à Manger : Dans la **Salle à Manger** (au-dessus des lambris d'appui de l'élévation Nord, Sud et Est), le projet prévoit la mise en place d'une **tenture sobre et unie** en coton, lin ou soie. Le tissu devra être suffisamment rigide pour rester tendu. Cette tenture devra être en harmonie avec la teinte des boiseries et **servira de fond aux tapisseries exposées dans le salon.**

Les teintes des tissus ne pourront être définies qu'après le choix des teintes des boiseries lors de la phase de préparation de chantier. Les tentures seront doublés au revers d'une toile serrée et montées sur baguettes avec une pose anglaisée. Le pourtour des tentures seront repliées afin d'avoir une finition invisible.
Le choix de l'ensemble des tissus sera réalisé en concertation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC. Pour l'ensemble des étoffes, des essais de tissage seront demandés au lot avant la commande.
Plusieurs réunions de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC auront lieu notamment pour le choix du dessin, le métrage, la validation des qualités et des coloris et les essais de tissage.

La tenture ne sera pas restituée dans la niche de la Petite Antichambre, qui accueillera un revêtement réfléchissant mis en œuvre dans le cadre du projet muséographique (par un lot muséographie), permettant la projection d'un film.

PROJET DE RESTAURATION

La dépose des tentures existantes donnera lieu à un contrôle des parements maçonnés avec reprise en recherche au besoin (par le lot 02). Les châssis des tentures existantes seront révisés avec la conservation de ceux en bon état de conservation.



Salon Doré, *Motif : Damas crème, motifs de fleurs et grands rinceaux légèrement plus foncés, photographie, 2024.* *Agence Maël de Quelen*
Dessins préparatoires découvertes derrière les tissus tendus, photographie, s.d [1964-1965]. *Archives nationales, fran_0203_20201 I*



Petite Antichambre, *Motif : Damas crème, motifs floraux répétitifs plus foncés, photographie, 2024.* *Agence Maël de Quelen*

LOT 08A ET 08B : RIDEAUX - TENTURES MURALES - TRINGLERIE

PROJET DE RESTAURATION

Chambre à Coucher (par un lot muséographie) : Dans le cadre de la restitution de l'ancien Cabinet des Poinçons dans la Chambre à Coucher, le projet prévoit la dépose, sans conservation, de la tenture murale actuellement en place. Il est proposé de la remplacer par un papier peint contemporain pour accompagner la présentation du Cabinet des Poinçons. Les dispositions actuels de la pièce, datant de la campagne de réaménagement de 1936-1938, permettent d'envisager la pose d'un papier peint plutôt que la conservation de la tenture existante. Ce choix vise à ne pas brouiller la lecture de la pièce en restituant un papier peint qui n'a jamais existé dans la Chambre à Coucher. Pour information, aucun échantillon ni vestige du papier peint d'origine n'avait été retrouvé dans le Cabinet des Poinçons.

Le projet prévoit la préparation d'un support blanc pour la mise en œuvre d'un papier peint par Bgc Studio.

Un doublage en plaque de plâtre sera mis en œuvre en raccord avec la corniche et les lambris bas conservés, afin de constituer un support au nouveau papier peint.

Grande Antichambre:

Le projet prévoit la dépose sans conservation des toiles de jutes existantes (par le lot 03) et la repose d'une toile de lin sobre doublée d'une toile serrée sur les châssis existants (lot 08a) pour obtenir un support neutre et propre pour la repose des tapisseries des Gobelins.



Chambre à Coucher, *Motif: Damas rouge, motifs floraux répétitifs plus clairs, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen*





Vue du Cabinet des Poinçons, autrefois installé dans le Salon Doré de Compagnie. *Giraudon, La salle des poinçons,* photographie, s.d [début XXe siècle].
Archives nationales, BIC/III/25/(cartonMHF) SCAN 001753

LOT 08A ET 08B : RIDEAUX - TENTURES MURALES - TRINGLERIE

ETAT DES LIEUX

RIDEAUX

Rappel des dispositions existantes et critique d'authenticité

Les rideaux et leur support, disparus de l'ensemble des salons – vraisemblablement au XIXe siècle – sont mentionnés dans les inventaires après décès de 1749 et de 1756.

Dans le Cabinet des Singes, ils étaient « de gros de Tours de vert d'eau », tandis que dans le Salon Doré, ils étaient « de gros de Tours de vert ». La Salle à manger (Antichambre à l'époque) et la Chambre à coucher étaient vraisemblablement garnies de rideaux « de gros de Tours cramoisi (...) garnis de leur tringles, anneaux et cordon de soie cramoisis prisés ensemble ».

Aucune mention de rideaux n'est présente dans les inventaires pour la Grande et la Petite Antichambre, toutes époques confondues. Cependant, des photographies de 1986 révèlent la présence de rideaux rouges à embrasses au sein de la Grande Antichambre.

Dans sa disposition XVIIIe, la pièce - actuel Cabinet des Fables - était recoupée en petit cabinet et en serre-papier et garni de rideaux. Sa disposition 1936-1938 n'a pas été accompagnée par la mise en place de rideaux.
Aussi, il serait intéressant de connaître les dispositions en matière d'étoffes, présentes ou non au sein du cabinet de l'hôtel de Soubise dans lequel prenaient part les décors de boiseries au début du XVIIIe siècle.



Grande antichambre, photographie, 1986.
Archives Nationales, fran_0203_13817_I.

PROJET DE RESTAURATION

Projet de restauration

Le projet prévoit **la remise en place de rideaux, compris passementerie, dans les trois salons présentant un état XVIIIe uniquement,** soit dans le Cabinet des Singes, le Salon Doré de Compagnie et le Cabinet des Fables.
La (re)mise en place de rideaux au sein des salons vise en premier lieu à améliorer les dispositions patrimoniales de ces derniers. En effet, pour les salons encore dans leurs dispositions XVIIIe, l'analyse des différentes inventaires et états des lieux font état – dès 1749 - de la présence de « rideaux de fenestre », qui garnissaient les baies, sur « tringles et anneaux ».
Comme pour les tentures, le choix des étoffes, des embrasses, leur mise en œuvre et organes de fixation, sera mené en **recherche des dispositions historiques**, d'après l'analyse des sources textuelles. Des fabricants spécialisés seront contactés pour la recherche d'échantillon de gros de Tours et de faille en soie. Les teintes des tissus ne pourront être définies qu'après le choix des teintes des boiseries lors de la phase de préparation de chantier.
Les rideaux des salons ne seront pas doublés. L'étude et la définition de ces ouvrages sera réalisée en concertation avec l'équipe de maîtrise d'œuvre (Agence Maël de Quelen, muséographe Bgc Studio et le BET HEXA), l'équipe de maîtrise d'ouvrage et les services instructeurs de la DRAC et du Comité Scientifique.

Cabinet des Singes : Dans le Cabinet des Singes, les rideaux mise en place seront en Gros de Tours vert d'eau et sans passementerie.

Salon Doré de Compagnie : Dans le Salon Doré de Compagnie, les rideaux mise en place seront en Gros de Tours vert et maintenues ouverts par des embrasses ornées de glands de soie verte.

Cabinet des Fables : Dans le Cabinet des Fables, les rideaux mise en place seront en faille de soie et maintenues ouverts par des embrasses.

Pour l'ensemble des étoffes, des essais de tissage seront demandées au lot avant la commande.
Plusieurs réunions de validation avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC auront lieu notamment pour le choix du tissu, le métrage, la validation des qualités et des coloris et les essais de tissage.

PROJET DE RESTAURATION

Tringlerie : Les rideaux seront suspendus à une nouvelle tringle en fer forgée à l'aide d'anneaux disposés au-dessus des rideaux.
Les tringles seront fixés à des platines à gond à l'aide d'une articulation œil-gond. L'œil s'insérera dans le gond. Les fixations seront positionnées l'élévation, de part et d'autre du chambranle, et non dans l'ébrasement.
Dans le Salon Doré de Compagnie et dans le Cabinet des Fables, les embrasses seront accrochées au mur avec des fixations en fer.
Le positionnement des supports des tringles et des embrasses sera défini en phase chantier.

Le dessin de la passementerie et de la quincaillerie devront également faire l'objet d'une validation **avec l'architecte ACMH, le CST et la DRAC.**



Salon Doré de Compagnie, photographie, 2025.
Agence Maël de Quelen



Cabinet des Fables, photographie, 2025.
Agence Maël de Quelen



LOT 09 : ÉLECTRICITÉ CFO-CFA - SSI

LOT 09 - ÉLECTRICITÉ CFO-CFA - SSI

Introduction

L'ensemble des prestations du présent lot sont décrites de façon détaillées dans le CCTP en annexe, le texte ci-après est un résumé non exhaustif des travaux prévus pour ce lot.

Le projet de restauration et de présentation des décors du premier étage, intègre un volet technique confié au bureau d'étude HEXA INGÉNIERIE (sous-traitant de Maël de Quelen) ayant pour objectifs :

. La remise aux normes des installations électriques (courants forts et courants faibles) et leur dimensionnement au regard des contraintes d'exploitations de l'espace muséal (muséographie, événementiel entretien, etc.).

. L'intégration des contraintes et besoins en matière de sécurité des personnes (évacuation de l'ERP) et de sûreté des œuvres, au sein des espaces du premier étage.

NOTA CURAGE: Les réseaux et terminaux existants obsolètes seront purgés dans le cadre du projet technique. Le curage concerne les réseaux d'électricité (notamment l'armoire électrique actuelle, l'ensemble des goulottes et terminaux dans les salons). Ce curage sera réalisé en coordination avec les lots de restauration pour éviter toute dégradation des décors.

Electricité CFO / CFA / SSI / sûreté

Le projet technique de remise au norme du Courant Fort / Courant Faible et Sécurité Incendie au sein des salons du premier étage, étudié par le BET HEXA, a été construit et dimensionné suivant les contraintes d'exploitation du site transmises par les Archives Nationales.

Distribution - L'origine des installations électriques du premier étage de l'hôtel de Rohan est le poste HT/BT du musée des Archives nationales commun à plusieurs bâtiments du même site.

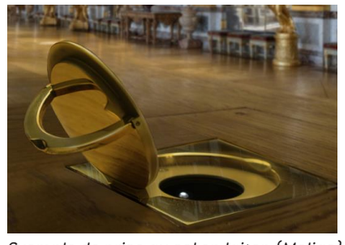
Espaces techniques - Un espace technique au premier étage est aménagé pour accueillir le nouveau Tableau de Distribution, qui reprendra l'étage. Il se situe dans le dégagement existant à l'arrière du Cabinet des Fables et sera accessible depuis la Chambre à Coucher (accès principal) et depuis le Cabinet des Fables.

Prises électriques - Le projet muséographique prévoit l'ajout et la mise aux normes de prises électriques 16 A et de prises RJ 45. Les contraintes d'exploitation liées aux évènements qui se dérouleront au sein de la Grande Antichambre (qui sera agrémentée d'une estrade), nécessitent la mise en place de prises de 32A, 63A et RJ45, dites «prises événementielles». L'ensemble de ces équipements feront l'objet d'un soin tout particulier visant leur bonne intégration patrimoniale au sein des salons. On retrouve ainsi plusieurs types de prises:

- Les prises classiques seront installées en apparent en plinthe, et dans les zones nobles la platine de recouvrement sera peinte en peinture faux marbre. Ces prises ont été implantés de façon à répondre à la fois au besoin muséographique (installation d'écran et de vitrines) et à la maintenance (prise ménage).
- Certaines prises seront mises en œuvre au sol au niveau de la Grande Antichambre et de la Petite Antichambre (en raison des contraintes de l'aménagement muséographiques). Elle seront de type laiton à clapet.
- Les prises événementielles (de plus grosses dimensions) seront positionnées à deux emplacements: dans un cache radiateur à l'angle Nord-Ouest de la Grande Antichambre (une trappe sera aménagée par le lot 03 dans la façade du cache-radiateur pour permettre le branchement de câbles pendant les événements) et dans le dégagement technique derrière le Cabinet des Fables, où se trouve le nouveau tableau électrique. Pour permettre le branchement à cette dernière prise événementielle depuis le Salon Doré, la Salle à Manger et la Chambre à Coucher, une trappe invisible sera créée (lot 03) dans chacune de ces pièces pour permettre, ponctuellement, le tirage de câbles lors des événements. Ces trappes invisibles sont constituées d'une partie de plinthe rendue amovible, comme cela a été fait au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan. Cette mise en œuvre est décrite dans le sous-chapitre sur les Boiseries.



Exemple de prise dissimulée par un décor faux-marbre dans le Salon Doré de Compagnie, Photographie, 2025. Agence Maël de Quelen



Exemple de prise au sol en laiton (Meljac)



Trappe invisible mis en œuvre dans une plinthe au RDC de l'Hôtel de Rohan (Grand Salon)

Trappe mis en œuvre dans une plinthe au RDC de l'Hôtel de Rohan (Grand Salon), Photographie, 2025. Agence Maël de Quelen

LOT 09 - ÉLECTRICITÉ CFO-CFA - SSI

Distribution:

Les réseaux électriques chemineront:

- en plinthe dans la majorité des pièces. Les plinthes sont prévues déposées en conservation, et une découpe ponctuelle du lambris bas à l'arrière de la plinthe est provisionnée pour faciliter le tirage des gaines électriques (lot 3).
- au sol entre lambourdes, lorsque le passage en plinthe n'est pas possible et pour les prises de sol. Pour ce faire, des déposes ponctuelles de panneaux de parquet sont prévues, ainsi que la découpe ponctuelle du sous-parquet et la modification du lambourdes au besoin (lot 03).
- au-dessus de la corniche, en câble apparent pour alimenter les terminaux positionnés en corniche. Ces câbles seront peints (pour ceux le permettant) par le lot Peinture de la même couleur que les corniches.
- en plafond pour les lustres et éclairage encastré. Les saignées nécessaires ont été provisionnées (lot Staff).
- en goulotte et chemin de câbles dans les espaces techniques et vides de construction.

Réservations, Percements:

Des réservations ou percements en cloison, maçonnerie et plancher seront réalisées par le présent lot, après validation d'un tracé par la MOE, pour permettre, ponctuellement, le cheminement des câbles d'une pièce à une autre lorsque le cheminement en plinthe ne le permet pas. Les percements réalisés dans les boiseries et plafond staff seront réalisés par les entreprises de restauration suivant le tracé des lots techniques, validé par la MOE.

Eclairage

Le présent lot devra prévoir la ré-alimentation des lustres existants et des bras de lumière, ainsi que l'alimentation des éclairages muséographique décrits par Gelatic Studio. Des éclairages techniques seront également prévus dans les zones techniques (fourniture par le présent lot). Les limites de prestations sont décrites de façon précises dans les CCTP.

La gestion des éclairages sera réalisée depuis un pupitre de commande disposé à l'entrée de la Grande Antichambre, dissimulé derrière une trappe sous tenture dans la boiserie (lot 03), et permettra de répondre à divers scénarios suivant les besoins muséographiques, événementiels et de maintenance.

Vidéosurveillance:

Le projet prévoit la mise en place de caméras de sécurité dans chaque salon, positionnées au-dessus des corniches comme cela avait été mis en œuvre au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Rohan.

Sûreté et contrôle d'accès:

Afin de protéger contre les intrusions, des détecteurs volumétriques seront disposés et « cachés » dans le décor suivant la même configuration que le RDC, au-dessus des corniches dans la mesure du possible.

La porte d'issue de secours P25 menant sur l'escalier des Pages sera sous contrôle d'accès au deux faces (fourniture et pose des lecteurs de badge au présent lot) par une serrure électrique posée par le lot 03 et raccordée par le présent lot en sortie de menuiserie, un Boîtier Bris de Glace (BBG) de déverrouillage sera prévu côté Petite Antichambre. La porte devra être asservie au SSI pour déverrouillage en cas d'alarme (au présent lot). La porte d'accès au local technique à l'entresol de l'étage est aussi à prévoir sous contrôle d'accès une face par lecteur de badge.

La porte P25 et la porte de la Grande Antichambre seront également équipées de contacts de portes qui seront fournis et posés par le lot 03 avec le câble en attente pour raccordement par le lot Electricité.

Afin de conformer au plan de mise en sûreté des Archives Nationales, il sera prévu la mise en place des diffuseurs d'alarme liés au système PPMS actuellement déployé sur le site, positionnés de manière discrète dans les foyers de cheminée ou dans les vitrines muséographiques.

Eclairage de sécurité et évacuation de secours:

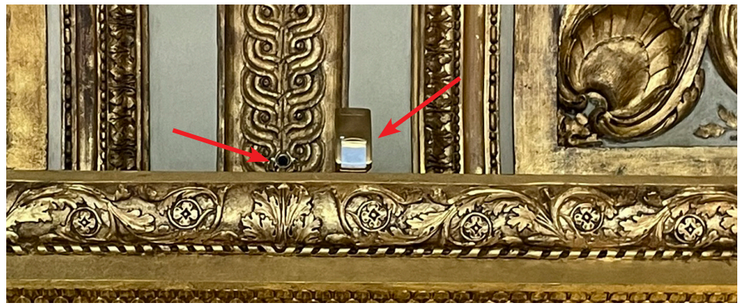
Conformément aux règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, il sera installé dans les salons des blocs autonomes (BAES) indiquant le sens d'évacuation et servant d'éclairage de secours en cas de défaillance de l'éclairage normal. Les blocs seront positionnés à chaque changement de direction ou d'obstacle, et leur intégration sera étudiée finement pour limiter au maximum l'impact sur les décors. Pour permettre l'alimentation de ces blocs, certains lambris de boiseries sont prévus en dépose et repose, et le percement dans la boiserie sera réalisé par le menuisier suivant le tracé de électricien, à valider par l'architecte.

Système de détection Incendie:

La détection incendie existante (déclencheur et détecteur) au R+1 étant actuellement sur pile, il est prévu de la remplacer:

- par des détecteurs optiques linéaires dans l'ensemble des salles (sauf Petite Antichambre et Chambre à Coucher avec têtes de détection classique).

  Ce type de détecteur permet une intégration discrète dans les salons. Le détecteur sera posé sur la corniche, ou éventuellement encastré en fond de corniche lorsque celle ci n'est pas assez profonde pour limiter l'impact visuel depuis le sol de la pièce. Un réflecteur sera posé en symétrie de la pièce sur la corniche.
- par des détecteurs automatiques incendie dans les espaces techniques



Détecteur volumétrique (à droite) et caméra (à gauche) mis en oeuvre au RDC de l'Hôtel de Rohan, Photographie, 2025. Agence Maël de Quelen





Exemples de modèles de BAES - Behar Sécurité

LOT 09 - ÉLECTRICITÉ CFO-CFA - SSI

Dans le cadre du projet, il sera prévu les asservissements suivants complémentaires :

- Remise en lumière des locaux mis dans l'obscurité ou avec un niveau d'éclairement faible (Grande Antichambre et Petite Antichambre)
- Arrêt sonorisation (cas de la vidéo projection dans la Grande Antichambre et Petite Antichambre)
- Déverrouillage de la porte du dégagement accessoire issue de secours menant vers l'escalier des pages.

Sirènes alarme incendie:

Les diffuseurs sonores de l'alarme incendie existants seront conservés.



LOT 10 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - COLONNE SÈCHE

LOT 10 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - COLONNE SÈCHE

Introduction

L'ensemble des prestations du présent lot sont décrites de façon détaillées dans le CCTP en annexe, le texte ci-après est un résumé non exhaustif des travaux prévus pour ce lot.

Le projet de restauration et de présentation des décors du premier étage, intègre un volet technique confié au bureau d'étude HEXA INGÉNIERIE (sous-traitant de Maël de Quelen) ayant pour objectif :

. La mise aux normes du réseau de chauffage et étude pour une gestion du climat relative aux contraintes d'exploitation et de conservation des œuvres.

NOTA CURAGE: Les réseaux et terminaux existants obsolètes seront purgés dans le cadre du projet technique. Le curage concerne les réseaux de plomberie (notamment les anciens radiateurs et réseaux associés) et de CVC (notamment les anciennes grilles et réseaux de ventilation associés). Ce curage sera réalisé en coordination avec les lots de restauration pour éviter toute dégradation des décors.

2.4.1 – Projet de Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC)

Pour rappel, l'hôtel de Rohan ne dispose aujourd'hui d'aucun système de régulation du climat et aucun aménagement destiné à favoriser la conservation préventive n'a été mis en place au premier étage, comme au rez-de-chaussée. Dans ces appartements, les variations de température et d'hygrométrie peuvent être très importantes et impacter - notamment pour les salons Ouest du premier étage abritant des boiseries sculptées et peintures - la bonne conservation des décors.

Après la réalisation d'un diagnostic d'état des lieux des installations techniques actuelles, menée en phase APS par le BET HEXA, plusieurs solutions ont été étudiées. La solution retenue repose sur **une gestion thermique sobre, limitée au chauffage, sans dispositif de rafraîchissement ni régulation de l'hygrométrie**.
En effet, l'installation de ventilo-convecteurs, initialement envisagée pour assurer le chauffage et le rafraîchissement des salons situés sur la façade Est, présentait des contraintes importantes, tant en termes de mise en œuvre que de maintenance. Elle était en outre susceptible de générer des nuisances sonores difficilement compatibles avec les exigences du projet. Par ailleurs, la mise en place d'un système de régulation de l'hygrométrie impliquait des contraintes d'intégration complexes, susceptibles de porter atteinte à la conservation des décors du XVIIIe siècle.

La solution développée prévoit une gestion de la chaleur et de la ventilation des locaux via:

1. Le remplacement à neuf des émetteurs (radiateurs en fonte) au sein du Salon Doré, de la Grande Antichambre et de la Chambre à Coucher pour la gestion de la chaleur

Distribution - Ces émetteurs seront alimentés par la création d'un nouveau piquage au niveau de la sous-station 14 - source de production de chaleur située au sous-sol de l'hôtel.

Émetteurs - Les radiateurs seront de la marque JAGA ou équivalent, ils seront reposés à l'intérieur des cache-radiateurs. Les réseaux en verticalité seront conservés et les liaisons horizontales entre radiateurs seront mises en œuvre derrière les plinthes entre chaque baie.

Dispositions particulières - La configuration des portes-fenêtres de la Salle à manger, sans allège en partie basse, ne permet pas l'installation de radiateur. Cette pièce sera chauffée par les pièces adjacentes où sont remplacés les radiateurs. Il en va de même pour le Cabinet des Singes, qui ne dispose actuellement d'aucun radiateur, et où l'installation de nouveaux émetteurs s'avérerait trop complexe au regard de la conservation des décors.
Dans la Chambre à Coucher, un seul des deux radiateurs existants est remplacé à neuf, tandis que le second est déposé sans conservation. Le Cabinet des Fables et la Petite Antichambre seront chauffés par la Chambre à Coucher adjacente. En effet, l'intégration de radiateurs dans ces pièces présente des contraintes importantes, tant du point de vue du projet muséographique que de la conservation des décors. Par ailleurs, leurs besoins en chauffage demeurent limités, en raison notamment de leur exposition au sud-est.

Régulation – Un système de régulation pour le pilotage du chauffage pièce par pièce sera assuré par la mise en place d'une sonde d'ambiance locale, au sein de chaque salon, qui actionnera le réseau concerné. Cette sonde pourra être implantée de façon discrète au niveau du foyer de cheminée.

Absence de rafraîchissement - Cette solution n'intègre pas de dispositif de rafraîchissement dans les salons. Néanmoins, une amélioration de la gestion climatique sera assurée par la mise en place de stores et rideaux occultants, placés sur les vantaux des croisées au sein de chaque salon. Le projet prévoit également la mise en place de films solaires infrarouges (IR) sur les vitrages, afin de limiter les apports thermiques et de prévenir les risques de surchauffe des espaces.
Afin de d'avantage bloquer les apports solaires passifs, il pourra être envisagé de mettre en œuvre des stores isolants thermiques qui réfléchissent la chaleur des rayons solaires.

2. Ventilation naturelle des salons

Le projet n'intégrant pas de système de ventilation automatisé, les salons seront ventilés en simple flux par la réalisation par le menuisier de fentes d'amenée d'air au sein des menuiseries existantes des salons côté Ouest (voir sous-chapitre des Menuiseries extérieures) et par la mise en place de bouches et grilles d'extraction dans les salons côtés Est (Cabinet des Fables, Chambre à Coucher et Petite Antichambre). Le transfert d'air entre l'air neuf et l'extraction sera assuré par le maintien des portes en position ouverte.

Dans les salons Est, les grilles ou bouches d'extraction seront gainées jusqu'à un extracteur positionné dans le local technique situé à l'entresol de l'étage (en plafond ou au sol). Le rejet depuis cet extracteur sera réalisé en façade Est au niveau de l'un des ouvrants existants (voir sous-chapitre des Menuiseries extérieures). Des réservations devront en conséquence être réalisées par le présent lot dans les maçonneries de l'entresol pour descendre du local. Le faux plafond existant dans le dégagement à l'arrière du Cabinet des Fables sera déposé sans conservation, afin de permettre l'installation des gaines depuis l'entresol de l'étage.



Local technique CVC à l'entresol de l'étage



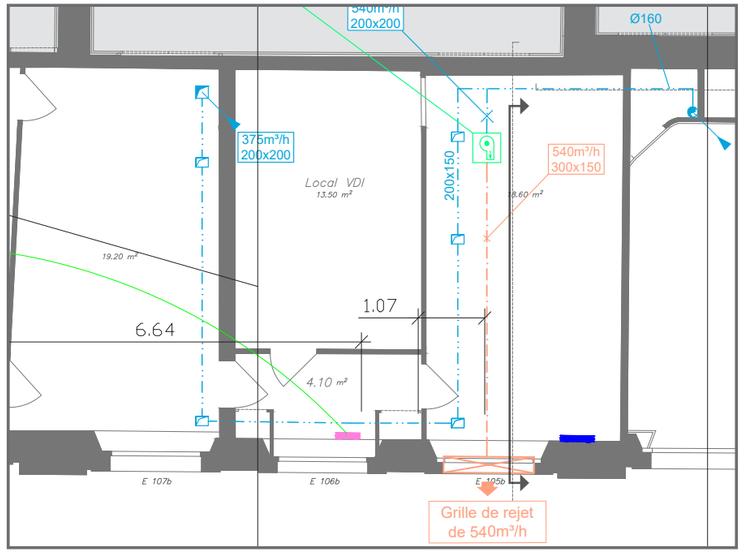
Dégagement technique derrière le Cabinet des Fables

LÉGENDE

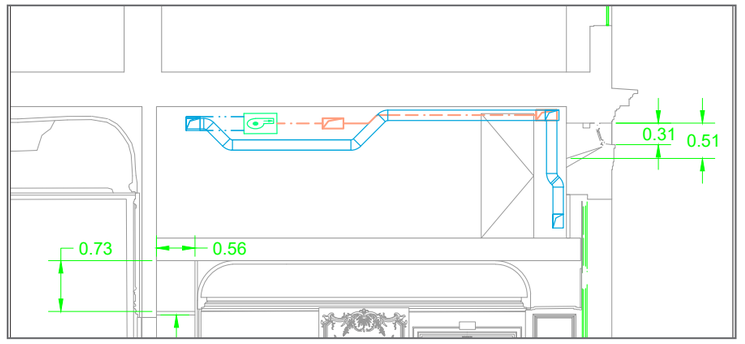
1 Mur de l'entresol étage, réservations à prévoir pour la descente des gaines du local technique

2 Plancher de l'entresol étage, éventuelles réservations à prévoir pour la descente des gaines du local technique

3 Porte existante de liaison entre le dégagement et la Chambre à Coucher déposée.



Extrait APD HEXA: Plan de l'entresol de l'étage:
- Local technique CVC à droite accueillant l'extracteur VMC
- Indication de la menuiserie extérieure où est aménagée la grille de rejet d'air



Extrait APD HEXA: Coupe sur le local technique CVC à l'entresol de l'étage

LOT 10 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - COLONNE SÈCHE

Description des intégrations CVC par Salon côté Est:

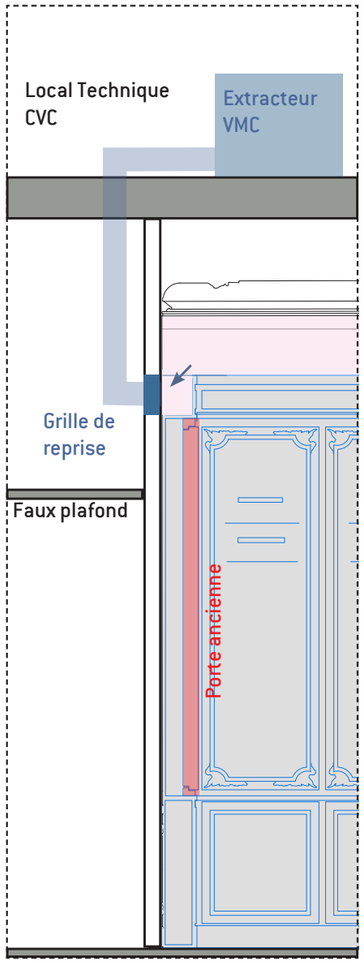
Cabinet des Fables:

L'extraction d'air de ce salon se fera par **une grille au sol en laiton**, dont le calepinage sera validé par rapport aux panneaux de parquets existants. Un caisson en aluminium servant de plénum sera installé en-dessous de la grille (lot 03), sur lequel viendra se raccorder la gaine de reprise. La mise en œuvre des grilles est décrite dans le sous-chapitre Parquet. La gaine de ventilation passe ensuite à l'arrière de la cloison dans l'espace technique, pour rejoindre l'entresol où se situe le caisson d'extraction.

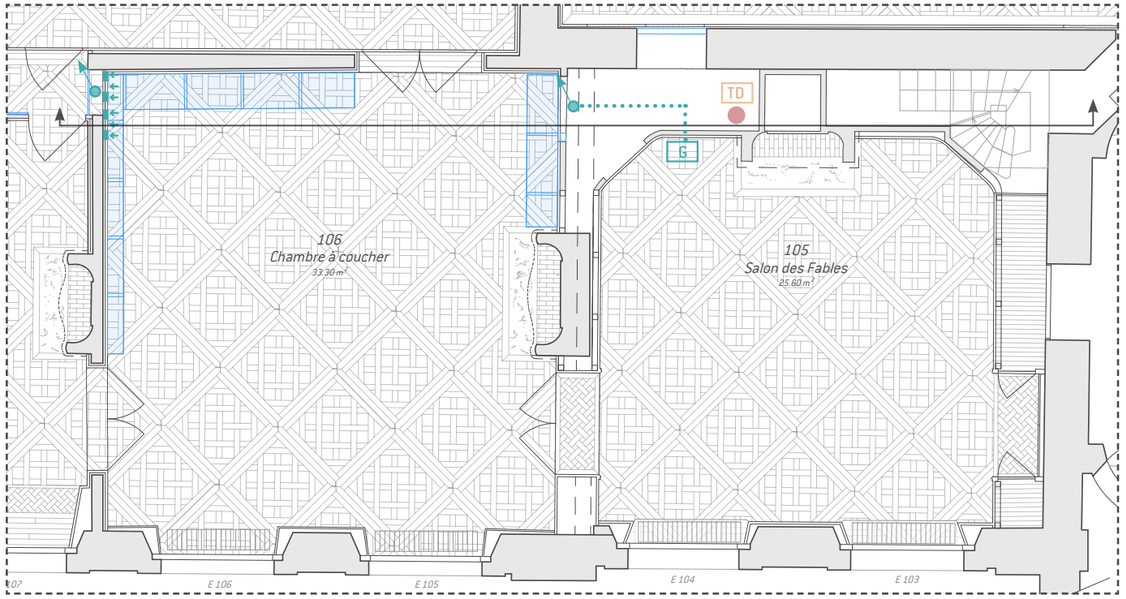
Chambre à Coucher:

L'extraction d'air est réalisée par **une grille verticale positionnée au mur** en partie haute du meuble recréé pour accueillir les portes du Cabinet des Poinçons (fourniture et pose de la grille au lot 03). La grille ne sera ainsi pas visible depuis le sol.

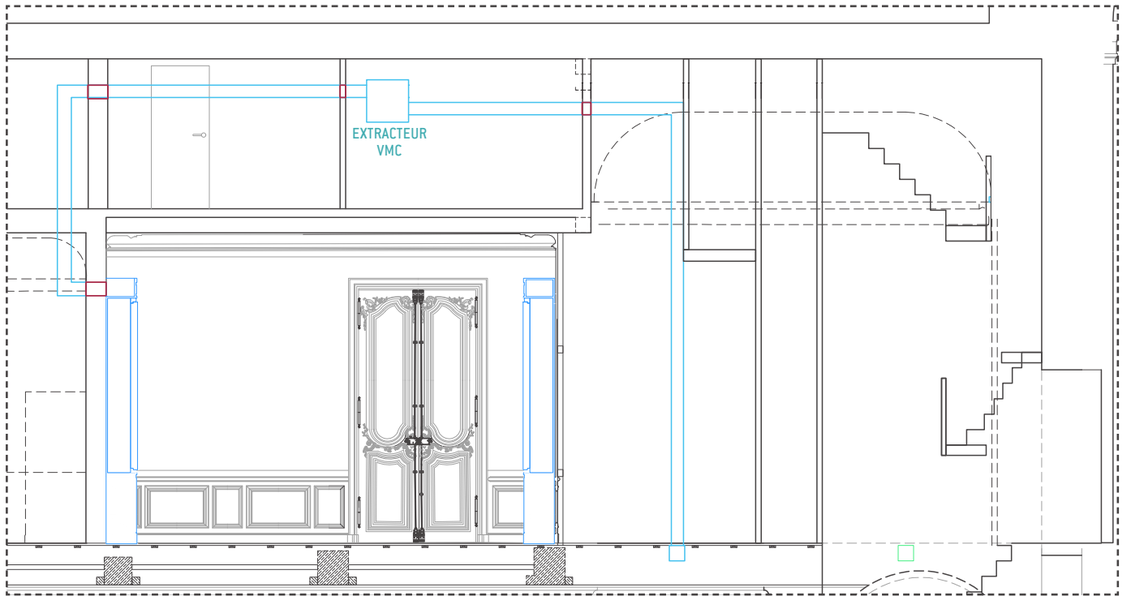
La gaine de VMC redescend depuis le local technique à l'entresol dans l'espace technique au dessus du sas entre le Salon Doré et la Petite antichambre pour atteindre cette grille murale.



Coupe de principe soufflage/reprise dans le meuble des poinçons



Plan R+1 de la Chambre à coucher et du Salon des Fables montrant le fonctionnement du cheminement des réseaux VMC

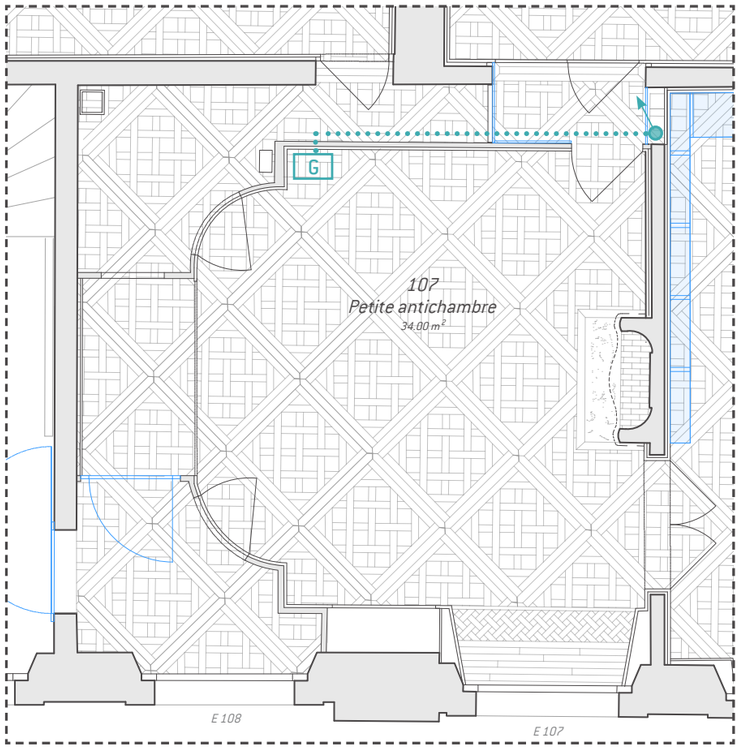


Coupe longitudinale montrant le fonctionnement du cheminement des réseaux VMC

Petite Antichambre:

L'extraction d'air de ce salon se fera par **une grille au sol en laiton**, dont le calepinage sera validé par rapport aux panneaux de parquets existants. Un caisson en aluminium servant de plénum sera installé en-dessous de la grille (lot 03), sur lequel viendra se raccorder la gaine de reprise. La mise en œuvre des grilles est décrite dans le sous-chapitre Parquet.

NOTA: la grille à ventelle murale existante sera déposée sans conservation et la réservation sera rebouchée par le lot Staff et Menuiserie.



Plan R+1 de la Petite Antichambre montrant le fonctionnement du cheminement des réseaux VMC

2.4.3 – Mise en œuvre d'une colonne sèche

Pour le bâtiment Rohan, le projet prévoit la mise en œuvre d'une colonne sèche dans la cage d'escalier des Pages par le présent lot.

Bien qu'elle ne soit pas imposée par la réglementation dans le cas présent, cette colonne sèche constitue une amélioration significative pour faciliter l'intervention des pompiers, en compensation de la difficulté d'accès au bâtiment.

Les colonnes sèches seront réalisées en tuyauterie acier galvanisé DN 65 et d'une prise de 40 mm par niveau.

Il sera prévu une prise et un raccord pompier à l'extérieur intégrés dans le soupirail existant qui plombe avec la cage d'escalier secondaire. Afin d'éviter un percement de la maçonnerie, le projet prévoit la dépose de deux barreaux du soupirail (lot 04), permettant ainsi aux pompiers d'accéder directement au raccord sans qu'il soit nécessaire de le faire déboucher en façade. Le châssis vitré existant à cet emplacement sera déposé et adapté (lot 04).

Le projet prévoit la dépose des RIA existants présent au niveau de la future colonne sèche. Pour ce faire, les portes des placards RIA seront déposés en conservation et reposés par le lot 03 après intervention et création d'une niche pour l'accès à la prise incendie à chaque niveau. Il sera notamment prévu un affichage et une signalisation conforme à la norme (au présent lot). La purge des réseaux obsolètes sera également prévue au niveau de la verticalité pour permettre la mise en œuvre de la colonne sèche (lot 01 Curage).



Escalier des Pages, Photographie, 2025. Agence Maël de Quelen



Soupirail en rez-de-cour à l'aplomb de l'escalier des Pages, Photographie, 2025. Agence Maël de Quelen

RAPPEL DU PARTI PRIS MUSÉOGRAPHIQUE du projet de réouverture du premier étage

Les aménagements muséographiques sont détaillés dans le rapport de l'agence BGC Studio.

Le **projet muséographique** du premier étage de l'hôtel de Rohan s'inscrit au sein d'un parcours de visite qui se propose d'embrasser la complexité de son histoire en se faisant le récit des différents « états historiques » l'ayant marqué : le temps de la résidence de cardinaux à l'origine de la « magnificence » - terme employé par J.F. Blondel en 1752 – des décors XVIIIe siècle ; celui de l'Imprimerie Nationale, occupée d'ouvriers typographes en pleine révolution industrielle ; et celui des Archives Nationales, à l'origine des premières campagnes de restauration et de présentation des décors, impactés par les vicissitudes du XXe siècle.

Ainsi, le projet muséographique s'appuie en partie sur **la présentation de décors mobiliers rapportés au sein des salons**, qui serviront de cadre au récit, par :

- La présentation au sein de la salle à manger, de ***3 tapisseries des Gobelins*** 1, faisant parties d'une suite de six pièces commandées par Armand Gaston Maximilien de Rohan - cardinal à l'origine de la construction de l'hôtel éponyme. Tissées sur le thème de l'histoire d'Achille et de l'enlèvement d'Hélène, ces tapisseries étaient à l'origine présentées entre l'actuel Salon Doré et l'actuelle Salle à Manger (antichambre lors de l'inventaire de 1749), témoins du faste des premiers temps de l'occupation des lieux par les quatre cardinaux successifs.

- L'intégration d'une partie de ***l'armoire composée des portes du « cabinet des poinçons »*** 2 (l'actuel salon doré) du temps de l'Imprimerie Nationale, mobilier qui abritait la collection de poinçons et de matrices des caractères étrangers et français de l'Imprimerie.

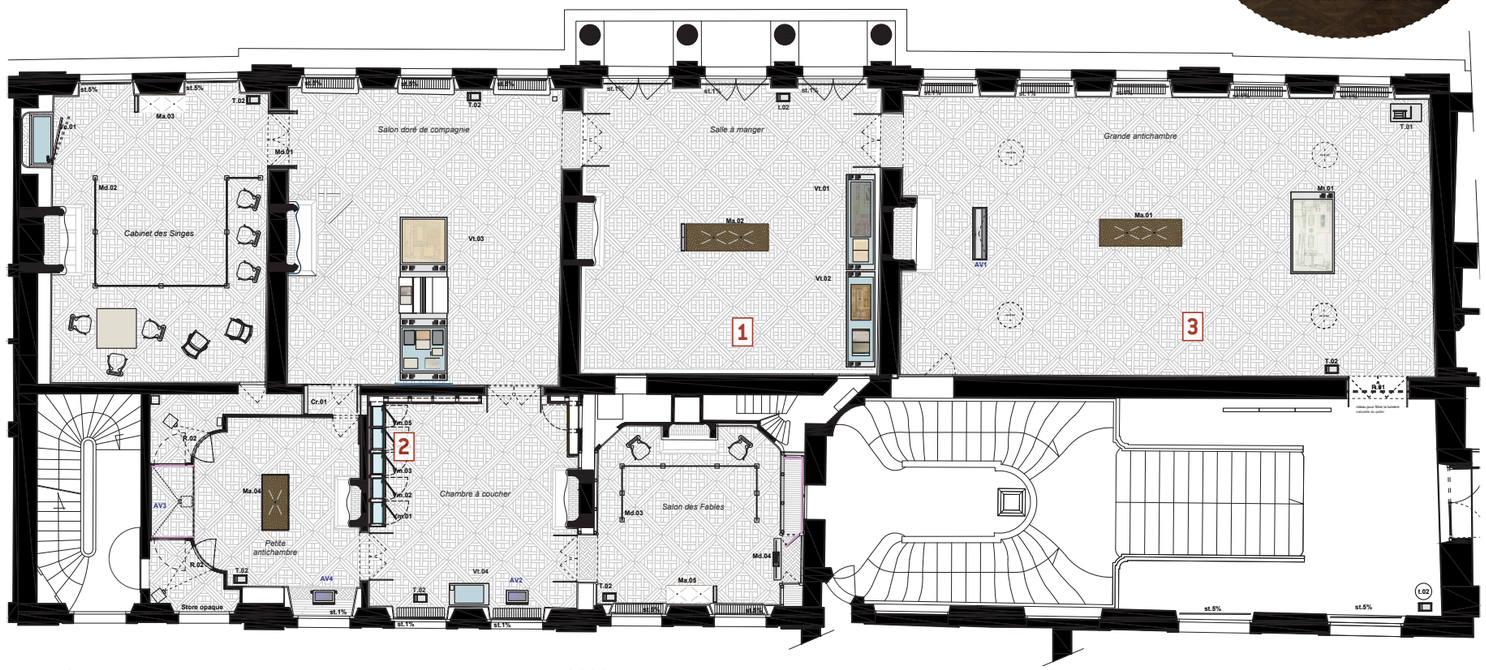
- La ***réinstallation de 10 des 13 tapisseries réalisées d'après les cartons de François Boucher*** 3 sur le thème de l'Extrême-Orient en 1731 par la manufacture de Beauvais, saisies au pont de Kehl en 1924 et présentées par l'architecte Robert Danis au sein de boiseries de hauteur faites sur mesure en 1936 (déposées lors d'une date inconnue) dans la grande antichambre du premier étage de l'hôtel.

Ce projet muséographique, étudié par l'agence bgc Studio, et mené en parallèle en dialogue avec l'Agence Maël de Quelen, présente les **interfaces suivantes avec la restauration des décors** :

- 1. - Aménagement de lambris d'appui et de tentures au sein de la Salle à Manger en vue d'accueillir les 3 tapisseries de Gobelins de l'histoire d'Achille
- 2. - Étude de l'aménagement de la communication entre le Salon Doré de Compagnie (101) et la Petite Antichambre (107)
- 3. - Étude pour l'éclairage des salons : restitution des lustres et accompagnement MH de l'étude de l'éclairage muséographique.
- 4. - Principes de mise à distance du public
- 5. - L'accompagnement à la présentation des armoires de l'ancien Cabinet des Poinçons, intégrées au sein de la Chambre à Coucher (106)

Bgc Studio - Perspectives PRO





Plan de l'état projeté du projet scénographique du premier étage, Juin 2026. Agence bcg Studio

Projet concerné

HÔTEL DE ROHAN -DÉCORS DU R+1 - ARCHIVES NATIONALES (75)
Restauration et présentation des décors des salons du R+1
Phase PRO > Rapport de présentation
Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées
27, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris

LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE : Interfaces avec la restauration des décors

Aménagement des boiseries de la Salle à Manger en vue d'accueillir les 3 tapisseries des Gobelins de l'« Histoire d'Achille »

La Salle à Manger (102) présente des boiseries toute hauteur en chêne peintes et couronnées d'une corniche en staff, mis vraisemblablement en œuvre lors des travaux de restauration du premier étage de l'hôtel par l'architecte Robert Danis en 1936. La boiserie en place, fut conçue pour l'accueil et la présentation de 3 tapisseries de la manufacture de Beauvais, déposées à une date inconnue et qui ne seront pas reposées. A la place, le projet muséographique prévoit d'installer **trois tapisseries des Gobelins de « l'Histoire d'Achille »**, commandées par Armand Gaston Maximilien de Rohan lors de la construction de l'hôtel et témoin du premier « état historique » de référence de l'édifice.

Ces tapisseries seront présentées sur les élévations suivantes :

- Élévation Nord : « *Achille parmi les filles de Lycomède* » (ou « Achille à Skyros »), postérieure à 1713, laine et soie, 404 x 497 cm (pièce raccourcie dans sa largeur à une date indéterminée), Dépôt du Centre des Monuments Nationaux.
- Élévation Est : « *Achille blessé mortellement par Pâri*s », postérieure à 1713, laine et soie, bordure disparue, 307 x 722 cm (90 cm de bordure absents), Paris, Arch. Nat, AE/VIa/230.
- Élévation Sud : « *Priam implorant Achille de lui rendre le corps d'Hector* », entre 1713 et 1737, laine et soir, 320 x 240 cm, Paris, Arc. Nat, AE/VIa/318.

Les lambris actuels n'étant pas dimensionnés pour l'accueil de ces nouvelles tapisseries, le projet prévoit leur modification et restauration en atelier pour les parties conservées. Les modifications de lambris prévues sont détaillées plus haut dans le sous-chapitre des travaux sur les boiseries (lot 03).

Concernant l'accrochage des tapisseries, la solution retenue consiste à accrocher les tapisseries sur des tasseaux fixés (par le lot 03) sur le châssis supportant les tentures via la mise en œuvre de bandes auto-aggripantes (de type Velcro) cousues sur les thibaudes au revers des tapisseries (par les conservateurs). Ces dernières seront posées sur une tenture sobre tendue (par le lot 08a) sur un châssis.

Pour rappel, la présente étude n'intègre pas l'étude pour la restauration en conservation des tapisseries, dont les prescriptions sont laissées au soin des conservateurs.



Salle à Manger - état existant, hérité des dispositions début XXe siècle [angle Sud-est,. Photographie, 2023. Ateliers de la Chapelle



Salle à Manger - état projeté. BGC Studio

Aménagement de la communication entre le Salon Doré de Compagnie (101) et la Petite Antichambre (107)

Pour les besoins du parcours et de la fluidité de la circulation des visiteurs, le programme muséographique prévoit l'aménagement de la communication entre le Salon Doré de Compagnie (101) et la Petite Antichambre (107). Le maintien de cette communication permettra de créer une boucle de visite autour de l'ensemble Salon Doré de Compagnie – Petite Antichambre – Chambre à Coucher – Salle à Manger, à laquelle se raccrochent les deux cabinets des Fables (105) et des Singes (100).

Pour rappel, la communication entre le Salon Doré de Compagnie (101) fut établie lors des travaux d'embellissement de l'hôtel par l'architecte Saint-Martin du milieu du XVIIIe siècle (cf. Etat historique n°02) et l'installation – au sein de l'actuelle Petite Antichambre – d'une garde-robe et d'un cabinet d'aisance qui communiquaient avec le salon d'apparat à l'Ouest.

D'après l'analyse de l'évolution des plans historiques, la largeur du passage de cette communication semble avoir été agrandie et augmentée au début du XXe siècle, très vraisemblablement lors des travaux de restauration et de réaménagement des salons par Robert Danis en 1936. En outre, l'analyse des portes par les Ateliers de la Chapelle (*cf. Rapport de 2023 pour la porte à double vantaux Sud-est du Salon Doré de Compagnie p.21 et Rapport de 2025 pour la porte dérobée de la Petite Antichambre p.20*) nous éclaire sur les dispositions et évolution des portes de cette communication :

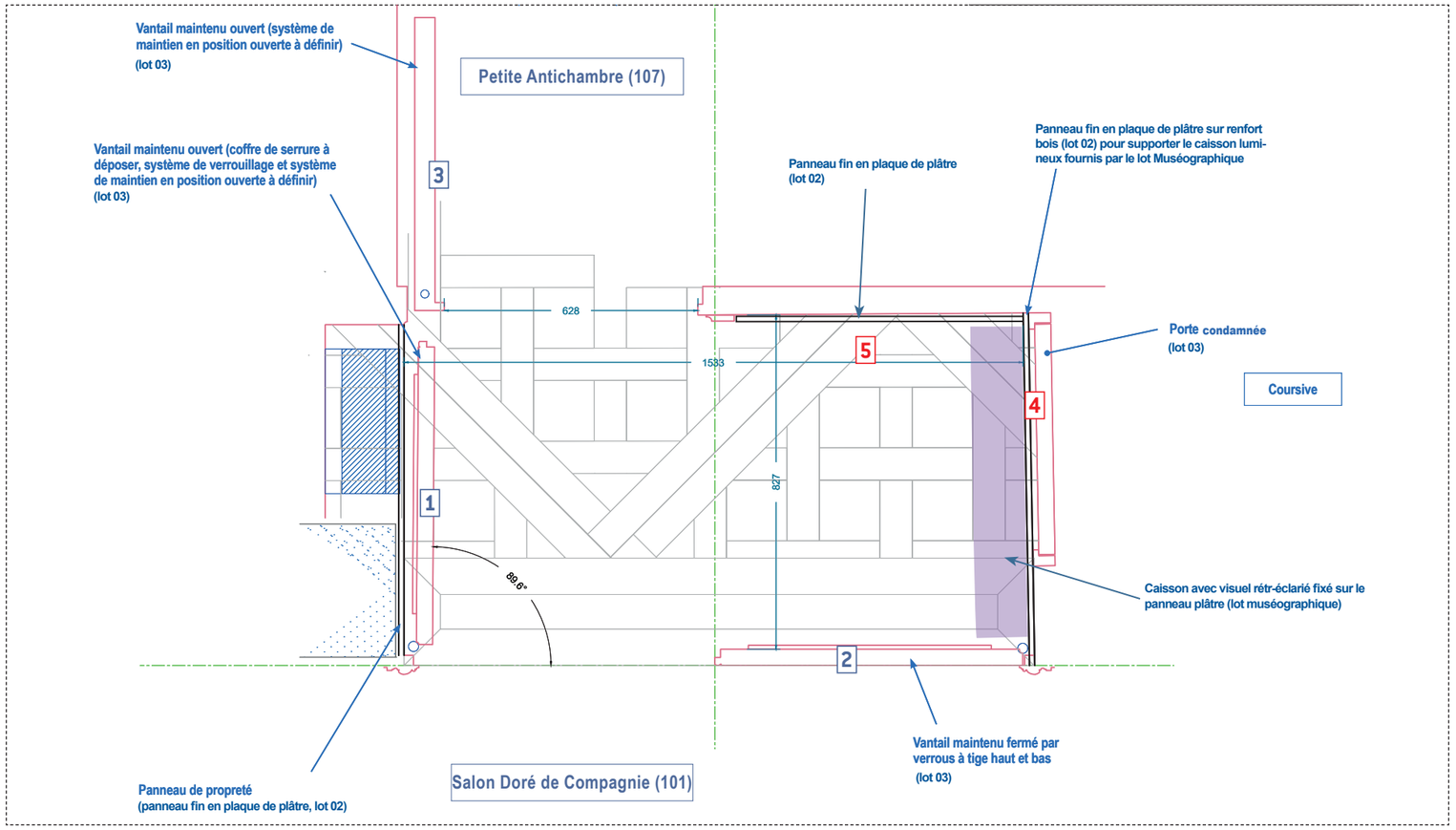
- *Portes à deux vantaux – Sud-est – Salon Doré de Compagnie (101)* : Le revers du vantail gauche 1, présente des traces d'outils manuels attenant à la présence d'un montant récent, rapporté (au XXe siècle ?) témoignant d'une adaptation de cette porte aux dispositions d'origine XVIIIe siècle, agrandie pour intégrer le cadre d'un vantail plus grand et le nouvel aménagement de 1936. En outre, le vantail de droite 2, présente quant à lui un mode fabrication différent et un revers avec des traces d'usinage révélant sa disposition récente. Ce vantail de droite semble avoir été créé et ajouté en 1936, en complément de la porte gauche remaniée, pour former une porte à deux vantaux.

LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE : Interfaces avec la restauration des décors

- *Porte dérobée sous tenture - Petite Antichambre* (107) : Composée d'un bâti en chêne et de panneaux de remplissage en bois blanc, elle semble être de facture récente, vraisemblablement datant du réaménagement de 1936 par R. Danis.

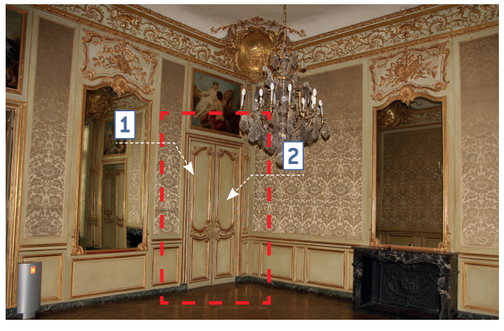
La circulation et la distribution depuis le Salon Doré d'apparat, inviteraient à ce que ses deux vantaux soient ouverts sur les pièces plus intimes à l'Est. Toutefois, les modifications du premier étage ne permettent plus de maintenir cette disposition XVIIIe siècle : la porte Sud-Est ouvrant désormais sur un « dégagement » communiquant avec la Petite Antichambre.

Plusieurs solutions pour l'aménagement et intégration de cette communication ont été envisagées. Celle retenue est le maintien des dispositions actuelles. Cette solution propose la condamnation du dégagement au Sud-Est par l'installation d'un panneau fin en plaque de plâtre 4 (par le lot 02). Le vantail droit de la porte du Salon Doré sera lui aussi fermé et couvert d'un panneau fin en plâque de plâtre 5 , rendant plus «intime» cet espace de transition. Le projet muséographique prévoit l'installation d'un caisson avec visuel rétro-éclairé accompagnant le visiteur dans l'histoire de l'installation des Archives. Le plafond et ébrasement de ce passage seront traités de façon « neutre » et discrète via la mise en œuvre de panneaux en plaques de plâtres afin d'uniformiser cet espace de transition entre le salon et la Petite Antichambre.











(Haut) : Etat projeté du passage entre le Salon Doré de Compagnie et la Petite Antichambre, plan, 2025. Extrait du Rapport des Ateliers de la Chapelle. page 91.

(Bas gauche) : Passage, état actuel, de la petite Antichambre vers le Salon Doré de Compagnie, photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle.

(Bas droite) : Passage, état actuel, du Salon-Doré de Compagnie vers la Petite Antichambre, photographie, photographie, 2025. Ateliers de la Chapelle.

LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE : Interfaces avec la restauration des décors

Le projet d'éclairage est détaillé en Annexe, dans le rapport de l'agence Studio Gelatic (sous-traitant de l'agence BGC Studio).

2.2.3 - Étude pour l'éclairage des salons : restitution des lustres et accompagnement MH de l'étude de l'éclairage muséographique.

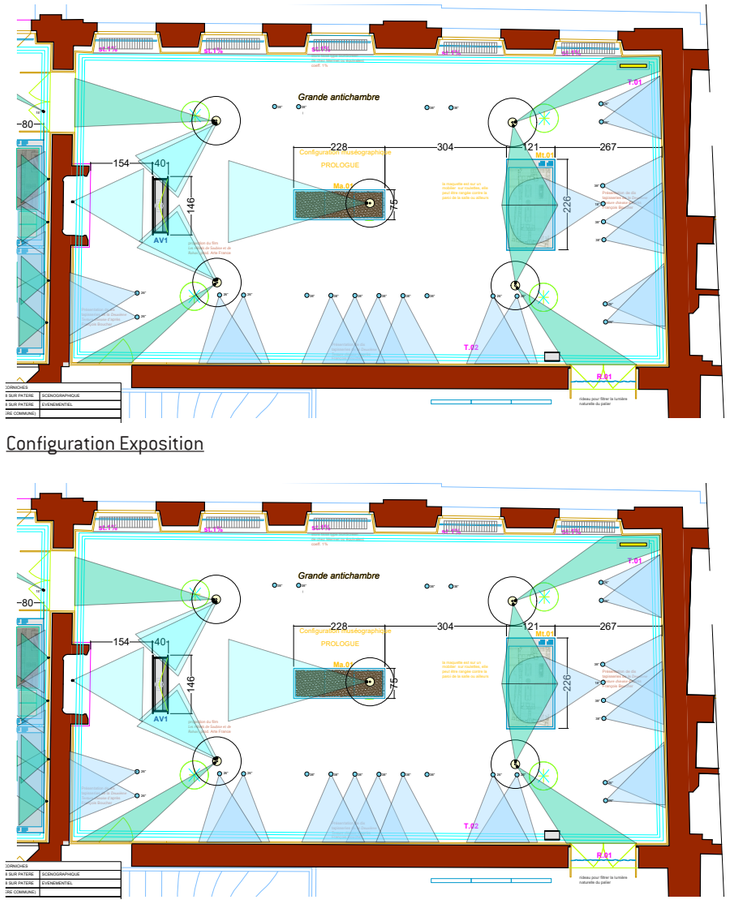
Le projet muséographique prévoit la mise en place de différents types d'éclairage complémentaires :

- ***Lustres*** - La remise en place des lustres historiques au droit des points de fixation d'origine encore présents. Cette partie est décrite précédemment dans un sous-chapitre dédié.
- ***Éclairage Muséographique*** – La mise en œuvre d'un éclairage muséographique complémentaire, dont l'étude, le dimensionnement et chiffrage est prévue à la maîtrise d'œuvre de l'agence bgc Studio.

L'éclairage muséographique

Concernant les éclairages muséographiques complémentaires (prévus au programme de Moe de l'agence Bgc Studio, qui l'a confié à Studio Gelatic), trois types d'éclairages sont proposés pour permettre à la fois la mise en valeur des décors et des toiles peintes, l'utilisation scénographique et événementielle de l'espace, ainsi que son utilisation hors ouverture du public (pour le ménage):

- l'installation de spots posés sur les corniches. Dans la plupart des salons (notamment ceux présentant des décors XVIIIe), les corniches présentent une profondeur importante qui permet d'y poser de manière discrète des spots.
- l'installation de spots sur les lustres, eux même étant prévus reposés après restauration. Les spots pourront se situer sur la chaîne de suspension, ou au niveau d'une platine située au droit de l'accroche du lustre en plafond. Le raccordement électriques de ces luminaires nécessite la réalisation de saignées dans la nappe de plafond (par le lot 02), qui doivent dans tous les cas être prévues pour réalimenter le lustre lui même.
- la mise en œuvre de luminaires discrets encastrés en plafond. En effet, ce type de luminaire est adapté à l'éclairage des tapisseries dans la Grande Antichambre et la Salle à Manger, pour lesquelles un éclairage par spots au niveau des lustres et des corniches ne permettrait pas une lumière homogène permettant d'apprécier ces tapisseries. Ce type de luminaire n'est proposé que dans ces deux salons ainsi que dans la Petite Antichambre (qui ne possède pas de lustre) et dans la Chambre à Coucher, dont les dispositions actuelles résultent de la campagne de réaménagement menée entre 1936 et 1938 par l'architecte Robert Danis.



Configuration Exposition

Configuration Événementiel

Grande Antichambre - état projeté, proposition d'éclairage muséographique suivant différents scénarios . BGC Studio / Studio Gelatic



Grande Antichambre - état projeté. BGC Studio / Studio Gelatic

Principes de mise à distance

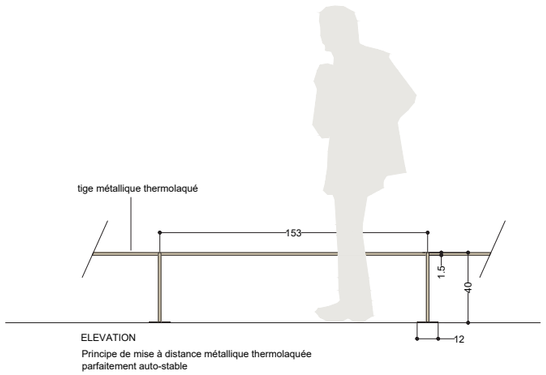
Le projet muséographique prévoit la mise en place de différents système de mise à distance pour la protection des décors anciens :

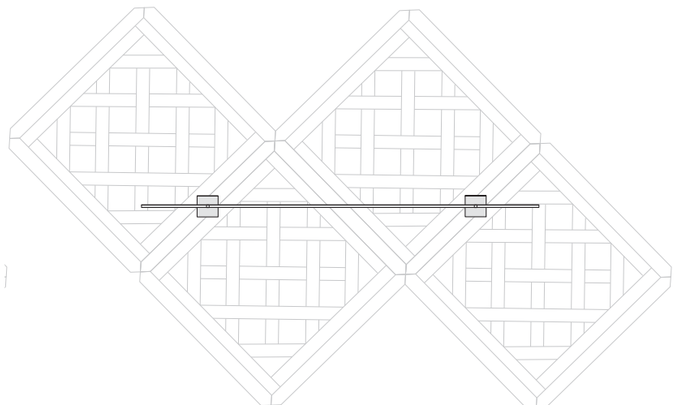
- **La protection de la porte peinte du Cabinet des Singes donnant sur le Salon Doré de Compagnie**, prévue chez la maîtrise d'œuvre de l'agence bgc Studio. En effet cette porte très ouvragée est particulièrement exposée aux dégradations par le public. Il a été validé par les services de sécurité incendie que cette porte puisse rester constamment ouverte, jour et nuit. C'est pourquoi il est proposé, dans le cadre du projet muséographique, de mettre en œuvre une protection auto-stable et indépendante devant ces portes.

LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE : Interfaces avec la restauration des décors

- **Un système de mise à distance du public par rapport aux décors et mobiliers** exposés dans le Cabinet de Singes et le Cabinet des Fables. La solution retenue est celle d'un filin tendu entre potelets métalliques sur pieds ronds. Ce système amovible permet de ne réaliser aucune intervention irréversible dans le parquet.

- Dans le Cabinet des Singes, le Salon Doré de Compagnie et le Cabinet des Fables, **des protections pour les rideaux** seront mises en œuvre afin d'éviter d'éventuelles dégradations par le public.





Principe de mise à distance relatif aux décors et aux mobiliers. BGC Studio

L'accompagnement à la présentation des armoires de l'ancien Cabinet des poinçons, intégrées au sein de la Chambre à Coucher (106).

Une inspection des portes de placards de l'ancien Cabinet des Poinçons (101) a été menée par les Ateliers de la Chapelle dans le cadre de leur mission d'études complémentaires.
Lors de cette inspection, trois portes ont pu être inspectées par les Ateliers de la Chapelle. Elle a permis de préciser les dispositions d'origine de ces armoires (cf. Dimensions, profil des moulures et des décors en bois sculptés, etc.) qui étaient historiquement composées :

- D'un corps bas garni de portes quadrangulaires 1 en chêne massif, à cadres et panneaux, s'élevant sur une plinthe basse et
- D'un corps haut composé de grandes portes rectangulaires 2 (en chêne massif à cadres et panneaux) sur lesquelles figurent les caractères de poinçons autrefois conservés, séparé du corps bas par une traverse intermédiaire

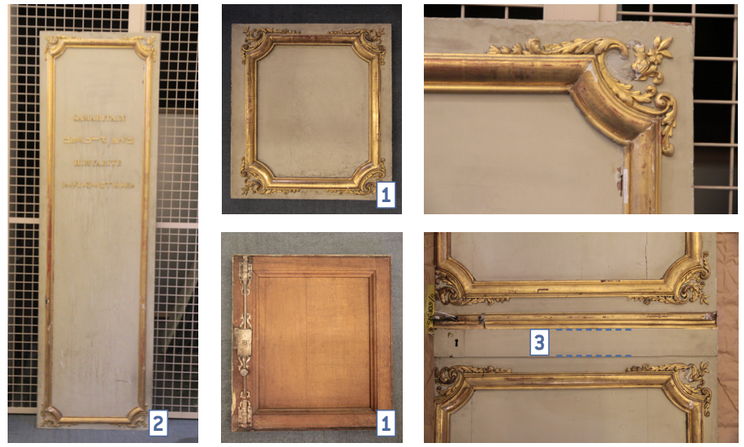
En outre, l'analyse des photographies historiques révèle que l'ensemble de l'armoire était couronné d'une corniche en bois.
Lors de l'inspection, une «porte dissimulée», qui reliait autrefois le Cabinet des Poinçons à l'actuelle Chambre à Coucher, a permis de relever les hauteurs des éléments disparus tels que la plinthe basse et la traverse intermédiaire 3.

Le projet d'intégration des portes hautes et basses de l'ancien Cabinet des Poinçons, au sein d'un nouveau mobilier, conçu par Bgc Studio, devra garantir la bonne conservation et valorisation/présentation de ces ouvrages (par un lot muséographie).

Concernant le traitement mural, les dispositions actuelles de la pièce, datant de la campagne de réaménagement de 1936-1938, permettent d'envisager la pose d'un papier peint contemporain plutôt que la conservation de la tenture existante afin d'accompagner la présentation des armoires des Poinçons (par un lot muséographie).
Pour information, aucun échantillon ni vestige du papier peint d'origine n'avait été retrouvé dans le Cabinet des Poinçons.

Un enduit sera réalisé sur le mur existant (par le lot 02) en raccord avec la corniche et les lambris bas conservés, afin de constituer un support au nouveau papier peint.

La «porte dissimulée» récupérée du Cabinet des Poinçons sera remise en place sur l'élévation Nord et servira d'accès au dégagement technique aménagé à l'arrière du Cabinet des Fables. La porte d'accès à ce dégagement existant, actuellement dans la Chambre à Coucher, sera déposée en conservation (lot 03).

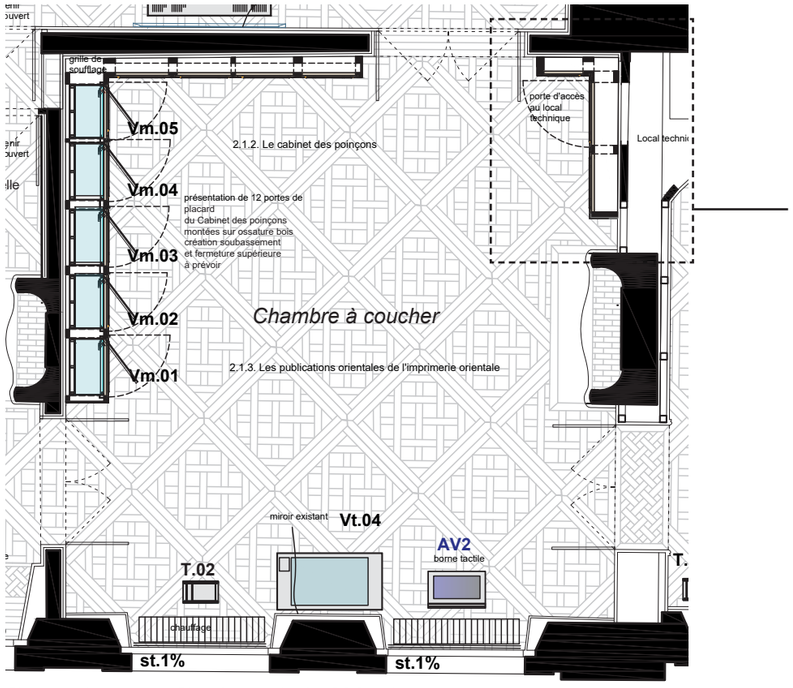


Portes de l'armoire du Cabinet des Poinçons, photographies, 2025.
Ateliers de la chapelle

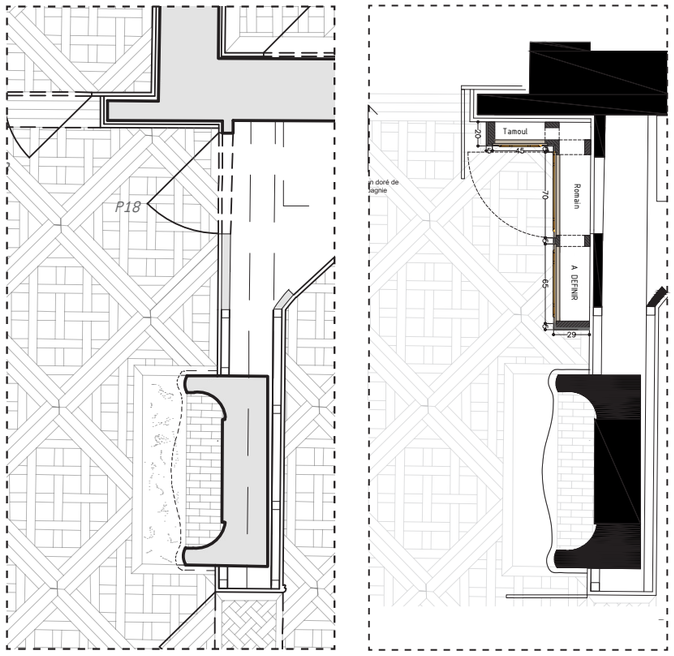


Vue du Cabinet des Poinçons, autrefois installé dans le Salon Doré de Compagnie
Giraudon, La salle des poinçons, photographie, s.d [début XXe siècle].
Archives nationales, BIC/III/25/(cartonMHF) SCAN 001753

2.2 - LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE



Chambre à coucher - Plan état projeté. BGC Studio



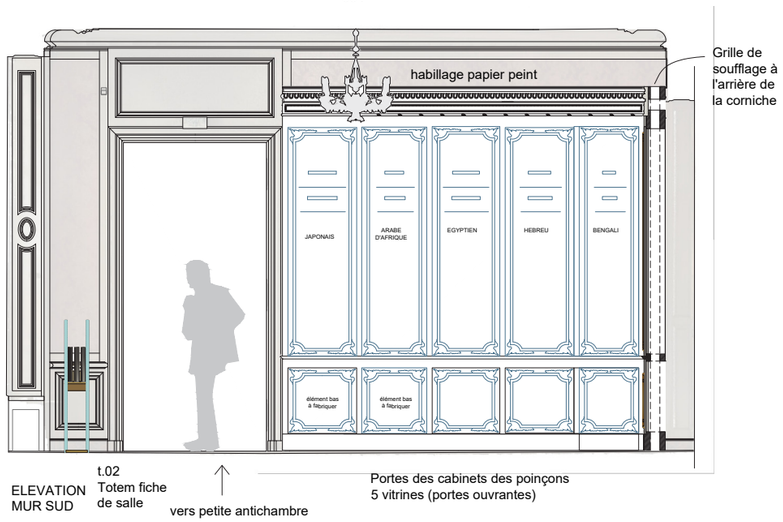
Détail Chambre à coucher, accès au dégagement technique - Plan état existant (à gauche) et projeté (à droite). Agence Maël de Quelen, BGC Studio

La mise en place d'un meuble intégrant les portes anciennes du Cabinet des Poinçons permettra également d'intégrer une partie du projet CVC de façon esthétique et discrète, la fente murale pour la reprise de la VMC se trouvant dissimulée par la partie haute du meuble.

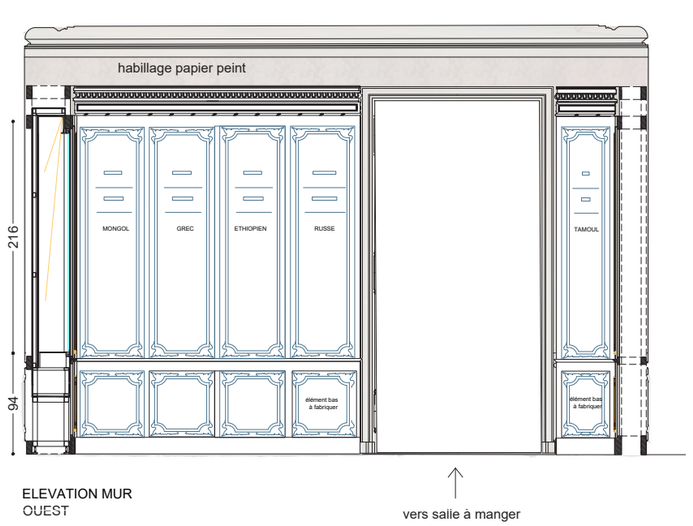




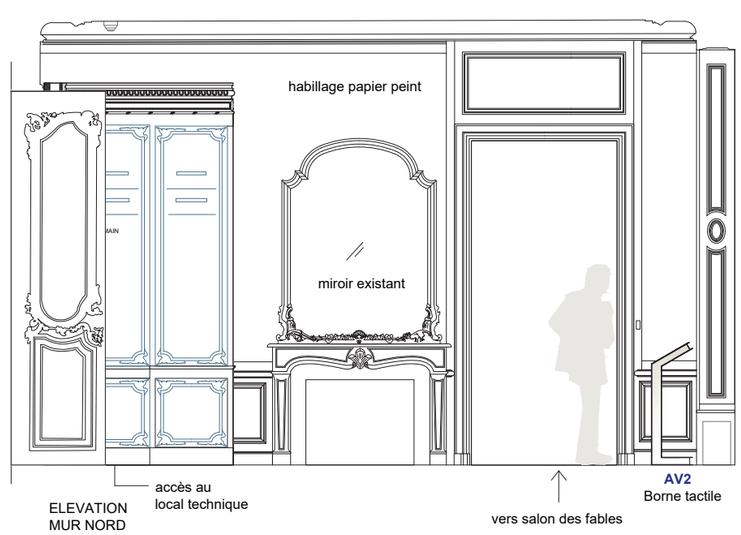
Chambre à coucher - Positionnement des portes du Cabinet des Poinçons, photographie, avril 2026. Agence Maël de Quelen



Chambre à coucher - Élévation Sud - état projeté. BGC Studio



Chambre à coucher - Élévation Ouest - état projeté. BGC Studio



Chambre à coucher - Élévation Nord - état projeté. BGC Studio

Projet concerné

HÔTEL DE ROHAN -DÉCORS DU R+1 - ARCHIVES NATIONALES (75)
Restauration et présentation des décors des salons du R+1
Phase PRO > Rapport de présentation
Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées
27, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris



ANNEXE

PARTI D'INTERVENTION PAR SALON

INTRODUCTION: PRÉSENTATION DU PARTI D'INTERVENTION GLOBAL

1 CABINET DES SINGES

2. SALON DORÉ DE COMPAGNIE

3. SALLE À MANGER

4. GRANDE ANTICHAMBRE

5. CABINET DES FABLES

6. CHAMBRE À COUCHER

7. PETITE ANTICHAMBRE

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris

INTRODUCTION :

Le projet de restauration et de présentation des décors du premier étage de l'hôtel Rohan s'inscrit à la suite des travaux déjà effectués au rez-de-chaussée en 2021, sous la direction de F. Jeanneau ACMH, en vue d'ouvrir ces deux étages au public.

Ce projet se décompose en trois volets : un **volet patrimonial**, de restauration en conservation des grands décors XVIIIe siècle; un **volet muséographique** (dont la maîtrise d'œuvre séparée a été confiée à l'agence bgc Studio par l'OPPIC) ; un **volet technique** relatif à la mise aux normes des installations et de l'intégration du projet technique (CFO-CFA, SSI, CVC, Sureté, ERP), en lien avec le projet muséographique.

L'étude des **décors des salons** du premier étage de l'hôtel Rohan a révélé la **haute qualité patrimoniale** de ces derniers et notamment des deux salons d'apparat ayant conservé une grande partie de leurs dispositions d'origine : le **Cabinet des Singes** (100) et le **Salon Doré de Compagnie** (101), qui accueille aujourd'hui quatre dessus-de-porte peints par Jean-Baptiste Pierre, sont le fleuron de l'art rocaille du milieu du XVIIIe siècle. Le reste des salons a fait l'objet d'un soin tout particulier lors des grandes campagnes de restauration du début du XXe siècle, par l'installation notamment d'anciennes boiseries provenant de l'hôtel de Soubise pour le **cabinet des fables** (105), ce qui témoigne de l'histoire complexe de l'hôtel.

Aussi, le parti d'intervention général du projet prévoit une **restauration en conservation maximale des dispositions XVIIIe siècle des trois Salons «historiques»** (Cabinet des Singes, Salon Doré de Compagnie, Cabinet des Fables) **et un traitement plus «muséographique» des salons ayant perdu leurs dispositions XVIIIe** (Salle à Manger, Grande Antichambre, Chambre à Coucher, Petite Antichambre). Ces derniers accueilleront notamment d'anciennes **tapisseries historiques** (Grande Antichambre et Salle à Manger) ainsi que la présentation des **anciennes armoires et portes du Cabinet des Poinçons** (Chambre à Coucher).

Méthodologie

Le présent chapitre **2 - PRÉSENTATION DU PROJET**, se décompose en 4 sous-chapitres :

> 2.1 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON :
Ce premier sous-chapitre rappelle les dispositions générales et expose le parti d'intervention de chaque salon : Cabinet des Singes, Salon Doré de Compagnie, Salle à Manger, Grande Antichambre, Cabinet des Fables, Chambre à Coucher et Petite Antichambre.

> 2.2 - LE PROJET DE RESTAURATION EN CONSERVATION DES DÉCORS :
Ce deuxième sous-chapitre présente le projet de restauration des salons, par élément de décor :

- Parquets
- Boiseries - Menuiseries intérieures et serrurerie
- Miroirs
- Décors peints et fonds peints
- Dorures
- Peintures sur toile (des dessus-de-porte)
- Staff - Plafonds (nappes et corniches)
- Cheminées
- Tentures murales
- Rideaux
- Lustres et bras de lumière

> 2.3 - LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE : Interfaces avec la restauration des décors : Ce troisième sous-chapitre développe le parti pris du projet muséographique confié à l'agence BGC Studio et l'ensemble des interfaces et éléments de programme architectural spécifique en lien avec le projet de restauration des décors de l'agence Maël de Quelen.

> LE PROJET TECHNIQUE DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ET ACCOMPAGNEMENT MUSÉOGRAPHIQUE *(CVC, CFO, CFA, Sureté, SSI, etc.)* :
Ce quatrième sous-chapitre présente le projet technique en trois temps : en premier, le traitement du climat au sein des salons, en second, la partie électricité en lien avec la sûreté et la sécurité incendie et en dernier, la mise en œuvre d'une colonne sèche.

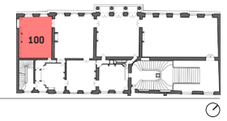


Reportage photographique de la Grande Antichambre (103), photographie, 1986. Archives Nationales.



Reportage photographique du Salon Doré de Compagnie (101), photographie, 2005. Archives Nationales.

1 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LE CABINET DES SINGES (100)*



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE: CABINET DES SINGES (100)

> ETAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «CABINET» (1714), «GRAND CABINET» (1749)

> ETAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 : «CABINET» (1752,1778), «GRAND CABINET» (1756), «CABINET ET CHAPELLE» (1782), «SALON/CABINET» (1787)

> ETAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :
«BIBLIOTHÈQUE» (1841, AP. 1870), «CABINET DES SINGES» (1902)

> ETAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «CABINET DES SINGES»

. PROTECTION :

> Salon classé au titre des objets depuis le 6 octobre 1909.

> Salon classé au titre des Monuments Historiques le 27 novembre 1924.

. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

Le cabinet des singes est une pièce qui mesure 7.98m x 5.65m et de 5.90m de hauteur sous plafond. On y accède depuis le salon doré de compagnie (101) au Nord et un petit dégagement depuis la petite antichambre (107) au Nord-Est.
Cette pièce est éclairée à l'Ouest, côté jardin, par deux croisées avec imposte, disposant toujours de leurs volets.
Le sol du cabinet est en parquet Versailles ancien et le plafond est en plâtre.
La pièce possède une cheminée en marbre de style Louis XV, surmontée d'un trumeau de glace. Le trumeau d'entre-fenêtre dispose également d'un miroir.
Le cabinet est orné de 13 scènes peintes sur des boiseries de hauteur. Le décor de la pièce a été réalisé par Christophe Huet entre 1749 et 1752. Ces scènes aux couleurs chatoyantes peintes sur un fond blanc, représentent des singes jouant à différents jeux du XVIIIe siècle. Les scènes pastorales et les personnages de type asiatiques sont mêlés à des décors champêtres rehaussés de rinceaux et d'arabesques. Les élévations sont rythmées par une alternance de panneaux de différentes largeurs disposés en ressaut les uns par rapport aux autres. Des moulures dorées mouvementées bordent les décors peints. Une large corniche en plâtre couronne la pièce.

. OBSERVATIONS : Boiseries de hauteur datant du milieu du XVIIIe siècle
Grand nombre de remaniements, remplacements, nombreuses restaurations



A B C D E

Élévation Nord (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



F G H I

Élévation Sud (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)

PROGRAMME ICONOGRAPHIQUE :
A : Bal champêtre
B : Bulles de savon
C : Le chaudron
D : Tête bêche
E : Chien dressé
F : Collin maillard
G : La balançoire
H : Les cartes et les échasses
I : Emplacement de l'oratoire (scène du panneau disparu : La main chaude)
J : Réalisée au XIXe siècle par Galland (scène du panneau d'origine inconnue)
K: Le charmeur
L : Le mât horizontal ou la chandelle
M : Saute-mouton
N : La raquette



J K L

Élévation Est (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



M N

Élévation Ouest (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)

1 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LE CABINET DES SINGES (100)*

Parti d'intervention du cabinet des singes (100) :

Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

Au regard de la **forte qualité patrimoniale, de l'authenticité, de la bonne connaissance et du bon état de conservation** des décors du milieu du XVIIIe siècle, le parti d'intervention général de ce salon propose **une restauration en conservation des boiseries, des fonds peints, du parquet, de la cheminée et des dorures.**

Toutefois, **certains éléments perturbants la bonne lecture du décor, comme les plinthes** (remplacées en 1980 et peintes suivant un effet faux-marbre incohérent), ou encore le remplacement (à une date inconnue) du **miroir haut au nitrate d'argent du trumeau de cheminée** (générant une différence de reflet disgracieuse), **nécessitent des traitements particuliers.**

Le projet prévoit une **restauration en conservation des boiseries, sans dépose et sans détuilage des panneaux** présentant des mouvements afin de préserver les décors peints.

Cependant, afin de remettre en cohérence l'ensemble des éléments du salon, il est également prévu une **remise en peinture des plinthes avec un décor faux-marbre** cohérent avec la cheminée Rouge Royal Belge, ainsi que le **remplacement du miroir haut du trumeau de la cheminée. En option, le projet prévoit le remplacement des deux glaces de l'entre-fenêtre par des miroirs au mercure.**

Le projet étudie la possibilité de **remettre en place deux bras de lumière** analogiques du milieu du XVIIIe siècle. Les Archives Nationales recherchent dans les collections publiques une paire de bras de lumière qui pourrait faire l'objet d'un dépôt. Le cas échéant, la faisabilité technique d'une mise en lumière de ces bras de lumière devra être vérifiée en phase préparatoire aux travaux avec l'entreprise titulaire.

Le Cabinet des Singes présente aujourd'hui une **niche qui correspond à l'emplacement de l'ancien oratoire**. Celui-ci, mis en œuvre lors de l'aménagement du Cabinet des Singes au milieu du XVIIIe siècle se tenait au sein d'une niche ménagée dans l'angle Sud-Ouest du salon. Cet oratoire présentait **un tableau d'autel, une *Adoration des Mages*** (mentionné dans l'état des lieux de 1790 mais dont nous ne connaissons pas la disposition, ni l'auteur, etc.), surmontant un autel. La niche était fermée par deux portes en bois peintes, aujourd'hui disparues.

Le tableau d'autel a été **remplacé par un panneau en résineux peint non adapté**, encadré par une bordure sculptée dorée, en partie **moderne** et rapportée afin de combler le vide laissé par la disparition du tableau. Le soubassement est également traité de façon « moderne » (cf. années 1980) par une boiserie d'appui sans moulure et peu adaptée.

Déontologiquement, **en l'absence d'archives** permettant de connaître les dispositions d'origine des éléments disparus tels que le tableau d'autel, l'autel et les portes, il n'est pas envisageable de restituer un aménagement qui n'a pas existé et qui serait par conséquent une interprétation présentée au public comme d'origine. Dans la niche, **un traitement minimaliste sera mis en œuvre dans le respect du dernier état connu et tout élément rapporté sera scénographié et clairement lisible en tant que tel.**

Il est prévu une **vitrine contemporaine** scénographiée par Bgc Studio sera mise en place afin d'évoquer l'ancien autel.

Ainsi, le projet permettra d'identifier l'ancien oratoire, tout en s'intégrant dans l'ensemble du décor, sans mettre en lumière l'absence du tableau d'autel.

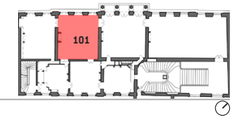
Le parti d'intervention prévoit également la **remise en place de rideaux** dans les trois salons «historiques», ayant conservé des dispositions du milieu du XVIIIe siècle, tel que le Cabinet des Singes, afin d'améliorer les dispositions patrimoniales de ces salons. Le choix des étoffes, des galons, des embrasses, des organes de fixation et de leur mise en œuvre sera mené en **recherche des dispositions historiques**, d'après l'analyse des sources textuelles.



Sculpture de chérubins qui orne un panneau de l'ancien oratoire, photographie, 2023.
Ateliers de la Chapelle



Niche de l'ancien oratoire du Cabinet des Singes, photographie, 2023.
Ateliers de la Chapelle



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE: SALON DORÉ DE COMPAGNIE (101)

> ETAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «CHAMBRE DE PARADE» (1714), «CHAMBRE À COUCHER» (1749)

> ETAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 : «SALLE DE COMPAGNIE» (1752, 1756, 1778, 1782), «SALLON» (1787)

> ETAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 : «CABINET DES POINÇONS ET SALLE DU CONSEIL» (1841), «CABINET DES POINÇONS» (1870, 1902)

> ETAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «SALON DE MUSIQUE/ SALON (DORÉ) DE COMPAGNIE».

. PROTECTION :

> 4 dessus de porte classés au titre des objets depuis le 23 janvier 1909.

> Corniche, 4 cartouches, 2 portes avec leurs serrures et 4 parcloses sont classés au titre des objet le 6 octobre 1909.

> Salon classé au titre des Monuments Historiques le 27 novembre 1924.

. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

Le salon de compagnie est une pièce qui mesure 7.58m x 8.22m et de 6m de hauteur sous plafond. Elle communique avec la salle à manger au Nord (101), le cabinet des singes (100) au Sud, la chambre à coucher (106) au Nord-Est et un petit dégagement de la petite antichambre (107) au Sud-Est.

Cette pièce est éclairée côté jardin par trois croisées avec imposte, disposant toujours de leurs volets.

Le sol du cabinet est en parquet de Versailles ancien et le plafond est en plâtre. La corniche du plafond en pâte dorée est ornée de cartouches (ou écoinçons) aux quatre angles de la pièces. Ils représentent des allégories musicales. Le plafond est orné d'une grande rosace aussi sculptée et dorée.

Les élévations disposent de lambris d'appui à petit cadre qui supportent des tissus tendus sur cadre. Les motifs représentent des corbeilles fleuries et des grands rinceaux. Les quatre portes du salon sont couronnées de dessus-de-porte peints par Jean-Baptiste Pierre sur le thème de l'Enéide. La pièce possède également une cheminée en marbre de style Louis XV, surmontée d'un trumeau de glace. Deux autres trumeaux de glace complètent ce décor.

. OBSERVATIONS : Dispositions de la pièce datant du milieu du XVIII^{e} siècle

Grand nombre de remaniements, remplacements, nombreuses restaurations



Élévation Nord (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Sud (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Est (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Ouest (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)

Parti d'intervention du salon doré de compagnie (101) :
Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

Considérant l'état de connaissance du décor du XVIIIe siècle de ce salon relevant d'une **grande qualité patrimoniale, mais présentant certaines incohérences relatives aux remaniements postérieurs** (XIXe siècle), le parti d'intervention propose une **restauration en conservation des décors, accompagnée d'une remise en cohérence des éléments** visant une meilleure lecture des décors en place.

Les **miroirs** au nitrate d'argent des élévations Nord et Est sont **plus grands que les miroirs du XVIIIe** siècle. Ils ne passaient pas sous la cimaise du lambris bas comme c'est le cas aujourd'hui. Les **dimensions** des miroirs d'origine étant **connues**, le projet prévoit le **rétablissement de la hauteur d'origine des miroirs des élévations Nord et Est ainsi que la remise en place de la cimaise** filant sous les lambris hauts et tentures. Cette opération rendra à la pièce sa physionomie d'origine.

L'avancement de la cheminée étant documenté lors de l'état « Imprimerie nationale » lors de l'installation du Cabinet des Poinçons et aujourd'hui lisible par **l'ajout de jouées en plâtre et en bois, peintes d'un décor faux-marbre,** identique à celui du marbre de la cheminée, l**e projet prévoit la remise en place de la cheminée dans sa disposition d'origine du XVIIIe siècle.**

Bien que les **bordures sculptées des miroirs** en « chapeau de gendarme » des trumeaux de glace ne soient **pas cohérentes avec les décors du salon, une réinterprétation** des bordures sculptées, plus en accord avec le style du XVIIIe siècle, serait une restauration **très interventionniste** et qualifiait ces éléments d'une « anomalie » du XXe siècle. En l'absence de documentation permettant de connaître précisément l'état XVIIIe siècle, **le projet ne prévoit pas le remplacement** de ces bordures par la création de bordures qui viserait à réinterpréter cette bordure sculptée.

Les **fonds peints,** actuellement d'une teinte «vert d'eau» et en mauvais état, ne correspondent pas à la teinte décrite dans les sources historiques. **Des sondages stratigraphiques** complémentaires en recherche de la **teinte historique** seront réalisés lors des prochaines phases d'étude afin d'arbitrer sur la restitution de la teinte **« doré sur fond blanc »**, plus cohérente que la teinte actuelle. **D'autres sondages stratigraphiques** seront menés sur les différents **éléments constitutifs de la corniche, dans un des écoinçons et sur la rosace du plafond.** Ils auront pour objectif d'**identifier les différents types de dorures et types d'assiettes associées pour chaque élément.**

Des tests d'adhérence du support de la couche picturale seront également réalisés en amont du chantier afin de préciser le protocole et fiabilisé l'estimation financière.

Les **tentures** actuelles du salon seront **remplacées par de nouvelles étoffes** en restitution de celles décrites dans l'*Inventaire après décès d'Armand de Rohan* de 1756, en « gros de Tours vert ». La teinte des tentures sera à harmoniser avec la teinte des fonds peints. La modification de la présentation des tentures qui comportent actuellement des bordures assez épaisses et incohérentes avec un décor du XVIIIe siècle, pourra être étudiée dans les prochaines phases d'étude. Les tentures étaient encadrées par des bordures moulurées ou venaient au contact de la cimaise, de la corniche et des trumeaux, avec la mise en œuvre de galons larges et adaptés. La conservation des bordures actuelles, la mise en œuvre de galons et le traitement des angles seront étudiés dans les prochaines phases d'étude.

Le parti d'intervention prévoit également la **remise en place de rideaux** dans les trois salons «historiques», ayant conservé des dispositions du milieu du XVIIIe siècle, tel que le Salon Doré de Compagnie afin d'améliorer les dispositions patrimoniales de ces salons. Comme pour les tentures, le choix des étoffes, des galons, des embrasses, des organes de fixation et de leur mise en œuvre sera mené en **recherche des dispositions historiques**, d'après l'analyse des sources textuelles.

Les **quatre dessus-de-portes** peints par Jean-Baptiste Pierre réalisés lors du réaménagement des salons du premier étage en 1751-1753 feront l'objet d'une **restauration fondamentale en atelier. Des investigations complémentaires des supports des toiles** seront à mener lors de la phase de préparation de chantier, afin de préciser l'état sanitaire du revers des toiles et du support et le protocole de travaux.



Salon Doré de Compagnie : Etat existant [élévation Nord], photogrammétrie 2023.
Art Graphique et Patrimoine

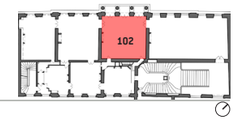


Salon Doré de Compagnie : Etat projeté avec le rétablissement de la cimaise et des dimensions d'origine du miroir [élévation Nord], photogrammétrie 2023. Agence Maël de Quelen



Corniche et écoinçon du Salon Doré de Compagnie [élévation Sud], *photographie, 2024.*
Agence Maël de Quelen

3 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA SALLE À MANGER (102)*



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE: SALLE À MANGER (102)

> ETAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «ANTICHAMBRE» (1714), «GRAND CABINET» (1749)

> ETAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 : «SALLE À MANGER» (1752, 1756, 1778, 1782, 1787, 1789)

> ETAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :

CABINET DU DIRECTEUR	BUREAU	STOCKAGE
1841, ap. 1870, 1902 : cabinet du directeur	1841 : cabinet du secrétaire ap. 1870 : sous-direction 1902 : chef de cabinet	1841 : dépôt de livres 1902 : archives de la comptabilité

> ETAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «SALLE À MANGER».

. PROTECTION :

> Salon classé au titre des Monuments Historiques le 27 novembre 1924.

. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

Le salle à manger est une pièce qui mesure 8.25m x 7.90m et de 6m de hauteur sous plafond. Ce salon est axé sur le corps principal côté jardin et s'ouvre sur le balcon créé par l'avant corps central, lui même souligné par un péristyle. Elle communique avec la grande antichambre au Nord (103), le salon doré de compagnie (101) au Sud et deux dégagements qui déservent le cabinet des fables (105), la chambre à coucher (106) et un escalier.
Cette pièce est éclairée côté jardin par trois croisées avec imposte cintrée.
Les élévations sont pourvus d'une boiserie de hauteur avec trois cadres pour recevoir des tapisseries. Le sol du cabinet est en parquet de Versailles et le plafond est en plâtre. La pièce est couronnée par une corniche en staff.
La pièce possède une cheminée en marbre de style Louis XV, surmontée d'un miroir en ressaut. Un second miroir en ressaut est placé au centre de l'élévation Nord.

. OBSERVATIONS :

Dispositions actuelles issues de la campagne de réaménagement 1936-1938 (architecte Robert Danis).
Restitution du volume d'origine (XVIIIe siècle)



Élévation Nord (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation sud (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Est (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Ouest (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)

3 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA SALLE À MANGER (102)*

Parti d'intervention de la Salle à Manger (102) :
Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

Les dispositions actuelles de la Salle à Manger sont issues de la campagne de réaménagement menée entre 1936 et 1938 par l'architecte Robert Danis, qui restitua alors le volume initial de la pièce tel qu'il se présentait au XVIIIe siècle. **Le parti d'intervention retenu consiste à maintenir les aménagements conçus par Danis, tout en les adaptant au nouveau projet muséographique.**

Les boiseries, en chêne, de fabrication traditionnelle, dateraient des travaux de restauration de Robert Danis réalisés en 1936. Parfaitement adaptées à la pièce, elles ont été dessinées et fabriquées en vue de recevoir et de mettre en valeur trois tapisseries de la manufacture de Beauvais qui ne seront pas reposées. En lieu et place, le projet muséographique prévoit d'y installer trois tapisseries des Gobelins de « l'Histoire d'Achille » dont les nouvelles dimensions nécessitent l'adaptation des boiseries actuelles. C'est pourquoi le parti d'intervention pour ce salon s'exprime en premier lieu par **le remplacement des boiseries nécessitant d'être modifiés par l'accueil de ces nouvelles tapisseries sur les élévations Nord, Sud et Est**, en conservant autant que possible les éléments anciens.

Les boiseries de la salle à manger présentent des fonds peints de teinte «blanc crème», mis en œuvre au XXe siècle sur une couche plus ancienne, d'un « vert d'eau », réalisée lors de la campagne Danis de 1936-1938. Il est proposé de **restaurer les fonds peints suivant la teinte existante et de remplacer les plinthes modernes existantes de couleur blanche par des plinthes en chêne avec une peinture imitation faux-marbre en cohérence avec la cheminée «Rouge Belge».**
En effet, compte tenu de la modification des boiseries en vue de s'adapter à la présentation des tentures à venir, il n'a pas semblé pertinent de proposer, pour ce «nouvel état», une restitution en recherche de la teinte d'origine de 1936.

Les feuilles du parquet de Versailles en chêne, également issues des travaux de Danis (1936-1938), ont été restaurées entre 2019 et 2022 par l'architecte F. Jeanneau. Plusieurs modifications opérées lors de ces travaux récents, de traitement et d'aspect de surface, de modification du calepinage et d'ajout d'une frise, ont entraîné une perte de qualité de l'ouvrage, nuisant à la qualité patrimoniale des salons Ouest de l'étage.
Le projet propose ainsi une **harmonisation des bois ainsi qu'un remplacement à neuf des deux tapis à lames récents par la mise en œuvre de tapis de style XVIIIe siècle, de type parquet Chantilly.**

L'ensemble des autres aménagements réalisés par Danis dans ce salon afin de se rapprocher d'un état XVIIIe siècle seront maintenus et restaurés.



Angle sud-est, photographie, 2019.
Ateliers de la chapelle

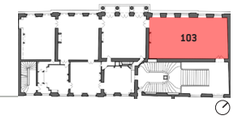


Panneaux à grand cadre du lambris bas, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Tapis et reprises de parquet dans la grande antichambre, photographie, 2023. Ateliers de la chapelle
Passage de porte avec la grande antichambre, pas de tapis , photographie, 2019.
Ateliers de la chapelle

4 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA GRANDE ANTICHAMBRE (103)*



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE : GRANDE ANTICHAMBRE (103)

> ÉTAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «SALLE D'ENTRÉE» (1714), «ANTICHAMBRE» (1749)

> ÉTAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 : «GRANDE ANTICHAMBRE» (1752), «ANTICHAMBRE» (1756, 1787, 1789), «GRANDE PIÈCE» (1782)

> ÉTAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :

BUREAU	BUREAU	STOCKAGE
1841 : bureau du chef de la comptabilité ap.1870 : secrétariat 1902 : bureau du secrétaire particulier ; bureau du personnel	1841 : bureau du chef de la comptabilité ap.1870 : comptabilité 1902 : bureau du chef du matériel	1841 : dépôt de livres ; archives 1902 : archives de la comptabilité

> ÉTAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «GRANDE ANTICHAMBRE»

. PROTECTION :

> Salon classé au titre des monuments historiques le 27 novembre 1924.

. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

La grande antichambre est la plus grande pièce du premier étage. Elle mesure 14.6m x 7.7m et de 6m de hauteur sous plafond. Elle communique avec l'escalier à grand degrés à l'Est (104) et la salle à manger (102) au Sud. Cette pièce est éclairée côté jardin, à l'Ouest, par cinq croisées avec imposte. Les élévations sont décorées par des boiseries de hauteur et des cadres pour recevoir des tapisseries. Le sol du cabinet est en parquet de type Versailles et le plafond est en plâtre. La pièce est couronnée par une corniche en staff.
La pièce possède une cheminée en marbre de style Louis XIV, surmontée d'un miroir.

.OBSERVATIONS :

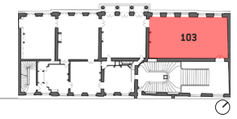
Dispositions actuelles issues de la campagne de réaménagement 1936-1938 (architecte Robert Danis).
Restitution du volume d'origine (XVIIIe siècle)



Élévation Est (photogrammétrie Ateliers de la Chapelle)



Élévation Ouest (photogrammétrie Ateliers de la Chapelle)



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE : GRANDE ANTICHAMBRE (103)

> ÉTAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «SALLE D'ENTRÉE» (1714), «ANTICHAMBRE» (1749)

> ÉTAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 : «GRANDE ANTICHAMBRE» (1752), «ANTICHAMBRE» (1756, 1787, 1789), «GRANDE PIÈCE» (1782)

> ÉTAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :

BUREAU	BUREAU	STOCKAGE
1841 : bureau du chef de la comptabilité ap.1870 : secrétariat 1902 : bureau du secrétaire particulier ; bureau du personnel	1841 : bureau du chef de la comptabilité ap.1870 : comptabilité 1902 : bureau du chef du matériel	1841 : dépôt de livres ; archives 1902 : archives de la comptabilité

> ÉTAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «GRANDE ANTICHAMBRE»

. PROTECTION :

> Salon classé au titre des monuments historiques le 27 novembre 1924.

. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

La grande antichambre est la plus grande pièce du premier étage. Elle mesure 14.6m x 7.7m et de 6m de hauteur sous plafond. Elle communique avec l'escalier à grand degrés à l'Est (104) et la salle à manger (102) au Sud. Cette pièce est éclairée côté jardin, à l'Ouest, par cinq croisées avec imposte. Les élévations sont décorées par des boiseries de hauteur et des cadres pour recevoir des tapisseries. Le sol du cabinet est en parquet de type Versailles et le plafond est en plâtre. La pièce est couronnée par une corniche en staff.
La pièce possède une cheminée en marbre de style Louis XIV, surmontée d'un miroir.

.OBSERVATIONS :

Dispositions actuelles issues de la campagne de réaménagement 1936-1938 (architecte Robert Danis).
Restitution du volume d'origine (XVIIIe siècle)



Élévation Nord (photogrammétrie Ateliers de la Chapelle)



Élévation Sud (photogrammétrie Ateliers de la Chapelle)



Porte du Grand Degrés menant à la Grande Antichambre, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen

4 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA GRANDE ANTICHAMBRE (103)*

Parti d'intervention de la Grande Antichambre (103) :

Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

Les dispositions actuelles de la Grande Antichambre sont issues de la campagne de réaménagement menée entre 1936 et 1938 par l'architecte Robert Danis, qui restitua alors le volume initial de la pièce tel qu'il se présentait au XVIIIe siècle. **Le parti d'intervention retenu consiste à maintenir les aménagements conçus par Danis, tout en les adaptant au nouveau projet muséographique.**

Les boiseries, en chêne, de fabrication traditionnelle, dateraient des travaux de restauration de Robert Danis en 1936. Parfaitement adaptées à la pièce, elles ont été dessinées et fabriquées en vue de recevoir et de mettre en valeur dix tapisseries de la manufacture de Beauvais. Le projet muséographique prévoit la remise en place de ces tapisseries au sein de leur emplacement d'origine. Le parti d'intervention prévoit la **restauration en conservation des décors, accompagnée d'une remise en cohérence des éléments** visant une meilleure lecture des décors en place.

Les feuilles du parquet de Versailles en chêne, également issues des travaux de Danis (1936-1938), ont été restaurées entre 2019 et 2022 par l'architecte F. Jeanneau. Plusieurs reprises opérées lors de ces travaux récents, tels que le traitement et l'aspect de surface, ont entraîné une perte de qualité de l'ouvrage, nuisant à la qualité patrimoniale des salons Ouest de l'étage.
Le projet prévoit la **restauration en conservation du parquet ainsi qu'une harmonisation des bois des feuilles de parquet tardives mal intégrées.**

Les boiseries de la salle à manger présentent des fonds peints de teinte «blanche», mis en œuvre au XXe siècle sur une couche plus ancienne « vert d'eau », réalisée lors de la campagne Danis de 1936-1938. Il est proposé de **restaurer les fonds peints suivant la teinte existante, de restaurer en conservation les plinthes peintes en faux-marbre et de reprendre les plinthes mal intégrées.**

L'ensemble des autres aménagements réalisés par Danis dans ce salon afin de se rapprocher d'un état XVIIIe siècle seront maintenus et restaurés.



Lambris de hauteur de l'élévation Est, photographie, 2024.
Agence Maël de Quelen



Élévation Sud, photographie, 2019.
Ateliers de la Chapelle



Panneaux à grand cadre du lambris bas, photographie, 2023.
Ateliers de la Chapelle

Projet concerné

HÔTEL DE ROHAN -DÉCORS DU R+1 - ARCHIVES NATIONALES (75)
Restauration et présentation des décors des salons du R+1
Phase PRO > Rapport de présentation
Juin 2026 - Indice 1

Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen
Architecte en Chef des Monuments Historiques-DPLG
Restauration Monuments historiques & demeures privées

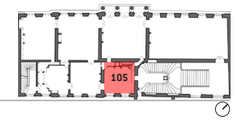
27, Passage du Caire - 75002 Paris
Tél. 09 54 80 95 85
maeldequelen@gmail.com
agence.dequelen.acmh@gmail.com
Siret. 809 306 236 00013 - APE 7111Z

Maîtrise d'ouvrage

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

OPPIC
(OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE)
30, rue du Château des Rentiers
75647 Paris

5 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LE CABINET DES FABLES (105)*



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. **DÉNOMINATION ACTUELLE:** CABINET DES FABLES (105)

> **ETAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 :** «CABINET» (1714, 1749)

> **ETAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 :** «CABINET» ET «SERRE PAPIER»

PETIT CABINET	SERRE-PAPIER
1752 : petit cabinet	1752 : serre-papier
1787 : cabinet d'histoire naturelle	1756,1782,1787 : passage
1789 : bibliothèque	1789 : petit passage

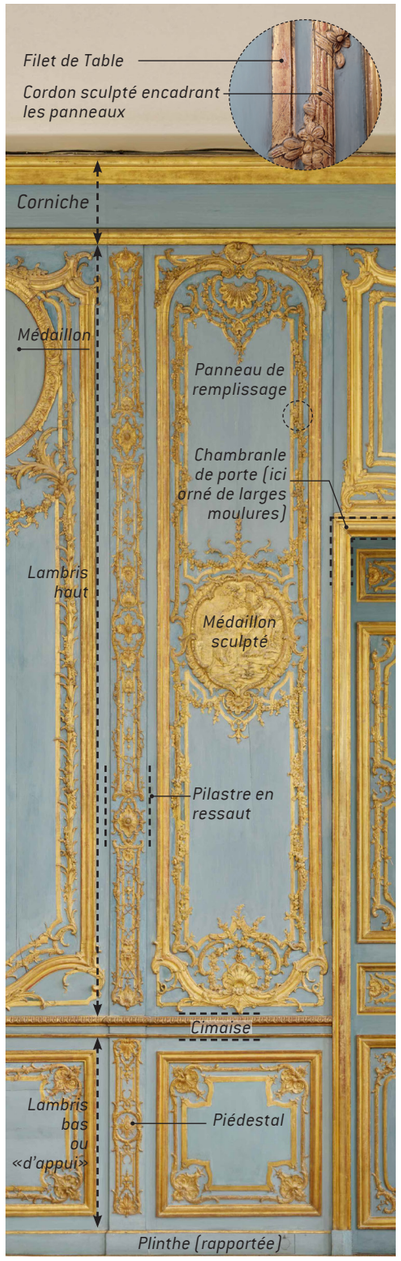
> **ETAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :**
«ANTICHAMBRE» (1841, ap.1870), «ANTICHAMBRE DE LA DIRECTION» (1902)

> **ETAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS :**
«SALON VERT» / «CHAMBRE VERTE» (1936)

. **PROTECTION** > Salons classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 27 novembre 1924.

. **DESCRIPTION GÉNÉRALE :**
Le cabinet des Fables est une pièce de 5m x 5m de côté et de 5,55m de hauteur sous plafond. Les murs du cabinet des Fables, sont ornés d'une boiserie sculptée de hauteur. Les fonds bleus des panneaux sont richement décorés de motifs floraux sculptés. Les médaillons des boiseries, représentent les fables d'Ésope. Éclairé de deux croisées côté cour d'honneur, on accède à ce cabinet depuis la chambre à coucher (106) par une porte à deux vantaux. Une seconde porte, feinte est disposée sur l'élévation Nord. Elle présente sur son élévation Sud, deux petits pans coupés dans lesquels sont ménagés : au Sud-Ouest, une porte dissimulée A distribuant un dégagement permettant la communication avec la salle à manger (102) et au Sud-est, deux portes de placards B dissimulées donnant aujourd'hui sur un pilier en béton.
La pièce est dotée d'une cheminée en marbre de style Régence, surmontée d'un trumeau de glace faisant face à un second trumeau de glace placé entre les deux croisées. Ces dernières sont garnies de volets en bois ainsi que de cache-radiateurs sculptés rapportés au début du XXe siècle. Le sol est recouvert d'un parquet à panneaux Versailles axé sur la cheminée.

.OBSERVATIONS : La boiserie de hauteur est l'élément remarquable de la pièce. Elle a été réalisée en 1738 sur les dessins de l'architecte Boffrand pour orner un cabinet de l'hôtel de Soubise. Les boiseries, furent démontées une première fois au milieu du XIXe siècle. Après plusieurs remontages, elles sont intégrées au projet d'aménagement du cabinet par Robert Danis en 1936.



Détail d'une travée de l'élévation Sud (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Nord (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Sud (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Est (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)



Élévation Ouest (photogrammétrie Art Graphique et Patrimoine)

5 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LE CABINET DES FABLES (105)*

Parti d'intervention du Cabinet des Fables (105) :

Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

Les dispositions actuelles du Cabinet des Fables sont issues de la campagne de réaménagement menée entre 1936 et 1938 par l'architecte Robert Danis. **Le volume de la pièce ne correspond pas à celui du cabinet d'origine**. Il a été défini pour permettre le **réemploi des boiseries de l'hôtel de Soubise créées en 1738.** De même, la **position de la cheminée** au centre de l'élévation Ouest est une **création de Danis**. La cheminée initiale était positionnée sur l'élévation Nord.

Ces boiseries, ayant fait l'objet de nombreux remaniements et restaurations, sont fixées sur une ossature en résineux - en partie reprise dans la maçonnerie - en bon état de conservation. Les panneaux datant du XVIIIe siècle présentent quant à eux des «mouvements» aujourd'hui «cristallisés» par l'ajout *a posteriori* de tasseaux de renfort en chêne au droit de leur revers. Ainsi, le parti d'intervention prévoit une **restauration en conservation des boiseries sans détuilage des panneaux** via la reprise et le bouchement des lacunes et des trous présents en faible quantité.
En effet, le détuilage des panneaux semble irréaliste en raison du tuilage déjà très important et la disparition des clés d'origine. Aussi, détuiler ces panneaux nécessiterait une intervention lourde, associée à un apport d'humidité, qui serait dommageable pour la bonne conservation des décors.

Les médaillons hauts aujourd'hui vides de décor peint, présentés au sein des boiseries XVIIIe siècle de Jacques Verberckt, forment une incohérence qui perturbe la lecture de ce décor. Au même titre, la disposition des ébrasements des deux baies de ce cabinet, s'ouvrant vers l'extérieur, présentent également une incongruité perturbant la lecture du décor.
Néanmoins, il est nécessaire de porter un regard à l'échelle de l'ensemble du salon afin de traiter ce sujet. Pour rappel, l'un des enjeux premiers du projet de restauration et de présentation des décors des salons du premier étage de l'hôtel de Rohan est d'assurer la mise en valeur des décors (bien que parfois hétéroclites, incohérents ou présentant des incongruités) dont nous héritons. Aujourd'hui, ces médaillons, **bien qu'incohérents sans leur toile/peinture, assurent un rôle « d'accompagnement» du décor des boiseries sculptées de Verberckt.** Il conviendra, lorsque les travaux de restauration seront suffisamment avancés de requestionner ce sujet à l'échelle du salon et de proposer, **éventuellement, un traitement différencié** par la mise en œuvre d'une toile vierge, l'application d'un camaïeu plus sombre, ou simplement d'accompagner cet élément par un support de médiation permettant de lire l'état « archéologique » de ce décor.

L'actuelle teinte bleue des fonds peints n'est pas pertinente pour la période de création de ces boiseries. Elle est liée à une remise en peinture et un remontage datant de la seconde partie du XXe siècle. En outre, sa couche picturale est très hétérogène, présentant de nombreuses zones de transparences et/ou de variations de couleur.
La pièce à l'hôtel de Soubise qui portait le décor réemployé dans le Cabinet des Fables de l'hôtel de Rohan, est décrite dans les inventaires après décès comme un cabinet «vert et or» (IAD 1745, descriptions XIXe et début XXe). Cependant, le terme «vert d'eau», n'apparaît jamais dans les sources du XVIIIe siècle. Sa première occurrence se situe dans les années 1860. En effet, dans toutes les sources jusqu'aux années 1950, d'abord lorsque les boiseries sont présentées en Salle des Gardes à Soubise, et enfin quand elles sont restaurées, puis au moment où elles sont remontées à Rohan, il est indiqué : « cabinet / chambre verte ». Le Comité Scientifique avait confirmé qu'il existait des photographies en couleur de ce salon «vert et or» dans une revue des années 1970.

Les sondages en recherche de polychromie menés au sein du Cabinet des Fables en 2024 par les Ateliers Mariotti, n'ont pas permis d'identifier de couche picturale sous-jacente au bleu actuel. Les mémoires de travaux indiquent que certains bois ont été mis « à la potasse » et il semblerait que l'intégralité de ces derniers ait été décapé. **Bien qu'une teinte verte ait été retrouvée derrière une plinthe lors des sondages du parquet de ce salon, des sondages complémentaires seront à mener lors de la phase de préparation de chantier.**
Une recherche par équivalence d'un vert par analogie/comparaison avec des boiseries de teinte verte (d'origine) datant du XVIIIe siècle sera menée dans les phases suivantes. Cette recherche permettra d'envisager un changement de couleur, en restitution d'une teinte plus cohérente avec un état XVIIIe siècle.
Suivant l'adhérence au support de la couche picturale actuelle, le changement de teinte pourra s'avérer « réversible », en conservation de la couche actuelle, sous-jacente.
Aujourd'hui, les plinthes et la gorge de la corniche peintes en bleu nuisent à la présentation générale du salon. Afin de rétablir les dispositions patrimoniales, les plinthes seront peintes en décor faux-marbre et la gorge de la corniche sera peinte en blanc.

La cheminée du Cabinet des Fables de style Louis XV datant du début du XXe siècle n'est pas en cohérence avec le reste des décors du salon. Cependant, **en l'absence de sources** permettant de connaître les dispositions d'origine de la cheminée, il ne peut être envisagé, déontologiquement, de remplacer un élément existant par un élément, «inventé» et qui ne serait pas documenté, sous prétexte qu'il sera plus «cohérent» ou «plus esthétique» que l'existant. **La cheminée sera donc restaurée en conservation** comme l'ensemble du reste des décors du salon.
Toutefois, afin d'unifier la pièce, le projet prévoit **en option le remplacement du miroir au nitrate d'argent de l'entre-fenêtre par un miroir au mercure.**

Le parti d'intervention prévoit également la **remise en place de rideaux** dans les trois salons «historiques», ayant conservé des dispositions du milieu du XVIIIe siècle, tel que le Cabinet des Fables afin d'améliorer les dispositions patrimoniales de ces salons. Le choix des étoffes, des galons, des embrasses, des organes de fixation et de leur mise en œuvre sera mené en **recherche des dispositions historiques**, d'après l'analyse des sources textuelles.

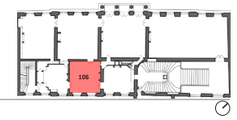


Boiserie de hauteur [élévation Sud], photographie, 2025. Agence Maël de Quelen



Cheminée du cabinet des fables, photographie, 2024. Agence Maël de Quelen

6 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA CHAMBRE À COUCHER (106)*



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE: CHAMBRE À COUCHER (107)

> ETAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «CHAMBRE À COUCHER» (1714, 1749)

> ETAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 : «SALLE À MANGER» (1752, 1778, 1787), «CHAMBRE EN NICHE» (1752), «CHAMBRE À COUCHER» (1756, 1782, 1787)

> ETAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :

BUREAU	BUREAU
1841, ap. 1870 : bureau de correcteur 1902 : bureau de M.Defrance (+ partie du bureau des commandes)	1841, ap. 1870 : bureau de correcteur 1902 : bureau du chef de l'exploitation

> ETAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «CHAMBRE À COUCHER»

. PROTECTION :

> Salon classé au titre des monuments historiques le 27 novembre 1924.

. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

La chambre à coucher est une pièce carrée qui mesure 5.85m x 5.85m et de 4m de hauteur sous plafond. On y accède depuis le cabinet des Fables (105) au Nord, la petite antichambre (107) au Sud et le salon doré de compagnie (101) à l'Ouest. Cette pièce est éclairée à l'Est, côté cour, par deux croisées disposant toujours de leurs volets. Le sol du cabinet est en parquet de Versailles et le plafond est en plâtre. Une large corniche en staff couronne la pièce.

Le pourtour de la pièce est vêtu d'un lambris d'appui et le surplus de hauteur est habillé de tissus tendus. Les trois portes à double vantaux sont richement décorées de motifs sculptés. La pièce possède une cheminée en marbre de style Régence, surmontée d'un miroir sculpté et doré. Le trumeau d'entre-fenêtre est également sculpté et dispose d'un miroir.

. OBSERVATIONS : Le décor date de 1936-1938. Les menuiseries dont le traitement est semblable à la petite antichambre, sont bien adaptées à l'espace mais le décor est assez hétérogène avec des éléments de différentes époques et de différentes factures. La pièce semble avoir été remaniée plusieurs fois après la campagne menée par R. Danis.



Élévation Nord (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Sud (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Est (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Ouest (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)

6 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA CHAMBRE À COUCHER (106)*

Parti d'intervention de la Chambre à Coucher (106) :

Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

Les dispositions actuelles de la Chambre à Coucher sont issues de la campagne de réaménagement menée entre 1936 et 1938 par l'architecte Robert Danis, qui restitua alors le volume initial de la pièce tel qu'il se présentait au XVIIIe siècle. **Le parti d'intervention retenu consiste à maintenir les aménagements conçus par R.Danis et à remonter les armoires de l'ancien Cabinet des Poinçons,** autrefois installé dans l'actuel Salon Doré de Compagnie, lors de l'état «Imprimerie nationale».

Pour rappel, lorsque l'Imprimerie nationale occupait l'hôtel de Rohan, ce salon, ancienne chambre à coucher, perd ses aménagements qui dataient du milieu du XVIIIe siècle (chambre en niche, trumeau de glace sculpté, etc.), entraînant la disparation de la majorité de son décor et de sa fonction d'origine.

Le projet prévoit la restauration en conservation de l'ensemble des décors de la pièce. Seuls les **cache-radiateurs**, aujourd'hui **déposés**, ne seront pas remis en place puisque les radiateurs **seront déposés sans conservation** et les ébrasements des fenêtres seront utilisés pour installer des vitrines muséographiques. Cet aménagement nécessitera la **création de panneaux en partie basse des ébrasements des fenêtres.**

Les armoires de l'ancien Cabinet des Poinçons seront remontées et installées sur l'élévation Ouest et les parties Ouest des élévations Nord et Sud. Elles accueilleront des vitrines muséographiques.

Actuellement, les tentures sont de couleur rouge. Le « cramoisi » était la couleur décrite dans les sources pour les étoffes qui ornaient la chambre en niche au milieu du XVIIIe siècle.

Afin d'unifier le décor de la pièce avec les armoires issues de l'état «Imprimerie nationale», un **nouveau papier peint contemporain remplacera l'actuelle tenture** datant des années 1980-1990.

Aucun échantillon ni vestige du papier peint d'origine n'ayant été retrouvé dans le Cabinet des Poinçons, il a été convenu lors du Comité Scientifique n°6 de mettre en œuvre un papier peint pour accompagner la présentation du Cabinet des Poinçons. Ce choix vise à ne pas brouiller la lecture de la pièce en restituant un papier peint qui n'a jamais existé dans la Chambre à Coucher.

Les bras de lumière disgracieux seront déposés sans conservation. Il a été choisi d'installer des bras de lumière uniquement dans les salon dits «historiques», soit le Cabinet des Singes, le Salon Doré de Compagnie et le Cabinet des Fables.



Tenture actuelle dans la Chambre à Coucher, photographie, 2025.
Agence Maël de Quelen

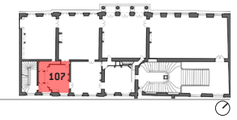


Giraudon, La salle des poiçons, photographie, s.d [début XXe siècle].
Archives Nationales, BIC/III/25/(cartonMHF) SCAN 001753



Giraudon, La salle des poiçons, photographie, s.d [début XXe siècle].
Archives Nationales, BIC/III/25/(cartonMHF) SCAN 001753

7 - PARTI D'INTERVENTION PAR SALON - *LA PETITE ANTICHAMBRE (107)*



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

. DÉNOMINATION ACTUELLE: PETITE ANTICHAMBRE (107)

> ETAT N°01 PIERRE-ALEXIS DELAMAIR - 1705-1750 : «ANTICHAMBRE DE DÉGAGEMENT» (1714), «ANTICHAMBRE» (1749)

> ETAT N°02 SAINT-MARTIN - 1751-1787 :

PETITE ANTICHAMBRE	CABINET D'AISANCE
1752 : petit antichambre 1789 : antichambre	1752 : garde robe transformée en cabinet d'aisance 1756,1782,1787 : garde-robe 1789 : salle de bain

> ETAT N°04 IMPRIMERIE IMPÉRIALE PUIS NATIONALE - 1808-1926 :

BUREAU	BUREAU	BUREAU
1841 : bureau de l'inspecteur de la typographie orientale	1841, ap.1870 : bureau de correcteur	1902 : bureau des commandes

> ETAT N°05 ARCHIVES NATIONALES 1926 - À NOS JOURS : «PETITE ANTICHAMBRE»

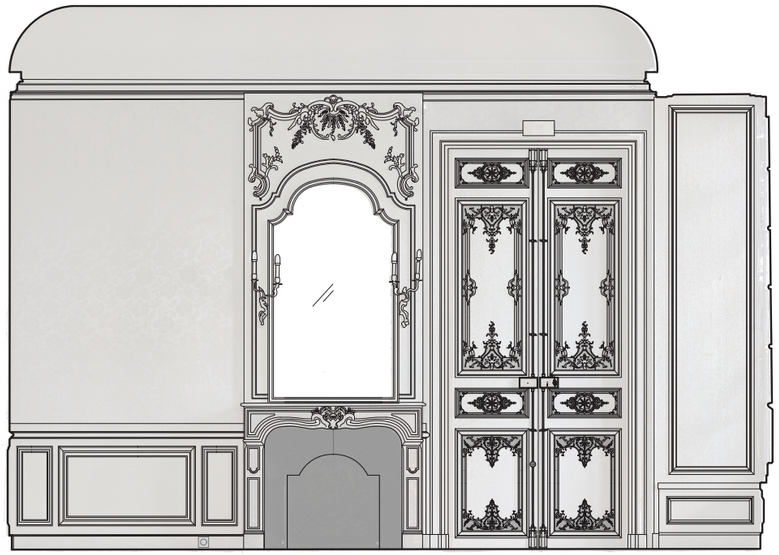
. PROTECTION :

> Salon classé au titre des monuments historiques le 27 novembre 1924.

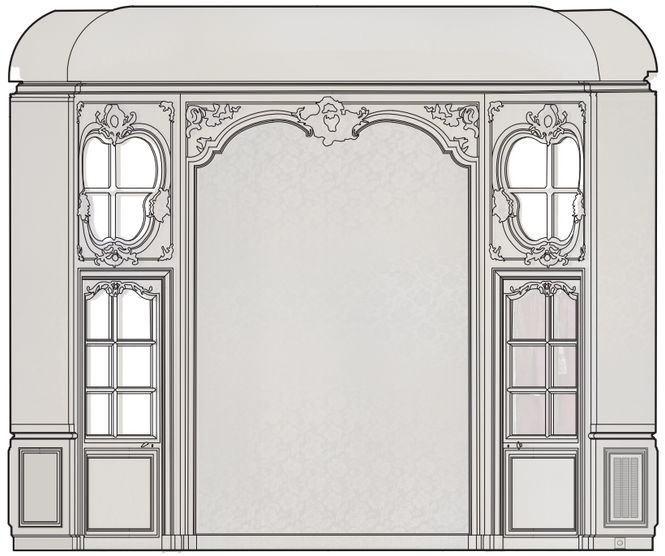
. DESCRIPTION GÉNÉRALE :

La petite antichambre est une pièce qui mesure 5.85m x 4.70m et de 3.96m de hauteur sous plafond. On y accède depuis la chambre à coucher (106) au Nord, un escalier de service au Sud, le cabinet des singes (100) et le salon doré de compagnie (101) à l'Ouest. Cette pièce est éclairée à l'Est, côté cour, par deux croisées. Le sol du cabinet est en parquet de Versailles et le plafond est en plâtre. Une large corniche en staff couronne la pièce. Le pourtour de la pièce est vêtu d'un lambris d'appui et le surplus de hauteur est habillé de tissus tendus. La porte à double vantaux est richement décorée de motifs sculptés. Une alcôve a été aménagée sur le mur Sud. La pièce possède une cheminée de style Régence moulée en plâtre et en marbre, surmontée d'un trumeau de glace.

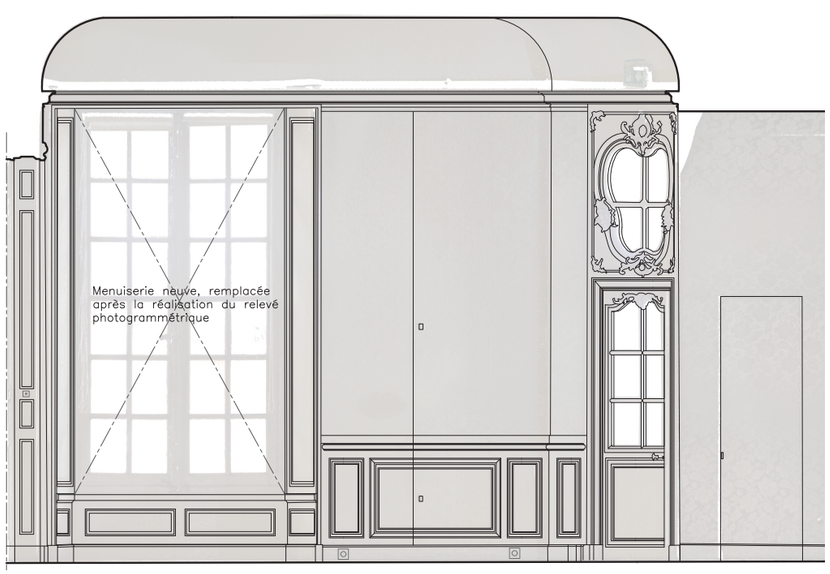
. OBSERVATIONS : Le décor date de 1936-1938. Les menuiseries dont le traitement est semblable à la chambre à coucher sont bien adaptées à l'espace. Le décor est assez hétérogène avec des éléments de différentes époques et de différentes factures. Plusieurs éléments de l'alcôve installés lors de la campagne menée par R. Danis étaient initialement dans un appartement de l'hôtel de Soubise. La pièce semble avoir été remaniée plusieurs fois après ces travaux.



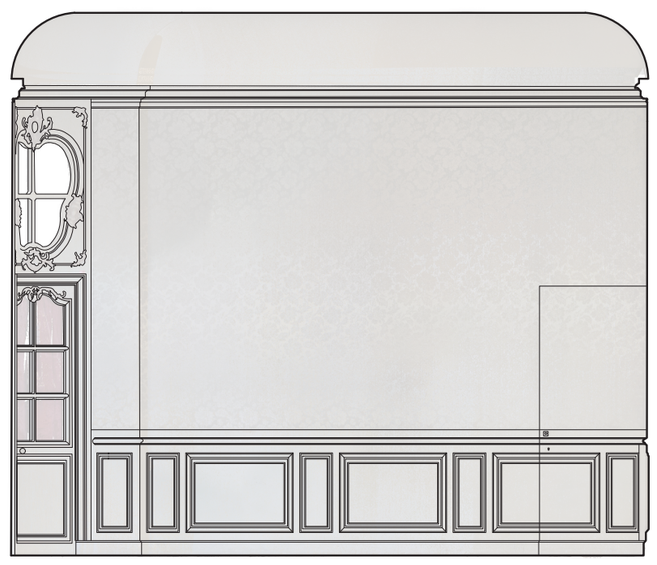
Élévation Nord (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Sud (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Est (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)



Élévation Ouest (photogrammétrie Atelier de la Chapelle)

Parti d'intervention de la Petite Antichambre (107) :

Le parti d'intervention de chaque salon résulte des différents Comités Scientifiques tenus lors de la phase APD.

La petite Antichambre présente un décor hétéroclite en partie ré-employé de l'hôtel de Soubise, datant du XVIIIe siècle pour ses boiseries qui ont été complétées, peintes et présentées suivant une création totale par Robert Danis pour la restauration de 1936-1938.
Cette pièce est marquée par l'absence d'harmonie de son décor et présente plusieurs incohérences tels que des couleurs modernes et un rechampi posé de manière maladroite au XXe siècle sur les boiseries XVIIIe siècle qui ont été décapées et repeintes à cette occasion, ou encore la mise en œuvre d'un miroir à la mauvaise taille par rapport à son trumeau. **Le parti d'intervention retenu consiste à maintenir les aménagements re-employés et conçus par R.Danis avec une remise en cohérence des éléments constitutifs du décor du salon.**

Aussi, il est prévu une **remise en peinture des boiseries** via la mise en œuvre d'une couleur permettant d'harmoniser la pièce, plus cohérente avec un état XVIIIe siècle tel un blanc, rechampis gris perle.
Si aucun problème d'adhérence de la couche picturale n'est identifié, les fonds peints pourront être conservés en l'état.
La cheminée en plâtre et son décor faux-marbre seront restaurés en conservation. Les plinthes seront repeintes avec une peinture imitation faux-marbre en cohérence avec la cheminée.

Les tentures actuelles mises en place entre 1960 et 1990 et en mauvais état **seront remplacées à neuf** suivant une étoffe, choisie ultérieurement et en cohérence avec la teinte des boiseries. **Dans l'alcôve,** la tenture ne sera pas remise en place car le projet muséographique prévoit la mise en œuvre d'un **habillage dibond miroir teinté.**

Les bras de lumière disgracieux seront déposés en conservation. Il a été choisi d'installer des bras de lumière uniquement dans les salon dits «historiques», soit le Cabinet des Singes, le Salon Doré de Compagnie et le Cabinet des Fables.



Tissus tendus [élévation Ouest], photographie 2024.
Agence Maël de Quelen



Trumeau de cheminée, photographie 2024.
Agence Maël de Quelen



Alcôve, photographie 2024.
Agence Maël de Quelen



Traverse haute de l'alcôve, photographie 2024.
Agence Maël de Quelen